

Madiba

N°1 SEPTEMBRE 2024

■ LE CONFLIT AU SOUDAN

Sous la direction de Fiona Bessioud-Janoir

SOUDAN

Avec les contributions de

Lamia el Fehaim, Sadikou Ogoulyi,
Selma el Obeid, Matéo le Louër,
Giulia Cancellaro, Selma Raïssi
Moustapha Tahir Choukou.

Avec les entretiens de

Enrico Pausilli et Eliott Brachet.



Il était une fois...

Madiba

LA REVUE :

La revue Madiba, axée sur la prévention et la résolution des conflits, a pour ambition de constituer une plateforme de dialogue inter-acteurs œuvrant pour la paix. Plus largement, elle a pour volonté de permettre aux lecteurs une compréhension plus éclairée de la pluralité des enjeux relatifs aux notions de tension et de conflit.

Son objectif est de mettre en avant les idées, représentations et perceptions d'acteurs de la scène internationale, qui sont spécifiquement concernés par des tensions (géo)politiques au sein d'un pays ou par des conflits et des guerres de plus grande échelle. Cette mise en avant des acteurs est appuyée par des recherches effectuées par nos contributrices et nos contributeurs, des acteurs eux-mêmes impliqués personnellement ou professionnellement dans l'étude des conflits encore trop peu médiatisés.

Les contributions sont envisagées sous le prisme de la prévention et de la résolution des conflits à toutes les échelles. Le dialogue entre les acteurs, qui s'exprime en partie à travers le corpus des contributions, a pour vocation de mettre en exergue l'idée que la prévention et la résolution ne peuvent devenir une réalité effective que dans la mesure où l'échange d'informations et l'expression multi-acteurs sont rendus possibles.

Fiona BESSIOUD-JANOIR,
Responsable de la revue Madiba.



Madiba...

Remerciements

La Revue Madiba exprime ses plus sincères remerciements aux contributrices et contributeurs et aux personnes qui ont accepté d'être interviewées. La publication de la revue n'aurait pas vu le jour sans leur engagement bénévole auprès du CEDIRE et aux côtés de la Responsable de revue dans le cadre de l'élaboration de notre première édition.

Un grand merci également pour toutes les personnes qui ont apporté leur soutien dans les différentes mises en contact, dans la relecture des articles (CEDIRE), pour la traduction et la mise en forme de la revue (bénévoles et équipe Graphisme - Shannon Coirier et Chuqiao Mu).

Enfin, la Responsable de revue tient aussi à remercier les lectrices et lecteurs des contributions qui participent toutes et tous à la visibilité de ces écrits en faveur de la prévention et de la résolution du conflit soudanais.

Madiba...

Nos contributeurs

■ **Sadikou OGOULYI** est responsable de l'Observatoire Afrique subsaharienne au sein du Centre d'Études en Diplomatie et Relations Extérieures (CEDIRE). Pour le compte de notre structure, il a publié en mai 2024 un article intitulé *Le conflit soudanais un an après : retour sur la guerre des généraux*. Il est diplomate de formation et juriste en droits de l'homme. Sadikou Ogoulyi s'engage ainsi en faveur de la promotion des droits humains, du vivre ensemble et de la paix à travers le dialogue et l'écoute interculturelle.

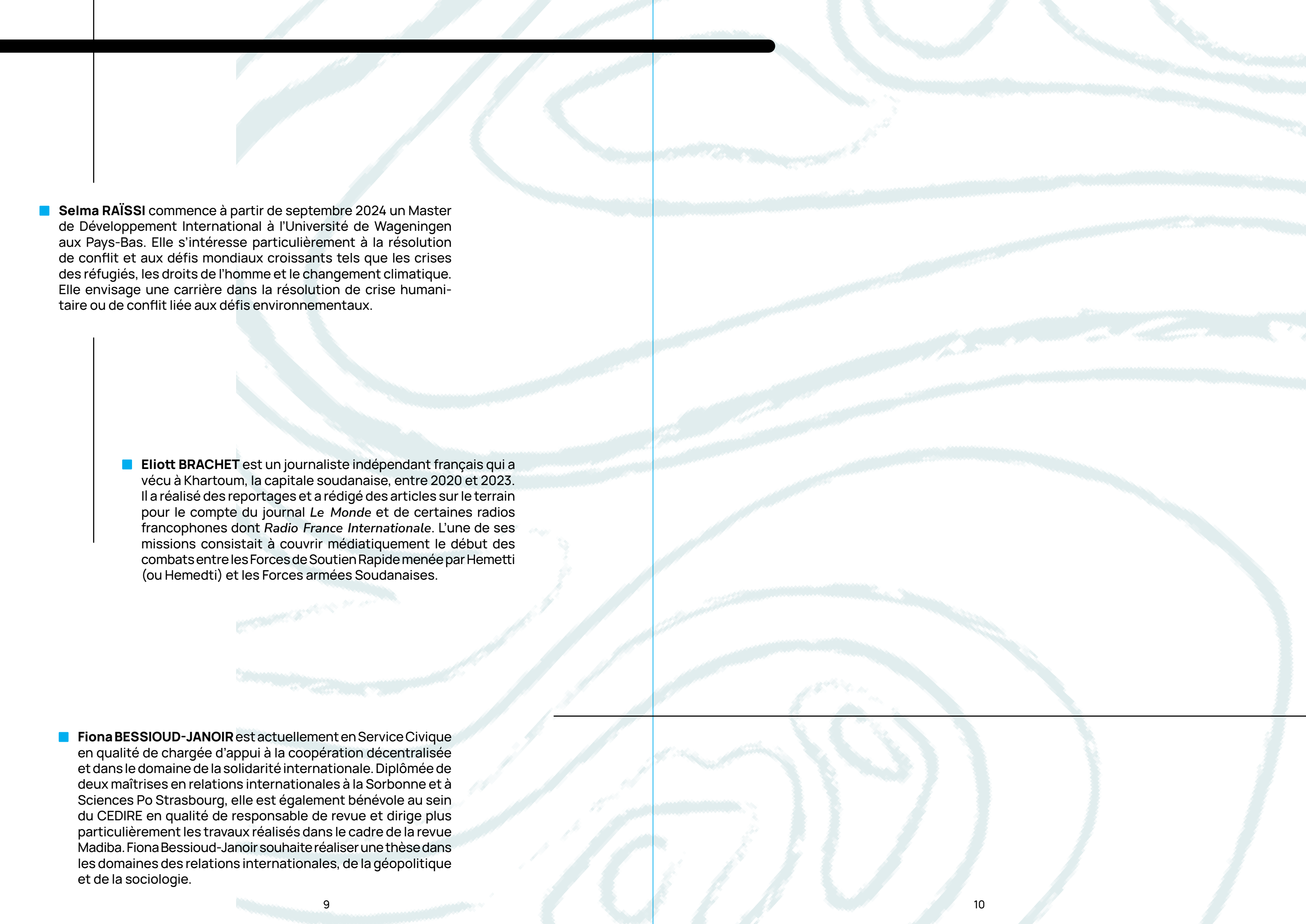
■ **Selma EL OBEID** est une chercheuse indépendante. Son expérience pluridisciplinaire comprend l'analyse et le développement de politiques au sein du SECADEV au Tchad, du ministère de l'environnement et du tourisme en Namibie et de l'Institut d'études sur le développement au Soudan. Elle est co-auteure de sept ouvrages sur les conditions environnementales de la Namibie et a mené des recherches pour l'Institut français des relations internationales (IFRI). Selma el Obeid est diplômée de la faculté d'agriculture de l'université de Khartoum, elle est titulaire d'une maîtrise en développement social et économique de l'université de la Sorbonne et d'une maîtrise en administration publique de la Harvard Kennedy School.

■ **Matéo LE LOUËR** est diplômé de Sciences Po Rennes en relations internationales et de Sciences Po Strasbourg en Border studies. Dans le cadre de son Master 2, il a rédigé un mémoire de recherche intitulé *Repenser l'intangibilité des frontières : nouvelles pistes à la résolution de conflit ? Le cas du Soudan*. Il est actuellement en année de césure pour construire son projet doctoral qui portera principalement sur la question des frontières, le principe de l'uti possidetis et l'ancien espace soviétique.

■ **Giulia CANCELLARO** est étudiante en troisième année de licence à l'Université d'Édimbourg et à Sciences Po en Relations Internationales et Droit International. Très intéressée par le travail des organisations internationales, en particulier en ce qui concerne l'élaboration des politiques publiques liées à l'éducation, à l'environnement et à la parité de genre, elle se plaît à analyser dans le cadre de ses travaux les possibles chevauchements de compétences et de missions de ces mêmes organisations internationales.

■ **Enrico PAUSILLI** a assuré les fonctions de Chef de programme au Congo au sein du PAM avant de rejoindre l'équipe du PAM Tchad en qualité de Directeur pays adjoint. Fonctionnaire depuis plus de 30 ans, il a assuré la fonction de Directeur pays par intérim à plusieurs occasions et a été déployé dans le cadre de nombreuses opérations d'urgences.

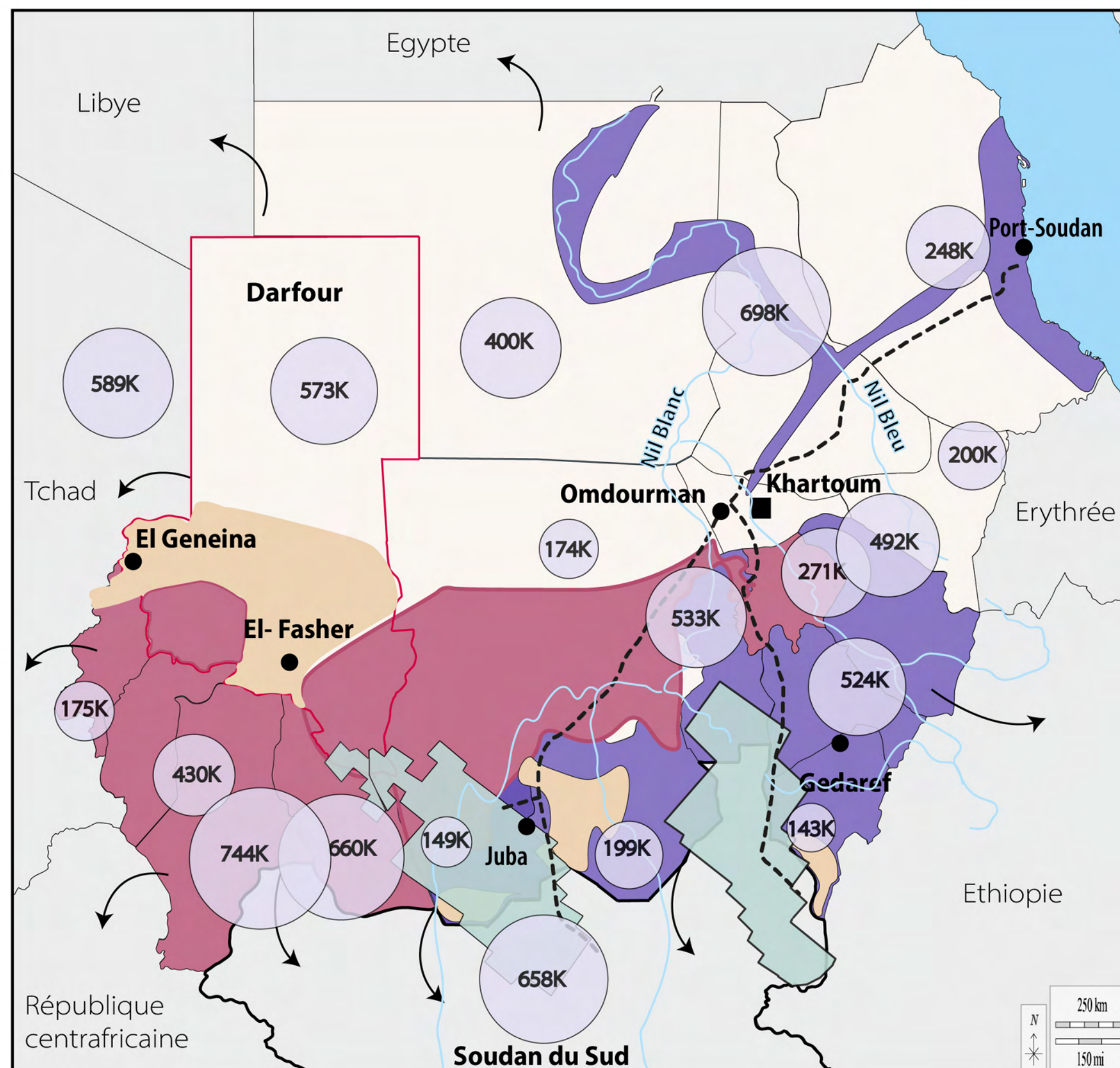
■ **Moustapha Tahir CHOUKOU** est titulaire d'une licence en science politique et poursuit actuellement ses études en Master 1 Études Interdisciplinaires des dynamiques africaines à l'Université de Bordeaux Montaigne. Il est particulièrement intéressé par l'étude des enjeux politiques sur le continent africain et par la promotion des droits humains. Passionné par la solidarité internationale et au fait des besoins des populations vulnérables, Moustapha Tahir Choukou est co-fondateur de l'ONG « Tout Saint Tout Vert » au Tchad depuis 2017.



■ **Selma RAÏSSI** commence à partir de septembre 2024 un Master de Développement International à l'Université de Wageningen aux Pays-Bas. Elle s'intéresse particulièrement à la résolution de conflit et aux défis mondiaux croissants tels que les crises des réfugiés, les droits de l'homme et le changement climatique. Elle envisage une carrière dans la résolution de crise humanitaire ou de conflit liée aux défis environnementaux.

■ **Eliott BRACHET** est un journaliste indépendant français qui a vécu à Khartoum, la capitale soudanaise, entre 2020 et 2023. Il a réalisé des reportages et a rédigé des articles sur le terrain pour le compte du journal *Le Monde* et de certaines radios francophones dont *Radio France Internationale*. L'une de ses missions consistait à couvrir médiatiquement le début des combats entre les Forces de Soutien Rapide menée par Hemetti (ou Hemedti) et les Forces armées Soudanaises.

■ **Fiona BESSIOUD-JANOIR** est actuellement en Service Civique en qualité de chargée d'appui à la coopération décentralisée et dans le domaine de la solidarité internationale. Diplômée de deux maîtrises en relations internationales à la Sorbonne et à Sciences Po Strasbourg, elle est également bénévole au sein du CEDIRE en qualité de responsable de revue et dirige plus particulièrement les travaux réalisés dans le cadre de la revue *Madiba*. Fiona Bessioud-Janoir souhaite réaliser une thèse dans les domaines des relations internationales, de la géopolitique et de la sociologie.



Le Soudan en proie à une guerre intestine :

- Zones contrôlées par les FAR
- Zones contrôlées par les FSR
- Zones contrôlées par des groupes dissidents
- Province du Darfour
- Concessions pétrolières
- Pipelines
- Nombre de déplacés (Mai 2024)
- Flux de réfugiés

Réalisé par Lamia El Fehaim, 06/2024
Sources: OCHA, Diploweb, Recherches

Som maire

01	Remerciements	05
----	---------------------	----

02	Introduction - SADIKOU OGOULYI	18
----	--------------------------------------	----

03	Contributions	21/104
----	---------------------	--------

Après un an de conflit, la guerre au Soudan est loin d'être terminée - SELMA ELOBEID.	23
--	----

Connaître l'Histoire pour comprendre le particularisme soudanais de remise en cause de l'intangibilité des frontières africaines : clefs de lecture - MATÉO LE LOUËR.	37
--	----

Le rôle et l'importance de l'ONU dans la prévention et la résolution du conflit soudanais - GIULIA CANCELLARO.	49
---	----

Les actions et les besoins du PAM au Tchad pour répondre aux répercussions du conflit soudanais à la frontière tchadienne et au sein du pays - ENTRETEN AVEC ENRICO PAUSILLI, ANALYSE.	59
---	----

L'intervention des ONG dans certaines localités du Soudan : promotion du dialogue interculturel, éducation, sensibilisation et appel à la mobilisation - MOUSTAPHA TAHIR CHOUKOU. 67

Les journalistes locaux et internationaux au Soudan : une vie périlleuse au service de l'information vérifiée - ENTRETEN AVEC ELIOTT BRACHET, RETRANSCRIPTION. 81

Guerre civile au Soudan : le rôle des femmes soudanaises dans la lutte pour la paix - SELMA RAÏSSI. 93

04 Références et bibliographie 105/116

05 Pour aller plus loin... 117/118

06 2nd édition 119/120

Présentation du sujet et appel à contribution

Présentation du Centre d'Études en Diplomatie & Relations Extérieures (CEDIRE)



Madiba...

Introduction

« Quand deux éléphants se battent,
c'est l'herbe qui en souffre »

- Proverbe africain.

Avril 2023 - Juin 2024 : voilà déjà quinze mois qu'une guerre sans merci a embrasé le territoire soudanais. Inimitiés, hostilités et rivalités sont des moindres mots pour expliquer cette crise qui puise son origine dans le désaccord des généraux al-Burhan et Hemetti.

Pourtant, après l'indépendance du Soudan du Sud le 9 juillet 2011, justifiée essentiellement par l'enchaînement des guerres civiles (1955-1972 puis 1983-2005), la communauté internationale aspirait à un retour d'accalmie et de stabilité au Soudan. Malheureusement, l'espoir s'est vite envolé et le pays a rechuté dans une spirale de violences. Parmi les raisons avancées par les observateurs et analystes pour tenter d'expliquer la situation, le désaccord entre les deux généraux semble la piste la mieux partagée.

Les deux hommes ont pourtant collaboré en 2019 dans le but d'opérer le renversement du régime d'Omar el-Béchir, avec l'ambition de rétablir la sécurité dans le pays. Finalement, la compétition pour le pouvoir et le contrôle des activités économiques a pris le dessus au détriment des populations soudanaises, entraînant la crise actuelle que connaît le pays.

La situation politique, sociale et économique est aujourd'hui d'une gravité extrême. Le Soudan, marqué par des violences généralisées, est plongé dans une crise humanitaire alarmante. Des milliers de Soudanais sont obligés de fuir leurs foyers afin de trouver refuge dans d'autres localités plus ou moins épargnées ou dans les pays voisins comme le Tchad. En même temps, les travailleurs humanitaires sont menacés et les ressortissants ont été rapatriés. Face à la détérioration accélérée de la situation, la communauté internationale tente de trouver des pistes de résolution dont l'issue peine encore à se profiler à l'horizon.

Ainsi pour mieux appréhender les liens de causalité de cette guerre aux conséquences désastreuses, une mise en contexte de l'actualité et un bond dans l'histoire s'imposent.

Sadikou OGOULYI.



Soudan

Un pays en guerre civile.

La République du Soudan est actuellement dirigée par Abdel Fattah al-Burhan. La capitale du pays, Khartoum, fait face à des combats urbains violents et de haute intensité. Les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide s'affrontent pour le contrôle de la ville et de ses alentours. Les combats ont également lieu au Darfour, une zone dangereuse où les dissensions communautaires sont particulièrement prononcées. Malgré la mise en place d'une dizaine de cessez-le-feu, les deux principales parties prenantes n'en prennent pas rigueur et les populations sont encore gravement impactées par ce conflit. De nombreuses actions de prévention et de résolution de conflit sont par conséquent mises en place par une grande diversité d'acteurs.

Madiba...

Contributions



Après un an de conflit

la guerre au Soudan est loin d'être terminée

■ ARTICLE DE SELMA EL OBEID.

En juillet 2019, Mohamed Hamdan Dogolo, dit « Hemedti », a menacé de détruire Khartoum en déclarant que « si la dispersion de sit-in (1) se poursuivait pendant un mois, Khartoum serait vidée de ses habitants, tout comme nous l'avons fait à Kutum et Malit (2). Les immeubles les plus chers de Khartoum seront alors habités par les chats » (3). Il a tenu parole. Depuis le 15 avril 2023, le Soudan est entré dans une guerre interminable entre les Forces armées du Soudan (FAS) et la milice des Forces de Soutien Rapide (FSR). Les combats ont débuté dans la capitale, Khartoum, et se sont étendus sur 13 des 18 états du Soudan : du Darfour à l'ouest jusqu'à Al Jazirah au centre, mais aussi aux états du Sennar au sud-est et du Nil blanc au sud. Ceci représente un territoire de presque trois fois la France.

Les FSR ont imposé une guerre urbaine brutale : les zones résidentielles en sont la cible poussant ainsi des millions de civils à quitter leur résidence. L'ONU considère qu'il s'agit du plus grand déplacement de population au monde. Plus de 8 millions de personnes ont été déplacées de force dans le pays (4) et plus de deux millions se sont réfugiées dans les pays frontaliers. Le nombre de décès de 15 550, est largement sous-estimé (5). Environ 28 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence et ce nombre augmente quotidiennement. Le Soudan est l'un des pays les plus pauvres d'Afrique et la guerre ne peut qu'apporter plus de misère. Les revenus baissent voire disparaissent, poussant plus de deux millions de personnes dans la pauvreté. Cependant, malgré les dévastations et la souffrance de la population soudanaise, la crise est complètement ignorée, comme le mentionne Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires des Nations Unies : « il est très difficile de faire porter l'attention sur le Soudan, qui, à mon avis, est un lieu de souffrance aussi grand que n'importe où dans le monde » (6). L'aide humanitaire manque sévèrement et l'insécurité freine son acheminement. Deux mois environ après

la Conférence humanitaire internationale pour le Soudan qui s'est tenue à Paris le 15 avril 2024, où trente-trois pays se sont engagés à fournir 2,2 milliards de dollars d'aide (7), ce Plan de réponse humanitaire 2024 n'a reçu que 16% de l'aide requise (8).

Khartoum, Al-Geneina, El-Fasher, Nyala, Wad Madani et d'autres villes ont été transformées en champ de bataille. Elles ont été assiégées, bombardées, criblées de roquettes, lourdement pillées, causant ainsi d'importants dommages sur les infrastructures, les biens publics et privés. Les massacres de civils par les FSR, le 5 juin 2024 à Wad al-Noura et le 21 juin 2024 à Assir dans l'État d'Al Jazirah s'ajoutent à ceux de El-Fasher et Al-Geneina au Darfour (9). Ce conflit entraîne une crise sanitaire dévastatrice, où seulement 20% des hôpitaux fonctionnent dans les états affectés par le conflit (10). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), bien qu'en baisse, des cas de choléra et de dengue ont été déclarés dans 11 états depuis le mois de septembre 2023.

L'insécurité s'est propagée partout où les FSR sont passées, et où les FAS n'ont pas réussi à protéger les citoyens. Les femmes en sont les premières victimes. Depuis le début de la guerre, des incidents de violences sexuelles sont rapportés quotidiennement. Le Haut-Commissaire pour les Droits de l'Homme a déclaré le 3 novembre 2023 : « Nous sommes profondément alertés par les informations selon lesquelles des femmes et des jeunes filles sont enlevées et détenues dans des conditions inhumaines et dégradantes proches de l'esclavage dans les zones contrôlées par les FSR au Darfour, où elles seraient mariées de force et retenues contre des rançons » (11). Ceci n'est pas une pratique nouvelle au sein des milices des FSR. En 2004, Amnesty International avait déjà documenté le recours au viol comme arme de guerre au Darfour par la milice de Hemedti, connue sous le nom de Janjawid (12).

En outre, au Darfour, la guerre a ravivé les conflits au sein des tribus arabes et les tensions ethniques. Ceci laisse à penser à la continuité du conflit de 2003, lié à l'antagonisme entre les milices arabes (incluant les FSR) et les communautés ethniques non-arabes autour de l'accès à la terre comme principal enjeu.

À plus de 1 200 km de Khartoum, des violences ont explosé à Al-Geneina, la capitale du Darfour-ouest, juste quelques jours après le début de la guerre à Khartoum. Les Massalit, un groupe ethnique africain, ont été massacrés par les FSR. Les habitants d'Al-Geneina ont essayé de résister face aux milices arabes. Mais sans le soutien de l'Armée soudanaise, ces derniers ont dû fuir vers la province du Ouaddaï au Tchad. Les problèmes fonciers et le pillage marquent particulièrement la guerre au Darfour, comme ces deux tribus arabes, soutenant



Des hommes inspectent les décombres d'une habitation frappée par un tir d'artillerie dans le district d'Azhari, au sud de Khartoum.

les FSR, les Beni Halba et les Salamat, qui se sont affrontés dans de violents combats sur plusieurs zones du Sud-Darfour. Sans aucun doute, la guerre a ravivé les désaccords sociaux, d'autant plus fortement que prolifèrent des messages de haine sur les réseaux sociaux (13).

Quelles sont les causes de la guerre ?

Bien que le pouvoir, l'argent, et l'impunité soient au cœur des hostilités entre le Général Abdel Fattah al-Burhan et Mohamed Hamdan Dogolo (Hemedti), leur rivalité ne peut à elle seule expliquer la guerre. **Le conflit au Soudan résulte d'une accumulation de divers facteurs, qui ont abouti à l'échec de la transition démocratique et ont conduit le pays dans une impasse politique.**

Les questions de savoir qui a tiré le premier, qui a déclenché la guerre, quelle est l'emprise des islamistes sur l'armée et quelles sont les divergences sur l'accord-cadre concernant l'intégration des FSR au sein des FAS, ne sont que les symptômes de problèmes beaucoup plus profonds. Les causes de ce conflit résident dans la longue histoire du Soudan, marquée par la mainmise des élites militaires et politiques sur l'État, l'injustice et l'impunité, qui ont conduit à la fragmentation des sociétés et à la polarisation de la politique, sans compter l'appauvrissement des populations qui sont livrées à elles-mêmes. Les demandes des Soudanais pour la mise en place d'institutions démocratiques solides, pour une responsabilité politique et en faveur de la promotion de la paix ont toujours été négligées. Par ailleurs, la situation chaotique du pays a donné l'opportunité aux puissances régionales et internationales d'interférer dans les affaires internes du Soudan, ce qui a empiré la situation.

Le Soudan a enduré la plus longue guerre civile en Afrique et de nombreuses tentatives de coup d'État. Depuis son indépendance en 1956, les guerres ont permis au corps militaire de dominer la politique le pays n'a connu que 10 ans d'un gouvernement civil. Ces coups d'État répétés reflètent la faiblesse des institutions soudanaises mais aussi les divisions entre les partis d'opposition, l'instabilité économique et la lutte pour le pouvoir au sein d'une armée politisée et dominatrice.

La violence excessive et la difficulté économique sont des dénominateurs communs aux régimes militaires soudanais de Ibrahim Abboud (1958-1964), de Gaafar Mohamed Nimeiry (1969-1984) et d'Omar Hassan el-Béchir (1989-2019). Tous ont été renversés par des soulèvements populaires.

La population, en colère, a accusé ces régimes d'appauvrir le pays puisqu'aucun n'a été capable d'arrêter les guerres civiles, qui ont consommé la plus grande part du budget de l'État (14). De plus, les libertés ont été réduites, et des manifestants pacifiques ont été tués.

Sans aucun doute, l'endoctrinement de l'armée a encouragé sa violence et les guerres. Nimeiry a été le premier à endoctriner les officiers de l'armée pour défendre son régime et à impliquer les FAS dans les affaires. Ce processus d'endoctrinement est devenu une évidence sous le régime islamiste d'Omar el-Béchir. En effet, les FAS sont devenues un instrument de l'État islamique, de défense du régime et non de la nation. Par ailleurs, l'économie militaire a permis aux FAS d'avoir la main mise sur les ressources du pays, qui ont ainsi bénéficié au régime islamiste. La violence est devenue l'unique moyen d'action. Elle a été très souvent employée pour supprimer toutes insurrections.

Le recours aux milices paramilitaires régionales ou tribales du Soudan du Sud et de l'Est a été utilisé tout au long de l'histoire du pays, tant par les militaires que par les civils. Cependant, l'ex-président Omar el-Béchir a été, en 2013, le premier à institutionnaliser les milices basées sur l'ethnie par la formation des FSR issues des milices Janjawid. En 2017, les FSR sont reconnues comme forces militaires officielles par la loi, avec l'approbation du parlement (15). En effet, el-Béchir a transformé la violence en terreur avec la création de cette milice qui a massacré des milliers de personnes au Darfour, au Kordofan et à Khartoum.

Les guerres menées par les forces armées soudanaises et les rébellions dans l'ouest, l'est et le sud-est du Soudan ont créé un sentiment collectif d'injustice parmi les habitants de ces régions. Cette situation a provoqué de profonds clivages dans la société soudanaise, fondés sur des motifs régionaux, ethniques et religieux. Ils ont accusé les élites du Soudan central d'accaparer le pouvoir et les richesses tout en négligeant les périphéries. Cette situation a favorisé la prolifération des groupes armés et des milices qui croyaient en la conquête du pouvoir par les armes.

Récits des justifications de la guerre d'avril 2023 : al-Burhan vs Hemedti.

Pour justifier leur guerre, les FAS et les FSR développent et relaient chacun leur récit sur les raisons du conflit. Les FAS se considèrent comme légitimes en luttant contre une faction rebelle. Les arguments des FSR changent en fonction de l'avancement du conflit. Au début, ces dernières se justifiaient par la nécessité de « capturer al-Burhan et

de le traduire en justice », ensuite par le besoin de « combattre les Islamistes et réinstaller une démocratie », maintenant les FSR cherchent à mettre fin à « l'État de 1956 » contrôlé par les élites du centre du Soudan fluvial.

Cependant, aucune des affirmations des deux camps ne reflète la réalité. Les FAS ne peuvent qualifier les FSR comme une faction rebelle puisque constitutionnellement al-Burhan leur a donné une autonomie totale. Quant aux FSR, comment peuvent-elles prétendre combattre les islamistes qui l'ont créé, alors que ces derniers font partie de sa structure de commandement ? Au-delà des spéculations, les faits nous apprennent que quelques jours avant l'éclatement de la guerre, les FSR ont déployé d'importantes troupes à Khartoum et à Meroé, refusant les ordres des FAS qui leur demandaient de se retirer. En outre, une vidéo récemment publiée montre Youssef Ezzat, le premier conseiller de Hemedti, dans la salle de contrôle de la télévision le jour où la guerre a éclaté, le 15 avril 2023, se préparant à annoncer la prise du pouvoir par les FSR (16). En outre, les islamistes de l'ancien régime profitent du conflit pour un éventuel retour au pouvoir.

Après la destitution d'Omar el-Béchir, un Conseil militaire de transition (CMT) a été créé pour gouverner le pays. Al-Burhan a insisté pour nommer Hemedti en tant que vice-président du Conseil.

Ces derniers se connaissaient depuis longtemps, ayant combattu ensemble les mouvements de rébellions au début du conflit au Darfour en 2003. Al-Burhan, qui a orchestré la stratégie de milice du gouvernement au Darfour, a joué un rôle clé dans l'ascension de Hemedti en tant

que chef de la milice arabe Janjawid (qui a pris par la suite la forme des Forces de Soutien Rapide en 2013). Ils ont également collaboré pour l'envoi des FSR pour combattre comme mercenaires lors de l'intervention militaire saoudienne au Yémen en 2015. Depuis, leur relation a été entachée d'intérêts divergents, de suspicions mutuelles et de méfiance.

À la suite de l'accord entre les Forces de la Liberté et le Changement (FLC) et le CMT, la déclaration constitutionnelle signée en août 2019 a dissous le CMT pour le remplacer par le Conseil Souverain. Hemedti a insisté pour conserver sa position au sein du Conseil Souverain et a accusé al-Burhan de faire traîner sa nomination comme Vice-président. Dans une démarche opaque et hâtive, al-Burhan a modifié le projet de loi des FSR en juillet 2019 (17) afin qu'elles deviennent une force parallèle aux Forces armées soudanaises. En conséquence, Hemedti a pu librement acheter des armes, recruter davantage de combattants et continuer à étendre son empire financier. En outre, le ministre de la Défense et le pouvoir exécutif n'ont eu aucune autorité sur ce groupe armé (18). Enfin, la déclaration constitutionnelle a confirmé l'indépendance des FSR, ce qui a encore renforcé Hemedti, ainsi promu au rang de Général de corps d'armée. Sa nomination en tant que Vice-président du Conseil souverain lui a conféré un nouveau rôle politique.

Les FSR ont profité de l'avantage absolu de leur éminence et de leur impunité pour arrêter arbitrairement des civils (19), licencier des opposants militaires et policiers, démanteler des unités de sécurité et étendre leurs bases militaires ou des quartiers généraux au-delà du Darfour et de Khartoum. Tout cela a été

rendu possible avec la complaisance d'al-Burhan mais contre la volonté de nombreux officiers des forces armées. Bien que Hemedti ait formé une alliance avec al-Burhan, il a eu dès le début une relation compliquée avec les FAS. De nombreux officiers considèrent Hemedti comme un perturbateur : il agit en toute indépendance, ses FSR commettent de sérieux abus contre les civils, il insulte publiquement les FAS et dans certains cas les a combattus (20).

Le 19 mai 2023, al-Burhan a démis Hemedti de ses fonctions de Vice-président du Conseil souverain et le 6 septembre, il a promulgué un décret dissolvant les FSR. Al-Burhan et Hemedti sont alors devenus les pires ennemis. Pour autant, aucun d'eux ne semble avoir de légitimité auprès de la population soudanaise, qui ne leur accorde aucune confiance car ces derniers sont le reflet des régimes kleptocrates du passé. Ensemble, ils ont non seulement interrompu la transition vers la démocratie mais ils ont aussi ruiné le pays et ouvert la porte aux ingérences étrangères dans les affaires du Soudan.

Pourquoi le partage du pouvoir entre civils et militaires a échoué ?

L'insurrection populaire qui a évincé El-Béchir le 11 avril 2019 a rapidement dérapé et l'accord de partage du pouvoir entre militaires et civils n'a pas été respecté. Ce constat n'est pas une nouveauté puisqu'au cours de l'histoire, les politiciens soudanais souvent ne respectaient pas les accords.

La déclaration constitutionnelle de 2019 (21), qui a établi un gouvernement de transition et le Conseil Souverain, a été violée.

La violation la plus flagrante est l'absence de mise en place d'un Conseil de Transition Législatif. Un autre exemple est la nomination d'un Vice-Président du Conseil Souverain alors que ce poste n'existait pas dans la déclaration constitutionnelle. Pour rappel, cette nomination a été réalisée par al-Burhan qui souhaitait contenter son allié proche, Hemedti. L'accord de Paix de Juba entre le gouvernement et les forces rebelles signé en octobre 2020 a outrepassé son mandat et a amendé la déclaration constitutionnelle, intégrant les signataires dans le conseil souverain et le gouvernement. Pendant ce temps, les forces civiles ont été submergées par leurs rivalités internes et par leur gestion chaotique.

Le Dr. Abdalla Hamdok, à la tête du gouvernement civil, jouissait d'une popularité sans précédent dans son pays et à l'étranger. Son premier gouvernement a bénéficié d'une large légitimité populaire. Hamdok a évité l'effondrement de l'économie du pays et s'est attaqué à l'inefficacité des secteurs publics. **Le gouvernement de transition a hérité d'un pays ruiné avec une économie fragile, corrompu et contrôlé par les FAS et les FSR.**

Le gouvernement civil n'avait aucun contrôle sur les économies militaires (22) et les réformes économiques étaient lentes et chaotiques. Une grande partie des dégâts a été causée par l'inaptitude du gouvernement à développer une vision cohérente et à faire face à l'expansion de l'influence militaire.

Malgré certaines réussites économiques, Hamdok s'est avéré inapte à la tâche politique. Travaillant à l'international, il a été coupé de la réalité politique du

Soudan pendant une longue période. Par ailleurs, il a été inefficace face au pouvoir militaire et lent dans sa prise de décision. L'opinion publique lui reprochait également de trop s'appuyer sur la communauté internationale pour régler les problèmes internes du pays. Il lui était reproché de ne pas suffisamment interagir avec la population, qui pourtant le soutenait. Étrangement, il a délégué à Hemedti des questions hautement stratégiques, comme la direction du Comité pour les urgences économiques et les négociations de paix de Juba.

Prenant l'avantage des rivalités des FLC et de leurs faiblesses, les militaires ont orchestré un coup d'État le 25 octobre 2021. Dans une interview pour al-Jazeera Arabic le 26 novembre 2021, Hemedti a dévoilé la complicité de Hamdok dans le coup d'État (23) et ce dernier ne l'a jamais réfuté. Djibril Ibrahim, leader du Mouvement pour la Justice et l'Équité et Minni Arko Minnawi, leader du Mouvement pour la Libération du Soudan, tous les deux signataires de l'accord de paix de Juba, ont également soutenu le coup d'État et ont par la suite occupé des postes importants de responsabilité politique. Enfin, plusieurs entités civiles et tribales ont aussi soutenu le coup d'État.

De nombreuses manifestations ont été organisées pour protester contre ce coup d'État. Contre la volonté du peuple, les puissances régionales et les hauts-fonctionnaires américains ont fait pression pour la signature d'un accord avec les putschistes et le retour au pouvoir d'Abdalla Hamdok. Encore une fois, inexplicablement, Hamdok n'a pas imposé ses conditions mais a accepté celles des militaires. Il a signé un accord avec al-Burhan le 21 novembre 2021, affirmant

que cet accord mettrait fin à la violence et préserverait les acquis économiques. Par la signature de cet accord, le peuple soudanais considère que Hamdok a tacitement amnistié les auteurs du massacre des manifestants pacifiques. Très critiqué, Hamdok a démissionné en janvier 2022, laissant le pays avec un président autoproclamé, un cabinet vacant et un parlement en suspens. Face à cette détérioration de la situation, avec la médiation de l'UNITAMS (Integrated Transition Assistance Mission in the Sudan), de l'IGAD (Intergovernmental Authority on Development) et de l'Union africaine, les civils ont repris les négociations avec

les militaires, aboutissant à la signature d'un accord-cadre le 5 décembre 2022. À cette date, les rivalités entre al-Burhan et Hemedti ont commencé à émerger. La question la plus litigieuse était l'intégration des FSR aux FAS qui a refait surface pendant les négociations de l'accord-cadre (24). Hemedti a ainsi déclaré aux médias : « évoquer l'intégration des FSR dans l'armée pourrait désintégrer le pays. Les FSR sont constituées en vertu d'une loi approuvée par un parlement élu, et il ne s'agit pas d'un petit bataillon à inclure dans l'armée. Il s'agit d'une force importante » (25). Malgré leurs différences, les FAS comme les FSR ont

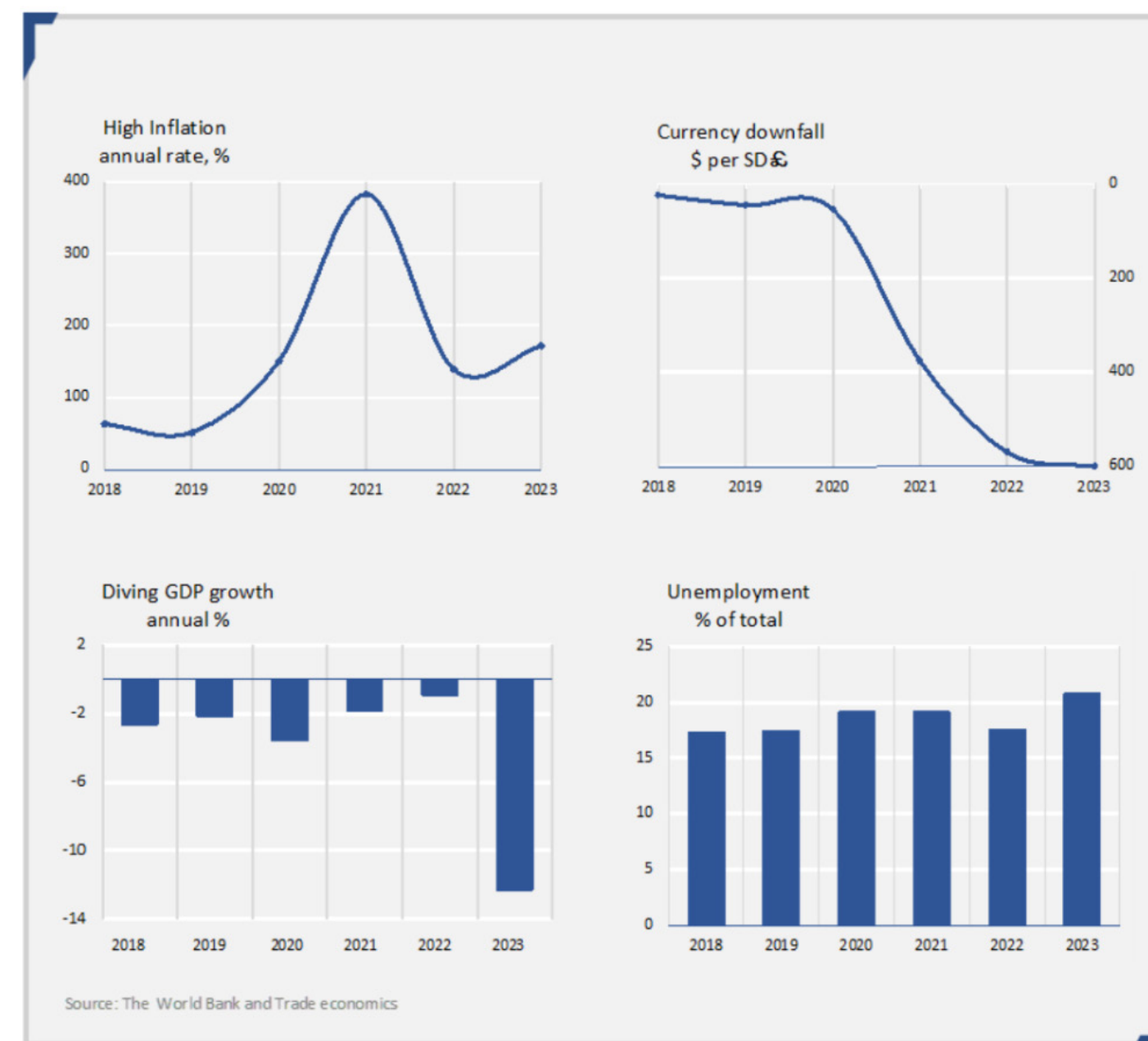


Figure : des indicateurs économiques en baisse.



Des femmes soudanaises montent leurs ânes pour fuir la violence à Khartoum, capitale du Soudan, le 28 mai 2022 (Photo, AFP).

finalément signé cet accord-cadre. Les négociations à huis clos ont permis de résoudre de nombreux problèmes liés au statut et à la fusion des FSR avec les FAS mais sans parvenir à un réel consensus.

Les relations extérieures du Soudan, en particulier celles avec la Russie, Israël et les pays voisins, constituent un autre

domaine de rivalité important entre al-Burhan et Hemedti. Une fois nommé vice-président du Conseil militaire soudanais en avril 2019, ce dernier a cherché à légitimer sa position, d'abord en recherchant le soutien des chefs tribaux, puis en affirmant son nouveau statut auprès des représentants étrangers à Khartoum. Il a donc commencé à

cultiver ses propres réseaux régionaux et internationaux. Cependant, Hemedti mélangeait ses affaires personnelles avec celles de l'État et agissait en solo avec peu de consultations. Par exemple, il s'est rendu en Russie une semaine après l'invasion de l'Ukraine alors que les relations du Soudan avec les États-Unis étaient déjà délicates. Mais aussi,

le partenariat d'Hemedti avec le groupe Wagner dans les activités minières, les mercenaires de FSR envoyés en Libye, tout cela sans tenir compte des intérêts des puissances internationales dans la région. Hemedti a aussi rencontré des responsables israéliens à l'insu d'al-Burhan et du Premier ministre. Plus rien ne pouvait apaiser la rivalité entre al-Burhan et Hemedti au point qu'à l'époque, le Premier ministre Abdalla Hamdok avait exprimé ses profondes inquiétudes quant à la fragmentation au sein des institutions militaires (26).

L'échec du partage du pouvoir était inévitable. **En effet, les divisions au sein des forces civiles, la fragmentation des forces militaires et les faiblesses du premier ministre, qui a quitté ses fonctions au plus fort de la crise, ont déstabilisé la période de transition.** S'est ajoutée à cette crise politique et cette polarisation sociale, une économie en chute libre : l'inflation a atteint 382% en 2021 et la croissance du PIB est négative depuis 2018. Aujourd'hui, la livre soudanaise continue de chuter par rapport au dollar américain dont le marché noir prospère (27). La dette extérieure atteint désormais 64 milliards de dollars américains (28). Le processus de restructuration de la dette soudanaise a commencé pendant la transition et le Soudan a atteint son « point de décision » en 2021 (29). Il devait atteindre le « point d'achèvement » en juin 2024, ce qui aurait pu réduire la dette du Soudan de 50 milliards de dollars US. Depuis le coup d'État militaire, les processus d'aide et d'allègement de la dette ont été suspendus.

Des initiatives de paix sont lancées, mais aucun accord n'a encore été trouvé. Le conflit au Soudan va plus loin que les rivalités entre les FAS et FSR.



Protestations contre le pouvoir militaire de Khartoum, au Soudan, le 6 avril 2022.

AFP/Marwan Ali

Il est plus difficile à résoudre d'autant plus que des rivalités additionnelles, internationales et régionales, viennent s'y superposer. Pour ainsi dire, le conflit soudanais est désormais imbriqué dans des conflits plus larges.

La sécurité de la mer Rouge est une priorité de l'Arabie Saoudite, de l'Égypte et d'Israël, et les anciens liens militaires du Soudan avec l'Iran et la Turquie sont de sérieuses préoccupations. Au même moment, la querelle croissante entre la Russie et les États-Unis porte également sur la sécurité de la mer Rouge.

De fait, les États-Unis craignent un éventuel accord entre le Soudan et la Russie pour établir une base logistique navale en mer Rouge et la présence du groupe Wagner aux côtés des FSR. Le Soudan est également devenu le théâtre d'une compétition politique et économique au sein du Golfe, car chaque État aspire à jouer un rôle plus large au-delà de la région du Moyen-Orient.

Malgré les multiples tentatives pour résoudre la situation, aucune n'est parvenue à modifier le cours des événements, ce qui aurait pu mettre fin à l'escalade du conflit. **À Djedda, l'initiative des États-Unis et de l'Arabie saoudite n'a pas réussi à créer une cessation durable des hostilités, de multiples cessez-le-feu convenus ayant été par la suite rompus.** L'initiative de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, le forum égyptien réunissant tous les États voisins et la tentative du Sud-Soudan d'accueillir des pourparlers entre les parties belligérantes ont tous abouti à une impasse (30). Ces initiatives n'ont pas abouti en raison de la position confuse des médiateurs considérés comme impartiaux. En outre, les forces civiles et les signataires de l'accord de paix de Juba n'ont pris part à aucune de ces initiatives.

Les forces civiles, pour leur part, ont des positions et des intérêts conflictuels qui remettent en cause leur crédibilité. Elles sont divisées entre les groupes neutres qui appellent à la fin de la guerre et les soutiens des FAS ou des FSR. Toutefois, un large ensemble d'acteurs civils soudanais se sont rencontrés à Addis Abeba et ont formé un vaste corps civil, la Coordination des Forces Civiles Démocratiques au Soudan (Taqaddum), un groupe dirigé par l'ex-premier ministre Abdalla Hamdok. Les signataires de l'accord de paix de Juba se sont rencontrés en Érythrée et au Soudan du Sud mais

n'ont pas trouvé de bases communes, donnant même lieu à de nouvelles dissensions. Certains se sont alignés aux idées des FAS et d'autres ont choisi le camp des civils ou des FSR.

Aujourd'hui, la situation est morose. Le Soudan est plus que jamais touché par la famine, les mouvements de population massifs, des destructions d'infrastructures continues et une chute vertigineuse de l'économie. Malgré cela, **ce conflit n'est toujours pas considéré tel qu'il devrait l'être, à la hauteur de ses besoins et au regard de l'urgence d'agir.**

Par conséquent, nombreux sont ceux qui remettent en question le rôle et l'efficacité de l'ONU. Polarisé, le Conseil de sécurité des Nations unies appelle à une action urgente pour mettre fin au conflit. Trop peu de mesures concrètes ont été prises, à l'exception de la création d'une mission d'enquête par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

Le conflit est brutal et va se prolonger car al-Burhan et Hemedti associent leurs propres destins à celui du pays. Le peuple soudanais ne souhaite certainement pas voir l'armée se mêler de politique et encore moins les milices paramilitaires. Les dirigeants militaires et civils comptent sur des acteurs extérieurs pour résoudre la situation économique et les problèmes politiques du Soudan.

Il est temps de poursuivre un dialogue national au moment où le Soudan fait face à un choix entre retourner sur le chemin d'une transition démocratique avec un gouvernement civil et une armée régulière ou se désintégrer avec la prolifération des milices ethniques et régionales.

Selma EL OBEID

Connaître l'Histoire

pour comprendre le particularisme
soudanais de remise en cause de
l'intangibilité des frontières africaines :
clefs de lecture

■ ARTICLE DE MATÉO LE LOUËR.

Le 9 juillet 2011, les Nations Unies reconnaissaient le Soudan du Sud comme un nouvel État souverain, le 193ème membre de l'ONU. Cette partition du Soudan, alors plus grand pays d'Afrique, devait permettre une fois pour toute de garantir la paix entre le Nord et le Sud de l'État alors en guerre civile quasi-ininterrompue depuis l'indépendance de 1956. La paix signée en 2005 prévoyait que la région autonome du Sud puisse accéder à l'indépendance via un référendum.

Cette décision, prise pendant le processus de paix, remettait de jure en question l'intangibilité des frontières, pourtant sacro-saint principe garanti et défendu par l'Union africaine depuis 1964. La question qui se pose est ainsi, pourquoi le Soudan a eu le droit à une telle dérogation ?

« Bienvenue au Soudan du Sud. Bienvenue au sein de la communauté des nations » (1). Tels étaient les mots de Ban Ki-moon, le 14 juillet 2011, lors de la 66ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, après que les 192 membres aient validé la recommandation du Conseil de Sécurité (Résolution 1999 (2011)) reconnaissant ainsi le Soudan du Sud comme le 193ème État membre de l'organisation.

Mais comment est-on passé en l'espace d'à peine dix ans, d'une des guerres civiles les plus meurtrières d'Afrique à la partition du Soudan en deux États souverains ? C'est l'objet de cet article : étudier l'histoire soudanaise via les différentes administrations coloniales et les nouveaux enjeux de puissance depuis 1956. En effet, **le conflit soudanais est trop souvent décrit comme un conflit ethnique entre un Nord arabo-musulman et un Sud noir-chrétien/animiste, or, il est bien plus complexe et les racines ne résident pas dans une simple confrontation interethnique pure.**

Les fins connaisseurs de l'Afrique savent que le Soudan n'est pas le seul pays à avoir vu ses frontières évoluer depuis les décolonisations africaines. En effet, en

1993, l'Érythrée, après une longue guerre d'indépendance contre le Négus blanc puis contre le Derg (2), se « détachait » via référendum de l'Éthiopie dont elle faisait partie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Alors pourquoi prendre l'exemple soudanais et non pas celui érythréen ? La réponse est simple, le Soudan du Sud est un État totalement nouveau. Il n'y a jamais existé dans l'histoire, un Soudan méridionale ou même une colonie à part entière du Soudan du Sud, qui serait au même titre que l'Érythrée italienne, un territoire à décoloniser selon les Nations Unies.

Alors comment le Soudan du Sud qui ne faisait pas partie de la liste des territoires non autonomes selon l'ONU a pu devenir indépendant en 2011 ? Revenir sur deux cents ans d'histoire est essentiel, sans quoi on ne peut comprendre le particularisme soudanais.

Il n'y a pas besoin de remonter aux temps anciens de l'éternelle Nubie où prospérait le Royaume de Koush (-2500 à 500) - auquel succéda les royaumes d'Alodia, de Nobatia et de Makouria de 500 à 1200 environ - pour comprendre le conflit entre le Nord et le Sud du Soudan. Néanmoins, l'important à retenir de cette période

ante coloniale, est l'influence de deux grandes religions monothéistes dans la région : le Christianisme, présent depuis le IV^{ème} siècle dans l'État voisin d'Abysinie qui se diffusa par la suite dans les trois royaumes nubiens, et l'Islam qui très rapidement après le début de l'Hégire en 622, pénétra le désert de Nubie en 681 et s'y diffusa plus largement après l'arrivée des sultans mamelouks en 1250.

Notre analyse débute donc à la période contemporaine, en 1805, quand Mehmet Ali, alors jeune officier ottoman d'origine albanaise entre en territoire égyptien après avoir reçu l'ordre du Sultan Mahmoud II d'aller récupérer l'Égypte après le retrait de Napoléon en 1801 (3). Installé au Caire, il exécute les chefs Mamelouks et obtient le titre de Wali (vice-roi). Il modernise le pays dans différents domaines, surtout militaires, ce qui lui permet de soumettre la Crète, la Syrie, le Yémen et le Soudan en 1821. Débute alors l'occupation ottomane du Soudan appelée Turkiya, avec la centralisation des pouvoirs à Khartoum. L'économie soudanaise se développe autour de la culture des arbres fruitiers, de la canne à sucre ainsi que par l'exploitation de mines d'or. Nonobstant, cette situation économiquement stable et prospère ne survit pas à la mort du Pacha Mehmet Ali en 1849. **Les élites égyptiennes tentent dès lors de trouver des solutions et de nouvelles sources d'enrichissement puis pénètrent au Sud du Soudan en y appliquant une nouvelle politique, « al Hukum ». Ce terme turco-arabe signifie péjorativement « pouvoir », et dans les faits, renvoie à l'accaparement des ressources des périphéries par le centre** (4). Le fondement même de cet al Hukum était l'esclavage, l'exploitation absolument impitoyable de la population noire à des fins commerciales et militaires,

et ce indépendamment de la religion. Les Ottomans cherchaient donc à accaparer les richesses du Sud : l'or et les esclaves, mais le résultat est mitigé car l'activité aurifère est décevante et le marché de l'ivoire est détenu par une mafia locale très fermée. De ce fait, les Égyptiens décident de se tourner exclusivement vers la traite des esclaves, un négoce très lucratif, dont souffrent en particulier les Dinkas, tribu noire de paysans du Sud du Soudan.

Malheureusement, la situation économique de l'Égypte reste morose. Souhaitant se moderniser et s'ériger au même niveau que les puissances européennes de l'époque, le Khédive (nouveau titre apparu à partir de 1863), Ismaïl Pacha, lance de grands projets très coûteux en contractant des prêts auprès de gageurs occidentaux surtout britanniques. Cependant, les Égyptiens peinent à les rembourser et donc, en guise d'acquittement, les Britanniques décident de s'octroyer certains droits en s'accaparant certains secteurs de l'économie, jusqu'à ce qu'en 1867, sous la pression de la couronne britannique, Ismaïl Pacha accepte de faire appel à eux pour administrer l'Égypte. C'est le général Charles Gordon qui est appelé en tant que Gouverneur-général du Soudan, tandis que l'explorateur anglais Samuel White Baker devient Gouverneur-général de l'Équatoria, actuelle région Sud du Sud-Soudan. Leur tâche est simple sur le papier : faire du Soudan une région lucrative pour l'Égypte.

Néanmoins, excédé par cette présence étrangère aux postes stratégiques dans son gouvernement, le Khédive Ismaïl renvoie les plénipotentiaires dans leur chancellerie respective. Cette démonstration de force du souverain égyptien n'est guère appréciée des Britanniques qui décident de pousser le petit-fils de

Mehmet Ali à abdiquer en faveur de son fils Tawfiq en 1879 (5). Avec ce nouveau vice-roi plus docile, le Royaume-Uni conforte sa mainmise sur l'Égypte et le Soudan, ce qui n'est pas du tout au goût de la population soudanaise, qui choisit de se soulever face à des Occidentaux qui prétendent abolir l'esclavage et aider l'économie. Une figure, et qui plus est, un religieux, prend la tête du soulèvement soudanais : le Mahdi.

Le mahdisme est une étape indispensable dans l'étude de l'histoire soudanaise tant sa compréhension nous explique et éclaire sur les raisons des guerres civiles post-décolonisation au Soudan et tant le combat contre cet intégrisme religieux fait écho aux guerres actuelles contre le terrorisme. Le Mahdi, littéralement « le bien guidé », est dans la religion musulmane un envoyé d'Allah sur terre qui doit venir à la fin des temps pour répandre son enseignement dans le monde entier (6). Cette fin de XIX^{ème} siècle renforce cette idée de fin des temps et l'image d'un homme, charismatique, qui s'autoproclame Mahdi : Muhammad Ahmad. Ce dernier, éduqué dans la confrérie des Soufis, va très rapidement s'éloigner de cette ligne de l'Islam qu'il juge décadente pour en adopter une plus rigoriste. Il interdit les bijoux, la musique et la danse, proscriit le pèlerinage à La Mecque et porte en haute estime le Djihad. La guerre sainte est un devoir religieux. Enfin, il procède à des autodafés de tous les livres à l'exception faite du Coran, seule sa parole fait foi (6). Comme les actuels chefs de guerre et dirigeants politiques de l'État islamique ou d'Al-Qaïda, le Mahdi interprète et réforme le livre sacré à son goût pour servir son idéologie politique en prétendant, comme les leaders islamis-

tes actuels, un retour aux origines. Cette idéologie et le personnage du Mahdi plaisent et ce dernier ne tarde pas à s'entourer de fanatiques prêts à mourir pour lui. Il lance donc une attaque contre les forces britanniques qui de leur côté ont rapidement vu dans ce curieux personnage une menace à leur emprise sur l'Est africain, si stratégique avec le Canal de Suez. De ce fait, la Reine Victoria charge le Colonel William Hicks, à la tête d'un contingent de 11 000 hommes, de mater la révolte mahdiste. Néanmoins, sous-estimant la bravoure et le sens du sacrifice des 40 000 combattants mahdistes qui suivent la maxime de leur néo-prophète, « qu'importe le nombre de nos soldats qui tombent, la mort est notre récompense » (6), les troupes anglo-égyptiennes, bien qu'en supériorité technologique, doivent s'avouer vaincu le 5 novembre 1883 à la bataille El-Obeïd. Ce jour-là, elles ne perdent pas seulement la guerre, mais également leur commandant, Hicks, tué dans une embuscade. Dans son livre, *The River War*, Sir Winston Churchill, futur lieutenant au sein de l'armée anglo-égyptienne au Soudan à la fin du XIX^{ème} siècle, décrit l'armée de Hicks comme « peut-être la pire armée à jamais partir à la guerre » (7).

Le siège de Khartoum, qui dura 11 mois, vient définitivement sceller la victoire mahdiste, le 26 janvier 1885. Pour l'heure les Britanniques décident de se retirer du jeu soudanais et de consolider leur présence en Égypte et dans d'autres territoires de leur vaste empire colonial où d'autres soldats britanniques tombent face à des rébellions internes. Dès lors, un Califat est proclamé, la Mahdiyyah, mais à peine créé, l'État mahdiste est endeuillé par la perte de son leader poli-

tique et spirituel qui s'éteint à l'âge de 40 ans en juin 1885. Lui succède alors Abdallahi ibn Muhammad, qui très rapidement, souhaite s'imposer comme le seul et unique Chef. Il évince la famille du Mahdi et met en place une économie centrée sur l'aspect militaire et en particulier le djihad. En somme, une véritable junta militaire est instituée au Soudan. Ces choix peu stratégiques plongent très rapidement la Mahdiyyah dans la crise, qui pâtit déjà d'un manque de reconnaissance sur la scène internationale et de famines. Nous sommes alors à la fin de la décennie 1890 et les Britanniques, vexés par la défaite de 1885, ont pour objectif de sécuriser leurs approvisionnements par le Canal de Suez et de s'imposer comme les maîtres dans cette région, d'autant plus après la défaite italienne contre l'État indépendant abyssinien (future Éthiopie) en 1896. Autre but pour les Britanniques, relier leurs colonies africaines du Caire au Cap. Ils se lancent alors, sous le commandement de Lord Horatio Herbert Kitchener, dans la « Reconquista » du Soudan. Bien aidés par la nouvelle arme qu'est la mitrailleuse, les Britanniques ne tardent pas à vaincre les forces mahdistes en 1899 et à faire du Soudan une colonie : le condominium anglo-égyptien (8).

L'étude et la compréhension du mahdisme, bien que courte période sur l'échelle de l'histoire soudanaise, sont essentielles pour la suite des événements. En effet, si les Britanniques ont remporté haut la main la victoire contre les mahdistes, ils craignent plus que tout leur retour et l'expansion à d'autres ethnies du Soudan de leur idéologie. Par conséquent, cette crainte s'est retranscrite dans leur modèle d'administration du condominium. Les autorités coloniales vont faire du Sud du Soudan une véritable prison à ciel ouvert

pour protéger les populations du Sud de toutes influences arabo-musulmanes. C'est une véritable administration différenciée qui naît alors, dès le début du XX^{ème} siècle. Le Nord est développé et paré d'infrastructures d'irrigations modernes pour la culture du coton, un système éducatif à l'occidental y est institué, le Gordon Memorial Institute est créé à Khartoum (avec la volonté d'être l'Eton africain) afin d'y former une élite soudanaise lettrée (avec une préférence pour des élèves arabes, arabo-phones et musulmans), des voies ferrées sont construites et le système du télégraphe y est installé. Au Sud, c'est l'exact contraire. Pourtant riche d'un climat équatorial, propice à tout type de culture, la stratégie des Britanniques n'est pas tant de développer économiquement le Sud, mais d'y maintenir la paix, preuve en est l'éducation qui est confiée à des missionnaires britanniques, dont l'objectif est davantage de diffuser la foi chrétienne que de réellement éduquer de futures élites Sud-Soudanaises. De nombreuses lois vont alors être promulguées allant dans ce sens. Dès 1918, les colonisateurs décident d'imposer l'anglais comme langue du Sud quand l'arabe est parlé au Nord, en 1921, c'est l'Indirect rule, comprenez : le Nord gouverne le Nord et le Sud, le Sud. L'année suivante le Closed District Order entre en vigueur. La frontière entre le Nord et le Sud devient dure : on ne peut pénétrer au Sud si on n'en est pas originaire et trois ans plus tard, en 1925, les marchands du Nord ne peuvent plus du tout commercer avec le Sud.

Ainsi, le Sud est véritablement isolé et souffre d'un sous-développement profond face à un Nord qui semble monter en puissance dans le domaine agricole et industriel. Néanmoins, ce désintérêt politique

des Britanniques vis-à-vis du Sud, en plus de l'excuse de la lutte contre le mahdisme, vient du fait que les administrateurs coloniaux n'imaginent pas que le Soudan anglo-égyptien puisse rester un unique État. Ils ambitionnent que le Sud-Soudan obtienne une émancipation officielle du Nord et rejoigne l'Afrique de l'Est britannique. En effet, également maîtres, plus au Sud, du Kenya, de l'Ouganda et du Tanganyika (ancienne Afrique orientale allemande, sous mandat depuis 1921), les Britanniques ont toujours imaginé le futur du Sud-Soudan vers le Sud. Le diplomate et ancien envoyé au Soudan Harold MacMichael, avait déclaré que « l'administration du Sud devait être développée selon des principes « africains » plutôt qu'« arabes » et que l'avenir du Sud-Soudan pourrait en fin de compte relever des pays de l'Afrique de l'Est britannique plutôt que du Moyen-Orient » (9). Une note diplomatique adressée à la mission Milner, en charge de l'avenir du protectorat britannique sur l'Égypte, en date de 1919 fait état que « la possibilité que la partie sud (noire) du Soudan soit finalement coupée de la zone nord (arabe) et reliée à un système d'Afrique centrale est [à garder] à l'esprit » (9). Néanmoins, l'année 1947 est annus horibilis pour la Couronne britannique : la perte du Raj indien ainsi que les troubles en Palestine mandataire ont raison des plans initiaux de nouvelles délimitations dans leurs colonies d'Afrique de l'Est. Le choix d'un système fédéral, sur le modèle de Westminster, moins prenant et plus facile à transposer, est



Représentation de Mohammed Ahmed.
Wikimedia Commons

South Sudan-Sudan Land Boundary

Mercator Projection, WGS-84 Datum
Scale accurate at 11°N

0 45 90 180 Miles
0 45 90 180 Kilometers

© International Mapping, all rights reserved

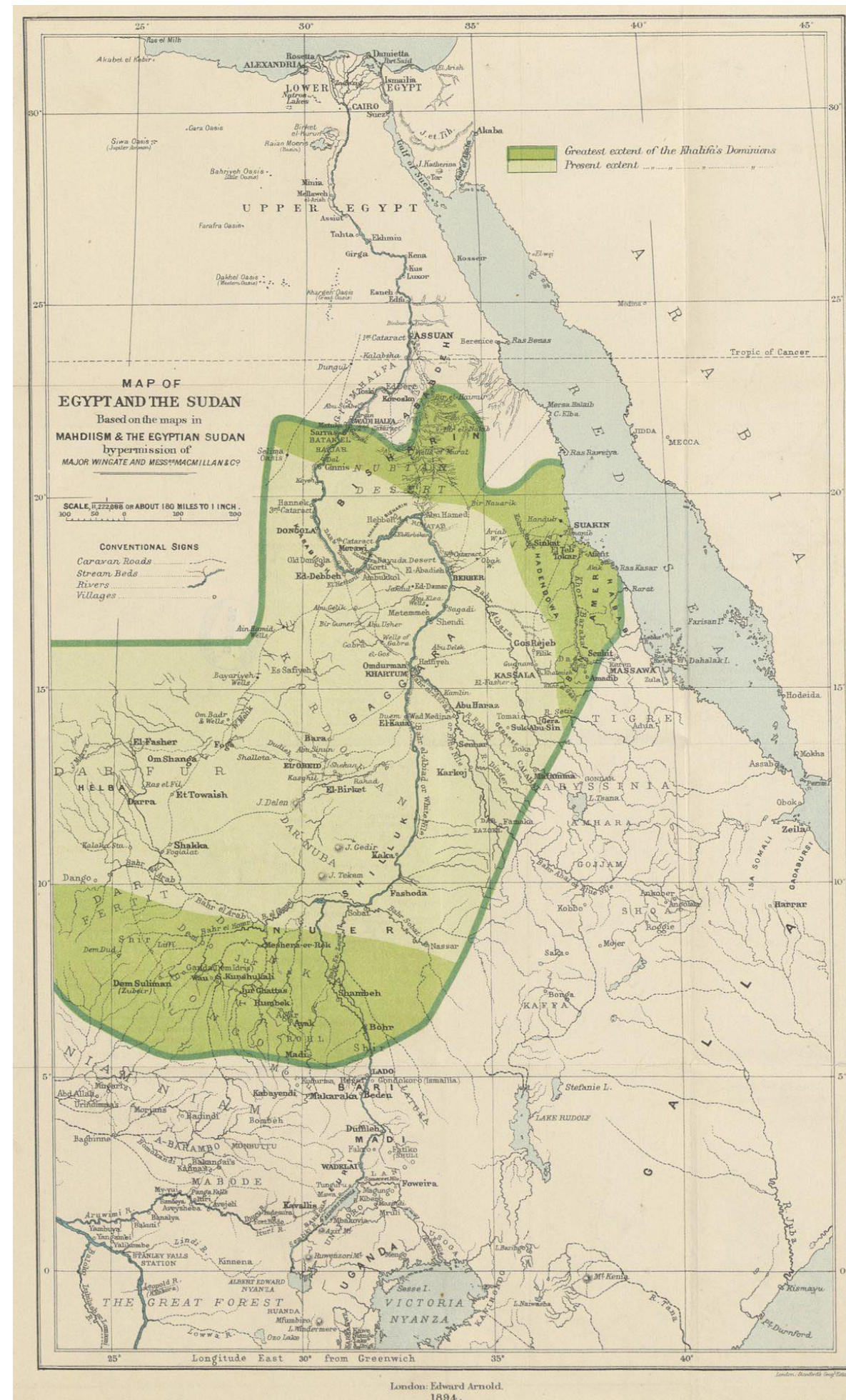


À l'heure des décolonisations en Afrique, la question du futur des frontières africaines se pose. Dans quelles délimitations les nouveaux États évolueront ? À l'idée d'une tabula rasa des frontières et d'un nouveau dessin de l'Afrique politique, le principe de l'uti possidetis y est préféré. Celui-ci consacre les frontières héritées de la colonisation comme futures frontières internationales, devant permettre une stabilité pour le développement futur des États. Ainsi, c'est dans les frontières d'un Soudan uni, bien que de facto il ne l'ait jamais été, que le Condominium accède à l'indépendance le 1er janvier 1956.

Néanmoins, dès l'été 1955, les leaders politiques du Sud, qui ont commencé à s'institutionnaliser après la Première Guerre mondiale, ne souhaitent pas passer d'un joug colonial à celui du Nord. Le simple système d'une fédération soudanaise ne leur plaît pas et ils souhaitent que leurs intérêts, dont celui de l'autodétermination, soient pris en compte. La mutinerie de Torit marque le début de la Première Guerre civile soudanaise ; celle-ci durera jusqu'en 1972. En seize ans de conflits armés, la lutte du Sud aura déstabilisé le pouvoir fragile du Nord qui, incapable de faire la paix et par faute d'une majorité claire au Parlement, sera marqué par deux Coup d'État militaires : en 1958 celui du Général Abboud (qui loin d'insuffler une once de vie au processus de paix attisa les braises du combat avec la mise en place de politiques d'islamisation et d'arabisation forcée du Sud (3)) et en 1969, celui du Général Nimeiry. C'est à ce dernier que l'on doit la première main tendue au Sud, conscient que pour

conserver le pouvoir, un retour à la stabilité politique est essentiel. Les accords d'Addis-Abeba sont signés le 26 février 1972. Ils mettent fin à une guerre civile qui aura emporté 50 000 âmes (10) et prévoient la création d'une région autonome du Sud. **Nonobstant, faute d'un héritage politique autre que l'al Hukum et d'un projet politique clair, le Sud peine à se développer et la découverte du premier gisement de pétrole soudanais en 1978 par Chevron dans la région transfrontalière Nord-Sud de l'Unity ne va pas arranger les affaires du jeune gouvernement autonome.**

Dès lors, la question de la souveraineté des puits de pétrole et des recettes associées à leurs exploitations se pose entre le Nord et le Sud autonome. Nimeiry voit dans l'or noir le moyen de diversifier l'économie soudanaise et de s'ouvrir à de nouveaux marchés. Il souhaite donc s'en accaparer l'usufruit complet. Face à un Sud qui n'est pas de cet avis, Nimeiry décide de suivre la maxime « diviser pour mieux régner » : son projet, subdiviser le Sud afin de gagner des soutiens parmi des chefs locaux. Rien n'y fait et le 5 juin 1983, face à une résistance sudiste qui s'organise autour de l'Armée de Libération du Peuple Soudanais (ALPS) sous le commandement de John Garang, le Général Nimeiry décide d'abroger les accords de 1972, mettant ainsi fin à la courte période d'autonomie du Sud. C'est alors le début de la Seconde guerre civile soudanaise. Nimeiry est rapidement déposé par un Coup d'État en 1985, qui ouvre la voie à une transition démocratique, elle aussi de courte durée. Cette dernière, ne supportant pas les dissensions dans une majorité trop large, vacille face au Coup d'État d'un autre militaire, le Général Omar el-Béchir, porté par les islamistes d'Hassan Al-Turabi qui dénoncent la perte d'influence de



1894 political map of Sudan

l'islam dans les processus de dialogue entrepris avec le Sud et dans la future constitution (11). C'est alors le paroxysme des tensions Nord-Sud, Khartoum ne cache désormais plus ses plans de promulguer la République islamique du Soudan où la Charia régissait tous les pans de l'économie et de la société soudanaise (11).

Si en 1990, la paix semblait impossible, le processus ne va pas tarder à s'enclencher dès 2002. Mais alors comment la décennie 1990 a permis à un conflit vieux de près de cinquante ans de trouver une voie pacifique ? À la suite de nos recherches, nous avons identifié trois facteurs de la paix : la recomposition des mouvements en lutte, la politique étrangère américaine vis-à-vis du Soudan et le pétrole.

Au sein de l'ALPS, une guerre d'égo éclate entre le Chef « incontesté » John Garang et Riek Machar, qui décide avec d'autres fidèles de fonder un mouvement bis. Ce schisme dans le mouvement sudiste permet à Omar el-Béchir de tenter de négocier la paix avec Riek Machar plus enclin à la discussion que Garang, lors de différents sommets sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD - groupement des États d'Afrique du Nord-Est dont la mission initiale est la bonne coopération de ses États membres). Néanmoins, ces sommets ne mènent à rien tant que les combats continuent entre le Nord et le Sud mais également entre les mouvements sudistes (12). Dès lors, conscients que la paix ne pourrait être obtenue qu'avec une ALPS unie, les deux anciens frères ennemis finissent par se réconcilier le 6 janvier 2002 pour mener ensemble le processus de paix qui s'ouvre. Au Nord aussi, des changements sont à noter avec l'éviction par Omar el-Béchir de la tête

pensante du régime, Hassan al-Turabi, trop religieux et radical pour entrevoir une paix. Les relations américano-soudanaises ont depuis l'indépendance de 1956 toujours été excellentes et nombre de leaders soudanais (démocrates ou dictateurs) ont été reçus en visite d'État à la Maison-Blanche. Néanmoins, un tournant s'opère en 1990 lors de l'invasion irakienne du Koweït. Quand les forces américaines mènent la coalition pour combattre les forces de Saddam Hussein, le Soudan d'el-Béchir préfère se ranger derrière lui. Pire encore pour les États-Unis, Al-Turabi propose à Oussama Ben Laden, leader d'Al-Qaïda, de s'installer à Khartoum en 1992. Les Américains décident alors de mettre sous asphyxie le Soudan via des sanctions économiques, politiques, mais également des frappes aériennes sur l'hôpital de Khartoum, alors lieu supposé de stockage d'armes chimiques, en réponse aux attentats des ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya en 1998. El-Béchir est alors contraint de s'avouer vaincu et de tendre la main aux américains s'il souhaite conserver son pouvoir à l'heure où de nouveaux puits de pétrole sont découverts et qui pourraient à coup sûr, relancer l'activité économique soudanaise (12).

Ainsi, ces trois facteurs ont permis d'accélérer le processus de paix qui se tiendra entre 2002 et 2005 au Kenya. Six protocoles constituent le Comprehensive Peace Agreement, dont le Protocole de Machakos, en date du 20 juillet 2002, qui prévoit après une transition de six ans la possibilité pour le Soudan du Sud de s'autodéterminer. **À l'été 2011, l'ONU accueille un nouveau membre, le Soudan du Sud. Loin de régler les problèmes au Nord et au Sud, qui ont connu ou connaissent des guerres civiles, c'est un nouveau dif-**

férend frontalier qui est né de la scission du Soudan.

Pour conclure, la guerre civile presque ininterrompue au Soudan (1955-2005) aura été l'une des plus graves crises humanitaire et géopolitique des conflits post-décolonisation avec des estimations basses de 3 millions de morts (11). Face à cela, la partition du Nord et du Sud a été vue comme la solution la plus pertinente, et cela se comprend tant les deux régions du Nord et du Sud ont été coupées l'une de l'autre pendant près de soixante années de colonisation britannique. C'est grâce à l'étude de l'histoire contemporaine du Soudan qu'on comprend que la partition dès 1956 aurait peut-être été efficace et pourquoi l'Union africaine n'a eu d'autre choix que d'accepter que soit remis en cause son principe d'intangibilité des frontières, précisant toutefois

dans une résolution suivant la déclaration d'indépendance du Sud, que « le Soudan constitue un cas exceptionnel qui, en aucune façon ne remet en cause le principe sacro-saint du respect des frontières héritées lors de l'accession des pays africains à l'indépendance » (13). **Néanmoins, les frontières africaines ont été pensées par des Européens qui raccrochent l'idée de frontière à celle d'État-nation wébérien, un modèle impossible en Afrique tant les diversités ethniques sont nombreuses.** En voulant créer un État-nation Sud-Soudanais noir-chrétien/animiste, on oubliait simplement que le conflit Nord-Sud au Soudan n'était pas inter-ethnique mais celui d'une population sous le joug d'une autre. Dès lors, on a laissé un État nouveau sans passé politique, autre que l'al Hukum se développer, encore une fois au détriment des populations civiles.

Matéo LE LOUËR.

Le rôle et l'importance de l'ONU

dans la prévention et la résolution du conflit soudanais

■ ARTICLE DE GIULIA CANCELLARO

L'Organisation des Nations unies (ONU) intervient au Soudan depuis de nombreuses années. Ce pays s'inscrit pourtant encore dans un contexte de conflit meurtrier. Il est donc intéressant d'analyser l'impact réel de l'ONU dans la résolution du conflit soudanais en examinant les principales résolutions liées au souhait d'un apaisement des tensions et de la fin du conflit. Ces résolutions s'accompagnent d'actions concrètes sur le terrain comme l'Opération hybride Union Africaine - Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). La coopération avec l'Union Africaine (UA) est également un axe de recherche important pour évaluer l'efficacité des actions de l'ONU.

Depuis sa création en 1945, l'ONU a souvent joué un rôle crucial dans le contexte des conflits régionaux en facilitant les négociations, en fournissant une assistance humanitaire et en déployant des missions de maintien de la paix. L'un des exemples les plus notables de l'intervention de l'ONU dans un conflit complexe est celui du Soudan qui représente un défi de taille pour la communauté internationale. Ainsi, pour mieux appréhender et comprendre les actions et outils de l'ONU dans la promotion de la paix et la stabilité internationale, et pour en faire ressortir les succès et les limites, il semble logique d'analyser le rôle de cette Organisation dans la prévention et la résolution des conflits en se concentrant sur la situation au Soudan.

Les outils de l'ONU pour la résolution du conflit soudanais.

En considérant le cas spécifique du Soudan, l'ONU a mis en place plusieurs opérations de maintien de la paix. Pour analyser l'apport de l'ONU dans le cadre du conflit soudanais, l'étude de la place de l'ONU dans les conflits de la région africaine semble essentielle, d'autant plus si on la compare avec la place des

autres institutions et mécanismes régionaux, notamment l'Union Africaine (UA). L'intérêt est de savoir si les actions de l'ONU et de l'UA sont concurrentes, subsidiaires ou plutôt coordonnées et si les conséquences de cette relation sont notables pour le conflit au Soudan.

Des outils législatifs : l'exemple de la Résolution 1593 et ses implications pour le Darfour.

L'ONU s'est appuyée sur la mise en œuvre de la Résolution 1593 comme outil pour prévenir et résoudre les conflits et dispose donc d'outils de nature réglementaire. Dans le cas du conflit au Soudan, la résolution 1593, adoptée le 31 mars 2005 par le Conseil de sécurité, représentait une réponse directe aux atrocités commises au Darfour (1). Il s'agissait alors d'un **outil législatif permettant à l'ONU de répondre à la nécessité d'un renforcement en faveur de la justice et de la sécurité** pendant le conflit. Ce conflit, opposant les forces gouvernementales soudanaises et les milices Janjawids à plusieurs groupes rebelles, a engendré des crimes de masse, des viols systématiques, des déplacements forcés et d'autres violations graves des droits

de l'homme, que la communauté internationale a qualifié de génocide. Sans mentionner directement le terme « génocide », Jan Egeland, ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies en charge des affaires humanitaires a d'ailleurs à l'époque mis en avant le fait qu'un « nettoyage ethnique » était en cours au Darfour (2).

L'objectif principal de la résolution 1593 était de référer la situation au Darfour à la Cour pénale internationale (CPI), autorisant ainsi le procureur de la CPI à enquêter et à poursuivre les responsables des crimes commis depuis le 1er juillet 2002, conformément à l'article 13(b) du Statut de Rome. Cette résolution a été d'une haute importance dans la mesure où « la situation au Darfour a été la première à être déférée à la CPI par le Conseil de sécurité de l'ONU (...) Il s'agissait de la première enquête de la CPI portant sur des allégations de génocide » (3). En outre, la résolution inclut également l'appel à tous les États membres, y compris le Soudan, à coopérer pleinement avec la CPI pour cet objectif et à fournir un soutien logistique et financier, pour faciliter les enquêtes et les poursuites de la Cour. Suite à cette résolution, la CPI a pu émettre **plusieurs mandats d'arrêt contre des hauts responsables soudanais, dont l'ancien président Omar el-Béchir, inculpé en 2009 et 2010 pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide** (4). Malgré ces mandats, la mise en œuvre de la résolution 1593 a rencontré plusieurs défis, notamment la non-coopération du gouvernement soudanais sous la présidence d'Omar el-Béchir et un soutien international très variable, qui ont compromis son efficacité opérationnelle. Cependant, cette résolution a permis une dissuasion notable en renforçant le rôle de la CPI comme organe

institutionnel capable de poursuivre les auteurs de crimes graves.

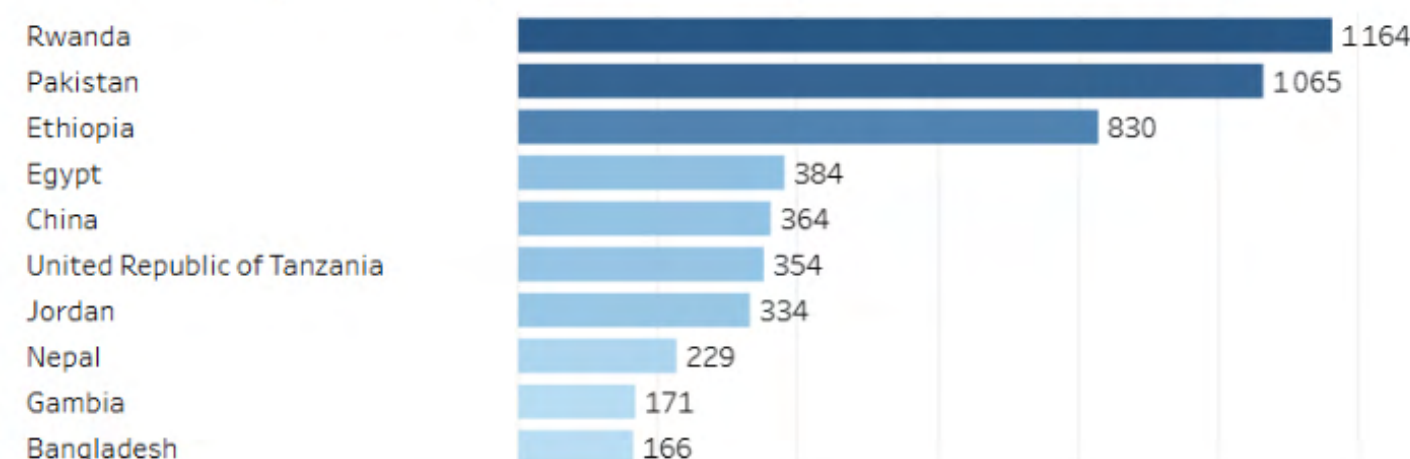
En plus des nombreuses résolutions émises pour que le conflit soudanais cesse, des actions multilatérales sont encore impulsées sur le terrain. Ce sont par exemple les opérations de maintien de la paix, déployées par l'Organisation des Nations unies, qui sont elles-mêmes rendues possibles par l'adoption de plusieurs résolutions.

Les missions de maintien de la paix : la transition de l'Opération hybride Union africaine. Nations Unies au Darfour (MINUAD) à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

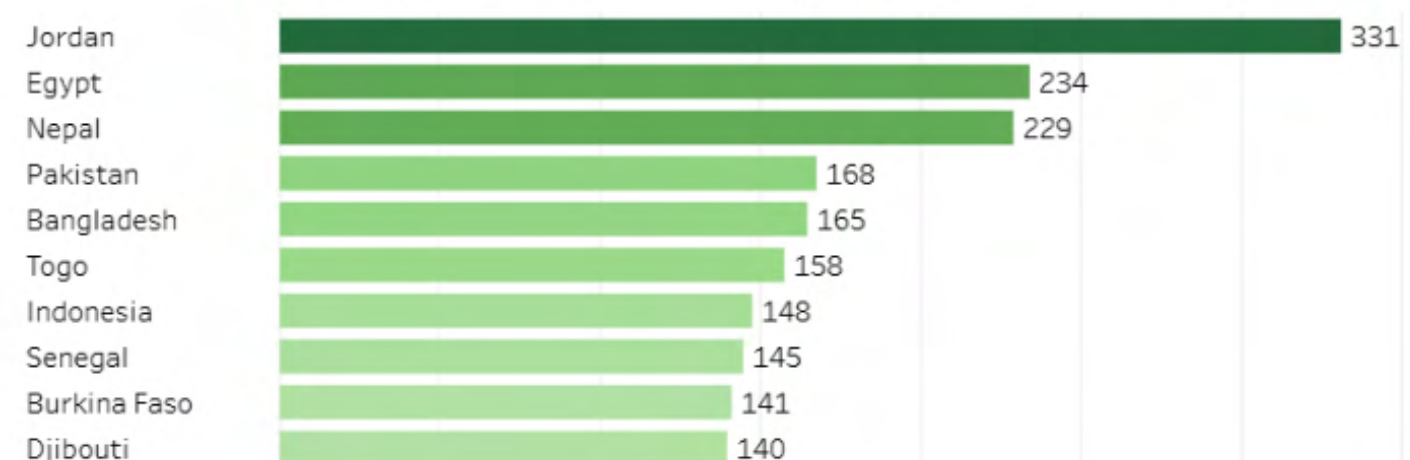
Les missions de maintien de la paix se sont en premier lieu concentrées sur le Darfour, une région de l'ouest du Soudan dévastée par la violence depuis 2003. Elles ont connu une évolution significative avec le passage de l'Opération hybride Union Africaine - Nations Unies au Darfour (MINUAD), à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS ou UNITAMS). Ce changement reflète **le besoin de l'ONU d'adapter ses missions de maintien de la paix au contexte historique et géographique particulier de la région et en fonction de l'évolution du conflit.**

La MINUAD, créée en 2007 avec l'adoption de la résolution 1769 du Conseil de sécurité, représentait une collaboration inédite entre l'ONU et l'UA pour gérer la crise au Darfour. Cette mission hybride avait pour mandat de protéger les civils, de faciliter l'aide humanitaire et de contribuer à la sécurité dans la région, expliquant ainsi le rôle fondamental de

Top ten troop contributors (as of December 2020)



Top ten police contributors (as of December 2020)



Graphique des contributions pour la sécurité en 2020 - ONU

l'UA dans cette mission (5). Le 27 juin 2017, « la résolution 2363 (2017) a été adoptée par le Conseil de sécurité qui a renouvelé le mandat de la mission et décidé de réduire l'effectif maximum autorisé de militaire et de policiers de la MINUAD » (6). Sur l'ensemble de la mission, **environ 200 000 militaires ou policiers dont 10 000 femmes, de 75 pays différents sont intervenus pendant treize années.**

En décembre 2020, le personnel sur place comptait environ 8 900 individus (civils, experts, police, militaires, volontaires, etc), alors qu'il était pourtant autorisé d'en déployer 19 248 (6). Les dix premiers contributeurs à cette mission pour l'année 2020 en terme d'envoi de personnels militaires et policiers sont mis en avant à travers le graphique réalisé par l'ONU, ci-dessus.



MINUAD Des Casques bleus pakistanais au contact de la population locale dans le nord du Darfour, au Soudan.

Pour autant, la MINUAD a été confrontée à de nombreux obstacles, y compris des attaques contre les forces de maintien de la paix, des restrictions d'accès et un manque de coopération de la part du gouvernement soudanais, qui ont prolongé le conflit au fil des années. Pour illustration, selon l'ONU, près de « 288 soldats de la paix, militaires, policiers et civils de 31 pays ont perdu la vie alors qu'ils servaient au sein de la MINUAD, le deuxième plus grand nombre de morts parmi toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU » (7). Au mois de juillet 2008, sept casques bleus sont décédés suite à une attaque à l'arme lourde alors que l'insécurité pour le personnel liés aux opérations de maintien de la paix s'intensifiait : « les forces de Nations

Unies et le personnel humanitaire sont en proie à des attaques de plus en plus fréquentes au Darfour. La MINUAD a ainsi vu ses activités entravées par une faction de l'Armée de libération du Soudan » (8).

Avec l'évolution de la situation politique au Soudan, notamment après le renversement du président Omar el-Béchir en 2019, **la MINUAD a cédé la place à la MINUATS**. Le Conseil de Sécurité a décidé de mettre fin au mandat de la MINUAD lors de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2559 en 2020 (9). La MINUATS a quant à elle finalement vu le jour le 1er janvier 2021 via la résolution 2524 (2020). Ce changement de mission était envisagé pour mieux répondre aux besoins complexes du Soudan en pé-

riode de transition politique : en effet, la MINUATS, en se concentrant sur la transition démocratique, la promotion de la gouvernance et de l'état de droit, puis le renforcement des capacités institutionnelles locales, représentait une approche plus holistique et orientée vers l'avenir par rapport à la MINUAD, qui était principalement axée sur la protection des civils et la facilitation de l'aide humanitaire. Pour autant, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan a dû prendre fin du fait d'une décision émise le 16 novembre 2023 par le gouvernement soudanais (10). L'adoption de la résolution 2715 (2023) a mis fin à cette mission qui s'est officialisée dans les faits sur le terrain à partir du 1er mars 2024.

En plus de ces missions d'opération de maintien de la paix qui tente de s'adapter au mieux au contexte géopolitique du pays, **d'autres missions sont toujours menées au Soudan ou dans les pays proches impactés par la guerre comme la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei - FISNUA (11) ou encore la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)** afin de stabiliser la région. Elles ont respectivement pu voir le jour grâce à la signature de la résolution 1990 (2001) et de la résolution 1996 (2011). La première mission a pour objectif de pacifier une partie de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud tandis que la deuxième répond à la crise ayant éclaté en décembre 2013 (12). Ainsi, les résolutions et les missions

d'opération de maintien de la paix sont des outils permettant la réduction des effets dévastateurs du conflit soudanais et ont pour objectif de résoudre le conflit. Pour autant, ces outils ne peuvent être suffisamment efficaces sans une coopération avec des institutions régionales comme l'Union Africaine (UA).

Les limitations de l'action de l'ONU dans la résolution du conflit soudanais : un chevauchement entre le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA et le Conseil de Sécurité de l'ONU ?

La gestion des crises sur le continent africain soulève des questions importantes concernant la relation entre les institutions régionales et internationales. La présence du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (CPS) et du Conseil de Sécurité de l'ONU (CSNU) interroge sur le potentiel chevauchement entre les deux instances dans leur rôle de maintien de la paix et de la sécurité dans la région. En particulier, la crise au Darfour nous offre un cadre analytique pour mieux comprendre la relation entre ces deux institutions. De fait, la pluralité institutionnelle sur un même territoire peut impliquer une certaine concurrence et compétition en matière de légitimité d'action ou d'intervention, et plus généralement au niveau opérationnel.

Une pluralité institutionnelle menant à une concurrence opérationnelle ?

Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (CPS) et le Conseil de Sécurité de l'ONU (CSNU) sont deux piliers essentiels de la gouvernance internationale en matière de paix et de sécurité. Le CPS, établi en 2004 en vertu de l'Acte constitutif de l'Union Africaine, est l'organe décisionnel principal pour

la prévention, la gestion et la résolution des conflits sur le continent africain et a pour vocation d'intervenir dans les crises par le biais de missions de maintien de la paix, de médiation et de sanctions économiques (13). Il se compose de 15 membres élus : 5 membres sont élus pour un mandat de trois ans et dix membres pour un mandat de deux ans. Le CSNU, créé en 1945 par la Charte des Nations Unies, est aussi composé de 15 membres, dont cinq permanents avec droit de veto (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni) et dix membres élus pour des mandats de deux ans. Le CSNU a le pouvoir d'autoriser des interventions militaires, d'imposer des sanctions et de mettre en place des missions de maintien de la paix (14).

Étant donné cette pluralité institutionnelle, certains pourraient penser à une concurrence entre le CSNU et le CPS en matière de sécurité et de résolution des conflits sur le territoire africain. Se pose ainsi la question de la légitimité d'intervention dans le conflit et de la préséance pour agir. En effet, **la crise du Darfour a mis en évidence la préférence de certains États africains pour les missions africaines par rapport à celles dirigées par l'ONU, au point où plusieurs initiatives pour la paix dans la région ont été bloquées par l'opposition des autorités soudanaises** (15). La décision de créer une mission hybride entre l'UA et l'ONU pour éviter ce problème semble donc soutenir cette idée de légitimité d'une institution sur l'autre dans certains contextes.

D'un point de vue théorique, on pourrait dire qu'il n'y a pas une concurrence directe entre le CSNU et le CPS, car selon la Charte des Nations Unies, toute autre action entreprise dans un cadre régional

ou sous-régional ne peut se faire que sous l'aval du Conseil de Sécurité des Nations Unies ou son autorisation (16). Il semble donc y avoir, plutôt qu'une concurrence, une subsidiarité entre les deux institutions. En même temps, d'un point de vue pratique, l'on pourrait arriver à la même conclusion en se demandant si le CPS dispose de suffisamment de ressources et de moyens pour soutenir les missions. Cet élément est en effet essentiel pour identifier une potentielle concurrence car la compétition pour les ressources en est souvent un des indicateurs les plus fréquents. Cependant, du moment que les États africains éprouvent des difficultés pour intervenir sans l'appui de l'ONU dans la majorité des missions sur le continent, on peut dire qu'il n'y a pas de réelle concurrence entre les deux, mais plutôt une coopération au niveau des ressources et des connaissances pour mieux gérer le conflit (17).

Une subsidiarité ou une coordination d'action dans les missions en commun ?

Le principe de subsidiarité suggère que « la paix durable est plus probable lorsque les mécanismes de résolution des conflits sont dirigés par des acteurs ayant une proximité culturelle, géopolitique ou stratégique avec la crise » (17). Cela confère une légitimité accrue aux yeux des populations locales, comme observé au Darfour où les autorités soudanaises ont initialement préféré l'intervention de l'Union Africaine (UA) à celle de l'ONU. À cette nuance près que cette préférence ne signifie pas forcément une méfiance vis-à-vis de l'ONU ou un non souhait des populations quant à l'intervention de l'Organisation. De fait, lorsque les civils ont eu connaissance de la fin de la MINUAD, beaucoup d'entre eux ont manifesté contre le retrait du

personnel et pour le maintien des actions de l'UA et de l'ONU. Cette volonté s'exprimait d'ailleurs parfois sur des pancartes lors des manifestations où il était écrit : « Nous faisons confiance à l'ONU pour protéger les personnes déplacées » (18).

Bien que ne mentionnant pas explicitement le principe de subsidiarité, les chartes des deux institutions incluent des articles qui le reflètent. L'article 53.1 de la Charte des Nations Unies indique en effet que le CSNU peut utiliser des accords ou organismes régionaux – reconnus par l'article 52 – pour appliquer des mesures coercitives prises sous son autorité (16). Cependant, toute action coercitive régionale nécessite l'autorisation du CSNU, ce qui limite l'autonomie des organisations régionales comme l'UA et dénote donc un certain degré de subsidiarité entre les deux. La seule exception à l'article 53.1 est l'article 51, qui autorise les parties à exercer leur droit à la défense individuelle ou collective jusqu'à ce que le CSNU prenne les mesures appropriées pour restaurer et garantir la paix et la sécurité à l'échelle internationale (16).

De la même façon, la Charte de l'UA confirme cette position, reconnaissant ainsi ses limites pour ce qui concerne la sécurité et la résolution de conflits dans la région africaine. L'article 17 reconnaît en effet explicitement le rôle principal du CSNU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et souligne la nécessité de coopération étroite entre les deux : « le Conseil de paix et de sécurité coopère et travaille en étroite collaboration avec le Conseil de sécurité des Nations unies, qui assume la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales » (19). Comme évoqué précédemment, on peut encore une fois noter une absence de concurrence

entre les deux institutions, mais plutôt une subsidiarité et une préséance bien établies et institutionnalisées dans le droit.

Cependant, il est tout aussi important de reconnaître que la relation entre les deux institutions n'est pas seulement une relation de subsidiarité et qu'elle intègre aussi l'idée d'une relation de complémentarité. En effet, l'article 17.2 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'UA précise que « chaque fois que nécessaire, recours sera fait aux Nations Unies pour obtenir l'assistance financière, logistique et militaire nécessaire pour les activités de l'Union dans le domaine de la promotion et du maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique » (19). La matérialisation de cette idée peut être illustrée par la MINUAD au Darfour, en occasion de laquelle le CSNU a décidé de permettre au CPS de prendre les devants en approuvant le déploiement de la mission. Cependant, les importantes contributions logistiques et financières de l'ONU ont finalement laissé place à la coordination de ces missions sous la direction des Nations Unies (17). On peut donc voir que le CPS et le CSNU jouent un rôle important dans la résolution des conflits et le maintien de la paix dans la région africaine, et que chacun peut avoir un rôle légèrement prédominant par rapport à l'évolution du conflit lui-même.

L'intervention de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans les conflits régionaux, illustrée par le cas du Soudan, démontre à quel point son rôle est crucial pour la résolution des crises mondiales. Face à des défis complexes tels que la guerre civile, le génocide et les crises humanitaires, l'ONU a su déployer des outils variés, notamment



des missions de maintien de la paix, telles que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), ainsi que des résolutions législatives, comme la Résolution 1593. En analysant la relation entre l'ONU et les institutions régionales telles que l'Union Africaine (UA), il apparaît clairement que la coordination et la complémentarité sont essentielles pour aborder efficacement les conflits, et que malgré un degré de subsidiarité qui existe entre les deux, il n'y a pas de réelle concurrence dans l'activité des institutions.

De fait, les relations entre l'ONU et l'UA et leurs actions coordonnées sont

Ci-dessus : des réfugiés sud-soudanais avec des articles de secours dans le site pour réfugiés de Bidibidi, en Ouganda - HCR/David Azia.

toujours nécessaires comme le rappel Rosemary DiCarlo, l'actuelle Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, qui se dit « prête à redoubler d'efforts avec ses partenaires multilatéraux notamment l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Ligue des Etats arabes et les principaux Etats membres et partenaires » (20). En même temps, certaines ONG et associations appellent l'ONU et l'UA à intensifier leur coopération, comme cela a été le cas pour l'antenne d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Est en

mai 2023, où Tigre Chagutah, en sa qualité de Directeur régional, a appelé les deux institutions à agir rapidement pour éviter une escalade des violences à l'encontre de civils et notamment à El Fasher (21).

Giulia CANCELLARO

Les actions et les besoins du PAM au Tchad

pour répondre aux répercussions du conflit soudanais à la frontière tchadienne et au sein du pays.

* Les références mentionnées dans cette analyse d'entretien sont présentes seulement pour appuyer les propos évoqués par la personne interviewée.

■ ENTRETIEN AVEC ENRICO PAUSILLI, DIRECTEUR PAYS ADJOINT, DIRECTEUR PAYS ET REPRÉSENTANT PAR INTÉRIM DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL AU TCHAD.

ANALYSE ET RETRANSCRIPTION PAR FIONA BESSIOUD-JANOIR

Enrico Pausilli présente les enjeux auxquels fait face le Programme Alimentaire Mondial au Tchad vis-à-vis des répercussions du conflit soudanais et des autres conflits limitrophes. Il y évoque les besoins du PAM mais aussi les différents projets et programmes déployés par l'agence humanitaire pour répondre aux besoins des populations vulnérables. Finalement, Enrico Pausilli met en avant les objectifs de l'antenne au Tchad qui consistent donc à soutenir les populations et plus largement à participer à la prévention et à la résolution des conflits tout en stabilisant la région.

Analyse des problématiques liées à la crise alimentaire au Tchad et à la crise de déplacement des réfugiés soudanais.

« Le Tchad fait face à une véritable crise humanitaire ». Elle comprend en son sein en réalité plusieurs types de crises qui s'entretiennent et s'intensifient.

En premier lieu, le pays est marqué par les crises des déplacés de force, largement intensifiées via le conflit soudanais et les conflits faisant rage dans les pays limitrophes comme la « République Centrafricaine, le Nigéria et le Cameroun ». Il existe également des déplacements internes qui sont plus particulièrement localisés vers le Lac Tchad, avec une augmentation de l'insécurité avec notamment la présence de groupes armés comme Boko Haram (1). Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Tchad s'efforce par conséquent de venir en aide à 2 millions de bénéficiaires de juin à août 2024, dont 610 000 sont des réfugiés soudanais arrivés depuis avril 2023.

L'autre crise majeure au Tchad est concomitante à la période de soudure. Enrico Pausilli la décrit comme « la période qui précède la récolte où il y a une insuffisance alimentaire dans le pays ». C'est donc généralement dans cet intervalle

de temps que l'insécurité alimentaire s'aggrave. Les populations se retrouvent dans une situation où elles n'ont plus de réserves puisqu'elles ont épuisé les stocks des précédentes récoltes mais doivent encore attendre avant de récolter la prochaine production. Aujourd'hui au Tchad, un enfant sur deux souffre d'anémie dans les camps de réfugiés et beaucoup souffrent de retards de croissance. Il a d'ailleurs été estimé qu'entre juin et août 2024, « 3,4 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire sévère » (2). À cela s'ajoute finalement le fait que « le taux global de malnutrition aiguë est supérieur à 10% dans certains cas et dépasse aussi les 15% dans certaines localités ». Ainsi les populations tchadiennes font elles-mêmes face à des périodes d'insuffisance alimentaire, « avec une situation nutritionnelle [qui] reste aussi très préoccupante », en même temps que la pression sur les ressources s'intensifie avec les déplacements de réfugiés.

En plus de ces crises importantes, les inondations en périodes de pluies pourraient entraîner une diminution de la production agricole dans le pays. Enrico Pausilli précise qu'en 2022, « il y a eu près d'un million de sinistrés à cause des inondations fluviales et pluviales (3) et les prévisions pour 2024 sont au même

pic qu'en 2022 ». Ces pics risquent d'être d'autant plus imprévisibles et conséquents dans les prochaines années du fait du changement climatique.

Pour ce qui concerne le conflit soudanais plus spécifiquement, ce dernier a un impact non négligeable pour le Tchad et sur l'orientation stratégique des actions du PAM. Avant la guerre, les populations à l'Est du Tchad étaient alimentées par des importations provenant du Soudan. Désormais, l'apport alimentaire via ce pays n'est plus assuré. En conséquence de quoi, « l'insécurité alimentaire dans l'Est, d'où sont arrivés aussi les réfugiés, a beaucoup augmenté ». Les populations font durement face à un choc économique au niveau global, à l'inflation des prix des denrées alimentaires, à l'augmentation des coûts de production ou de transports et à des problématiques liées à la chaîne d'approvisionnement (4). En réalité, ce sont toutes les frontières tchadiennes qui sont concernées, ce qui fait du pays un territoire « particulièrement enclavé » dans une aire régionale plus qu'instable.

Pour répondre aux besoins des communautés et des réfugiés, le PAM au Tchad se trouve largement dans l'obligation d'importer les produits d'alimentation via les pays limitrophes. Pour autant, « dans ses efforts d'approvisionner les populations vulnérables et de réduire les prix, le PAM est en train d'ouvrir des nouveaux couloirs logistiques ». L'agence internationale parvient ainsi à réduire les effets des facteurs aggravants des multiples crises au Tchad tout en apportant un soutien essentiel aux populations vulnérables. Les conflits frontaliers (dont celui du Soudan), l'afflux de populations déjà fragilisées, le changement climatique et « les perturbations du commerce

transfrontalier avec le Soudan » puis les autres pays limitrophes, sont autant de défis que le PAM Tchad décide de relever.

Les activités du PAM Tchad à l'échelle nationale et à l'échelle transfrontalière avec le Soudan.

De manière générale, le PAM concentre son aide pour environ 1 million de retournés (5), de populations hôtes et de réfugiés parmi les plus vulnérables, dont les réfugiés soudanais, et pour un million de personnes qui souffrent des conséquences de la soudure (6).

En ce qui concerne les activités frontalières au Soudan, les activités du PAM consistent à mettre en place des projets et programmes de « réponse humanitaire d'urgence à travers des transferts monétaires, des transferts de vivres et avec la fourniture de produits nutritionnels ou de kits d'urgence ». **Avec les gouvernements, ses partenaires et les bailleurs de fonds, qui sont très importants, l'Organisation parvient également à mettre en place des projets et des activités répondant à un nécessaire développement de la résilience des populations,** plus singulièrement des réfugiés, mais aussi des communautés locales. Enrico Pausilli précise que ces projets « visent à augmenter la production agricole » pour rendre les populations autonomes. De manière plus concrète, le PAM au Tchad participe à la construction de barrages, de digues, d'épandages pour la gestion de l'eau mais aussi à la production de semences et plus largement à la construction d'infrastructures agricoles. Grâce à ses actions, les équipes parviennent à réduire l'insécurité alimentaire ou à en limiter les effets, ce qui permet entre autres de répondre aux besoins élémen-

taires des réfugiés soudanais, qui ont par ailleurs été « remarquablement bien accueillis par le gouvernement ».

Les difficultés et les besoins du Programme Alimentaire Mondial au Tchad pour répondre au mieux aux enjeux relatifs à l'aide aux réfugiés et aux autres populations.

Selon Enrico Pausilli, « d'ici la fin de l'année, pour faire face à toutes les crises, le PAM aura besoin de plus de 234 millions de dollars ». L'agence humanitaire, qui est « financée à 100% par des fonds volontaires » manque actuellement de ressources et de financements adéquate pour mettre en œuvre tous ses programmes de manière continue (7) même si les gouvernements sont cette année les premiers bailleurs de l'agence. Le PAM doit faire face à une « augmentation des besoins humanitaires » avec un manque de ressources sur place et en parallèle, des « fonds humanitaires qui sont restés plus ou moins stables » et qui sont toujours plus dispatchés pour répondre aux problèmes et aux besoins croissants à l'international. En même temps, les besoins du PAM au Tchad augmentent sur le terrain. La situation ne semble pas s'arranger puisqu'aujourd'hui, juste au niveau de la ville frontalière d'Adré, plus de 600 réfugiés traversent depuis le Soudan tous les jours et dans les prochains mois des milliers de personnes sont encore attendues. Enrico Pausilli ajoute qu'en 2023, **« le PAM [au Tchad] a reçu seulement 20% des contributions pour soutenir les populations ciblées, ce qui a contribué à la détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle en 2024 »**.

D'autres difficultés majeures sont à relever comme les défis logistiques qui

s'ajoutent aux défis financiers. Le PAM doit pouvoir intervenir sur un terrain deux fois plus grand que la France, marqué par une insuffisance voire une absence de routes praticables avec « des couloirs logistiques pour l'approvisionnement des vivres qui sont perturbés à cause des conflits frontaliers ou des restrictions douanières ». Un autre défi, aussi lié à la logistique, est celui de la temporalité des actions. Le PAM doit s'organiser afin de parvenir à envoyer l'aide alimentaire et pour « prépositionner l'assistance humanitaire avant la saison des pluies », qui s'étend du mois de juin au mois de septembre. Encore une fois, cette organisation est rendue très compliquée à cause de perturbations fréquentes de transports et de l'inaccessibilité de certaines zones.

Le PAM au Tchad : vecteur de prévention et de résolution du conflit au Soudan, des conflits limitrophes et régionaux.

Le Programme Alimentaire Mondial au Tchad répond en plusieurs points à la prévention et à la résolution de conflits dans la région, au Soudan et au Tchad, et ce, en partie grâce aux financements et au soutien des gouvernements, de différentes instances et des partenaires. C'est un pays avec des enjeux géopolitiques et stratégiques forts. La région Sahélienne est très instable. Via ses différents projets et programmes, le PAM participe à la stabilisation de la région. Si l'Organisation se trouvait finalement dans l'incapacité de soutenir le Tchad pour répondre aux besoins des populations, par manque de financements, il existerait un risque de déstabilisation régionale encore plus grand.

Ainsi, il va sans dire que **les programmes et projets du PAM au Tchad sont en**



Des milliers de personnes ont fui le Soudan pour se réfugier au Tchad.

partie mis en place et pérennisés grâce aux financements émis par la communauté internationale. Ces financements permettent à l'organisation de maintenir ses activités au service des populations vulnérables. C'est pourquoi il est absolument fondamental que les financements persistent et soient suffisants puis renouvelés pour déployer les activités de soutien (8). Même si les investissements de développement sont importants, les résultats vont prendre des années à être visibles. En effet, l'impact des activités actuellement impulsées par cette Organisation internationale se perçoit

via des effets immédiats mais « sera surtout visible dans quelques années » grâce à la durabilité des actions. Il faut donc maintenir l'assistance humanitaire à grande échelle pour donner le temps aux acteurs de développement de déployer leurs projets. Certes, le PAM participe à la prévention et à la résolution des conflits dans la région, pour autant, les gouvernements, « qui sont les premiers bailleurs et appuis financiers via les institutions internationales », jouent aussi un rôle déterminant dans la crise des réfugiés et dans la prévention ou la résolution des conflits régionaux et nationaux, dont le

conflit soudanais. Le rôle stratégique du pays est essentiel et « il est très important pour la communauté internationale de ne pas oublier le Tchad parmi les grandes crises humanitaires de par le monde ».

Sur des aspects moins géopolitiques et stratégiques, les causes principales menant à la fuite des réfugiés soudanais, au-delà de la guerre au sein de leur pays, sont l'insuffisance alimentaire, la faim voire la famine. Les enjeux humains et sociaux sont colossaux puisqu'il existe au Tchad une pression croissante sur les ressources alimentaires et les ressources

en eau, ce qui participe encore une fois au risque de « déstabiliser la zone ». Ainsi, via son assistance humanitaire par l'apport en besoins alimentaires et nutritionnels, le PAM stabilise justement cette zone. Enrico Pausilli ajoute que « pour stabiliser une crise et augmenter la cohésion sociale entre les nouveaux réfugiés, les anciens réfugiés et les communautés présentes, il est très important de fournir une assistance adéquate et opportune à grande échelle ». L'objectif premier est d'éviter les tensions entre les communautés et entre les anciens ou les nouveaux réfugiés dans ce contexte

de ressources limitées. Pour cela le PAM s'efforce d'éviter toute rupture de son assistance alimentaire.

Le PAM Tchad participe à la prévention et la résolution des conflits sur deux temps : le court terme et le long terme. Comme évoqué précédemment, sur le court terme, il s'agit de la mise en place d'actions d'urgences avec impacts immédiats. Sur le long terme, le but du PAM est de redresser les causes de l'insécurité alimentaire, de rendre les populations résilientes et autonomes, avec un travail qui se concentre particulièrement autour de l'accès à la terre des populations vulnérables afin de pouvoir rendre efficaces les projets de résilience axés sur les populations. Plus singulièrement, **le PAM Tchad s'appuie sur le concept de l'Humanitarian and Development Nexus** (9). Dans le passé, les approches d'intervention étaient séparées entre le domaine humanitaire et le développement. Les acteurs humanitaires intervenaient pour les opérations d'aide d'urgence puis, plusieurs années plus tard, les acteurs de développement s'attelaient à développer des programmes sur la durée. Il a finalement été conclu que cette stratégie ne répondait pas aux besoins des populations. Désormais, les deux approches sont reliées et intégrées entre elles. **Les acteurs humanitaires et les acteurs de développement travaillent ensemble dès le début de la crise. Grâce à ses compétences et surtout à son « double mandat, le PAM au Tchad a la possibilité et les compétences d'agir en qualité d'acteur humanitaire et d'acteur de développement ».**

Enrico PAUSILLI,
Fiona BESSIOUD-JANOIR



Lien Appel aux dons :

Faites un don | Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM)
sur : https://donate.wfp.org/fr/1244/donation/single/?campaign=2440&_ga=2.92782238.269445652.1718209818-89690805.1711719775

L'intervention des ONG dans certaines localités du Soudan

promotion du dialogue interculturel,
éducation, sensibilisation et appel
à la mobilisation.

* La rédaction de cet article, au-delà des recherches théoriques, a été rendue possible via l'analyse de plusieurs entretiens anonymisés.

■ ARTICLE DE MOUSTAPHA TAHIR CHOUKOU

Le Soudan, riche en diversité culturelle et ethnique, est aujourd'hui ravagé par une guerre fratricide qui oppose différentes factions armées et groupes ethniques. Les ONG locales agissent directement sur le terrain pour apaiser les tensions et apporter de l'aide aux populations vulnérables. Certaines d'entre elles interviennent spécifiquement en faveur d'un dialogue interculturel, de l'éducation et de la sensibilisation des populations. Elles appellent aussi à la mobilisation de la communauté internationale pour les soutenir dans leur projets.

Depuis plusieurs décennies, le Soudan est en proie à une série de conflits ethniques et militaires, qui ont récemment atteint des niveaux alarmants de violence et de chaos. Les causes de ce conflit sont multiples et complexes, allant de la marginalisation historique de certaines communautés à la lutte pour le contrôle des ressources naturelles, en passant par des tensions politiques exacerbées.

La situation actuelle est d'une gravité sans précédent. **Les combats se sont intensifiés, et la violence interethnique a pris une ampleur dévastatrice.** À titre d'exemple, au mois de mai 2024 et en l'espace de deux semaines, ce sont au moins 134 personnes qui sont décédées à El-Fasher suite à des affrontements, dans une ville qui avait pourtant « été relativement épargnée » (1). Le Secrétaire général des Nations unies juge que cette intensification des violences dans cette localité menace plus de 800 000 personnes (2). Les combats meurtriers entraînent aussi une forte instabilité économique et constituent l'une des principales causes de ce que l'on considère aujourd'hui comme la plus grande crise de déplacement internes au monde, avec environ 8,8 millions de réfugiés internes (3). En plus de la guerre, les populations locales souffrent de la faim voire de la famine. **Les populations n'ont plus les moyens de se nourrir dans la mesure où « le conflit a fait grimper les prix des denrées alimentaires de base d'au moins 83% » (4).** Des milliers de Soudanais cherchent

ainsi refuge dans les pays voisins comme le Tchad, l'Éthiopie, l'Égypte et le Sud-Soudan. Ces mouvements massifs de populations créent une crise humanitaire majeure, avec des millions de personnes vivant dans des conditions précaires.

Face à cette tragédie, les associations, les Organisations non gouvernementales (ONG) locales et les antennes des ONG internationales, jouent un rôle crucial mais ces dernières sont débordées et font face à des situations dangereuses. Ces organisations sont aujourd'hui pour ainsi dire confrontées à de nombreux défis. La communauté internationale, quant à elle, peine à trouver des solutions efficaces pour mettre fin aux hostilités.

Les appels à un cessez-le-feu restent largement ignorés et le conflit au Soudan est souvent relégué au second plan par rapport à d'autres crises. Cette indifférence a des conséquences désastreuses pour les populations soudanaises, qui n'ont pas les soutiens nécessaires et suffisants pour impulser de leur côté

de la société civile pour faire entendre les victimes et mettre en place des projets collectifs en leur faveur.



des actions en faveur de la résolution du conflit. Plusieurs acteurs et de nombreuses structures mettent aujourd'hui en lumière la situation du Soudan pour mobiliser la communauté internationale et susciter une action concertée en faveur de la paix et de la stabilité.

Cet article vise à exposer les efforts soutenus des ONG sur le terrain et à analyser les appels à une mobilisation globale pour impulser les initiatives de paix et de réconciliation. Les ONG comptent sur le devoir de vigilance et la responsabilité

Les ONG : moteurs de changement par le dialogue et l'échange dans un contexte difficile et dangereux.

Les ONG au Soudan jouent un rôle essentiel dans la gestion de la crise humanitaire engendrée par le conflit armé. Leur proximité avec les communautés affectées leur permet de comprendre et de répondre efficacement aux besoins urgents de la population. Malgré les défis auxquels elles sont confrontées, ces organisations déploient une série d'initiatives visant à prévenir les tensions

interethniques, à promouvoir la paix et à apporter un soutien vital aux victimes du conflit. **Elles organisent régulièrement des forums de dialogue et des ateliers de médiation pour encourager les échanges entre les différentes communautés ethniques. Ces forums offrent un espace sécurisé où les leaders communautaires, les jeunes et les femmes peuvent discuter ouvertement des causes de tensions et explorer des solutions pacifiques.** Par exemple, l'ONG Darfur Peace and Development vise à « impliquer les jeunes des zones de conflit dans la défense des droits de l'homme, le renforcement des capacités et la promotion de la paix » (5). Ces structures fournissent également un soutien psychosocial aux victimes des violences. Elles mettent en place des sessions de conseils, des groupes de soutien et des activités communautaires pour aider les individus et les familles à surmonter les traumatismes. L'ONG SOS Children's Villages au Soudan, offre un soutien psychologique aux enfants traumatisés par la guerre, aidant à leur réinsertion sociale et scolaire (6).

En même temps, les travailleurs humanitaires et les médiateurs locaux opèrent dans des conditions extrêmement dangereuses. Les initiatives de paix et de réconciliation se heurtent souvent à l'opposition de factions qui profitent du conflit. Des groupes armés, ainsi que certains leaders politiques, peuvent voir d'un mauvais œil les efforts de pacification. **La violence généralisée et l'absence de sécurité exposent les personnels des ONG à des risques élevés, y compris aux menaces de mort, aux attaques de convois ou encore à des exécutions sommaires par les forces militaires et les groupes armés.** Les attaques contre les convois huma-

nitaires et les bureaux des ONG sont assez fréquentes, ce qui met en péril la vie des travailleurs et la continuité des opérations. C'est ce qui est d'ailleurs arrivé le jeudi 02 mai 2024 où un convoi humanitaire de la Croix Rouge s'est fait attaquer, entraînant ainsi la mort de deux chauffeurs (7). Cette insécurité rend difficile la mise en œuvre des projets sur le terrain et entrave gravement les efforts de médiation. La méfiance et la résistance au changement au sein de certaines communautés posent des défis supplémentaires à la mise en application de programmes de paix. Le climat de méfiance et les tensions interethniques historiques alimentent les divisions, rendant la réconciliation d'autant plus difficile.

Malgré ces défis, ces structures continuent de jouer un rôle indispensable dans la promotion de la paix et de la réconciliation. Par leurs actions, elles espèrent mobiliser la communauté internationale et les citoyens pour venir en aide aux populations vulnérables. Les initiatives des ONG locales sont un témoignage de résilience et d'engagement envers un avenir pacifique pour le Soudan.

L'apport des ONG internationales et locales : une aide primordiale pour les populations.

En période de conflit, plusieurs organisations non gouvernementales ont mené des initiatives efficaces pour aider les populations touchées.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL, par exemple, a déployé des efforts significatifs depuis le 15 avril 2023, date à laquelle le Soudan a été plongé dans un conflit violent entre les forces armées soudanaises (FAS) et le groupe paramilitaire des Forces de Soutien Rapide (FSR).

Pour atténuer les souffrances des populations affectées, cette ONG s'est concentrée sur la fourniture de services vitaux d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans l'État de Gedaref vers la frontière éthiopienne (8). L'organisation a assuré l'accès à l'eau potable par le biais du transport d'eau par camion et la construction de points d'eau. En outre, elle a mis en place des infrastructures sanitaires d'urgence pour l'assainissement et a sensibilisé la population aux risques de maladies grâce à des distributions de kits d'hygiène et des activités de promotion de l'hygiène. Depuis 2020, plus de 21 000 personnes au Soudan ont bénéficié de l'aide de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL (8).

De son côté, Première Urgence Internationale a relancé en 2022 ses activités au Soudan, se concentrant sur des initiatives de santé et de nutrition dans le Sud Kordofan (9), une région touchée par des années de conflit et d'isolement. Ces actions visent à combler les lacunes en matière de soins de santé et de nutrition, en travaillant étroitement avec les communautés locales pour adapter les interventions aux besoins spécifiques sur le terrain. L'ONG a mis en place des cliniques mobiles et des centres de nutrition pour traiter la malnutrition aiguë chez les enfants et les femmes enceintes, tout en offrant des services de soins de santé de base pour les maladies courantes et les blessures liées au conflit. À Gedaref, Première Urgence Internationale mobilise les communautés locales pour augmenter leur résilience sur le long terme. Les volontaires sont appelés à sensibiliser les populations autour de la santé communautaire et plus spécifiquement de l'hygiène, la malnutrition ou encore la gestion des

déchets. Ce programme est en partie financé par le Comité Interministériel d'Aide Alimentaire en France (10).

Ainsi, les initiatives de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL et de Première Urgence Internationale illustrent l'impact positif que peuvent avoir des actions bien ciblées et coordonnées même dans des contextes extrêmement difficiles. **Leur travail démontre l'importance de la présence continue et de l'engagement des ONG sur le terrain pour répondre efficacement aux crises humanitaires complexes.** Leurs efforts soutiennent non seulement la survie immédiate des personnes affectées par la crise, mais aussi la restauration de leur dignité et l'espoir d'un avenir plus stable. En apportant un soutien vital et en travaillant en étroite collaboration avec les communautés locales, ces organisations contribuent de manière significative à la lutte contre les effets dévastateurs du conflit au Soudan, offrant des perspectives de rétablissement et de paix à long terme.

L'appel au soutien des ONG locales et internationales pour réduire l'insécurité, la famine et les maladies qui touchent les populations soudanaises.

La crise humanitaire au Soudan atteint des proportions alarmantes alors que le conflit armé continue de ravager le pays, en particulier dans les zones de Khartoum et des États du Darfour. **Depuis le début des combats, la situation sécuritaire s'est tellement détériorée que l'ensemble de la communauté humanitaire a dû évacuer au moins temporairement la capitale, rendant les efforts de secours encore plus difficiles.**

En avril 2024, Justin Brady, chef du bureau d'aide humanitaire des Nations Unies

(OCHA) au Soudan, s'exprimant depuis Port-Soudan, a mis en lumière les défis colossaux auxquels sont confrontées les organisations humanitaires, notamment l'accès limité aux populations en détresse, des entrepôts pillés et des obstacles bureaucratiques en raison de l'insécurité omniprésente (11).

La situation humanitaire est exacerbée par une grave famine, avec près de 18 millions de Soudanais souffrant de faim aiguë. En juin 2024, environ 43% de la population est en situation d'urgence en matière d'insécurité alimentaire et plus généralement, ce sont 14 millions d'enfants qui ont besoin d'une assistance rapide (3). D'après les données d'une note transmise par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 9 personnes sur 10 sont en situation de crise alimentaire d'urgence au Darfour (4). Le manque de nourriture et de médicaments a conduit à une augmentation alarmante des cas de malnutrition, de choléra et de rougeole. De fait, Catherine Russell, directrice générale de l'UNICEF, a souligné l'intensification de la malnutrition sévère, une situation qui dépasse les pires projections (12). **À Renk, au nord-est du Soudan du Sud, plus de 34 000 personnes souffrent de malnutrition, et les cas de rougeole et de choléra sont nombreux** (13). En février dernier, 14 enfants sont morts de faim dans l'État du Darfour, un chiffre qui souligne l'urgence de la crise alimentaire au Soudan (14). Au-delà du Darfour, on estime que 17,7 millions de personnes à travers le pays sont en situation d'insécurité alimentaire (13). La situation n'est guère meilleure dans les pays frontaliers.

Au Tchad, plus de 600 000 réfugiés soudanais ont trouvé refuge dans des

villes comme Adré, près de la frontière (15). **D'après l'Organisation des Nations unies, et en date du 6 juin 2024, ce sont au total 2 millions de personnes qui ont quitté le pays, dont 35% au Soudan du Sud et 33% au Tchad** (3). Les infrastructures locales ne sont pas suffisamment équipées pour accueillir ce flot de personnes. L'accès à l'eau potable est particulièrement problématique : les enfants quittent le camp dès l'aube et ne reviennent que l'après-midi, après avoir parcouru de longues distances pour chercher quelques litres d'eau. Cette quête quotidienne d'eau montre l'ampleur de la crise et les sacrifices que doivent faire les réfugiés pour survivre.

Bon nombre d'associations locales et d'organisations internationales, comme le Programme Alimentaire Mondial au Tchad, appellent la communauté internationale à redoubler d'efforts pour soutenir les populations affectées par ce conflit. Ces structures évoquent la nécessité d'une augmentation des ressources financières et matérielles, mais aussi un soutien logistique pour assurer la distribution efficace de l'aide. En outre, des initiatives de long terme doivent être mises en place pour reconstruire les infrastructures locales et renforcer la résilience des communautés touchées. De fait, aujourd'hui, au Soudan, environ 80% des hôpitaux sont inopérants (3).

Les ONG misent sur l'éducation des jeunes pour favoriser une paix durable à long terme.

Après le 15 avril 2023, le pays a plongé dans une spirale de violence qui affecte de manière disproportionnée les enfants et les jeunes, les rendant témoins et victimes de pertes dévastatrices et de



Première Urgence Internationale, Mission au Soudan du Sud (close)

souffrances indicibles. Par exemple, d'après l'UNICEF, « au moins 35 enfants auraient été tués et plus de 20 blessés lors de l'attaque hier du village de Wad-al-Noora » (16). Pour fuir les violences voire la faim, Hadja, une jeune fille de 16 ans a traversé la frontière soudanaise pour se réfugier au Tchad, illustrant la gravité de la crise humanitaire qui sévit au Soudan et dans ses pays voisins. Elle raconte avoir marché pendant trois jours sans eau

pour fuir la guerre (3). Cette situation est représentative des conditions auxquelles sont confrontés les enfants au Soudan. D'après l'UNICEF, « depuis plus d'un an, 24 millions d'enfants soudanais vivent un réel cauchemar. Ils sont nombreux à avoir tout perdu : parents, frères et sœurs, amis... 4,6 millions d'entre eux ont dû quitter leurs maisons en raison des attaques dans leurs villages » (17). La guerre au Soudan a provoqué une

crise sans précédent dans le secteur de l'éducation, compromettant l'avenir de millions d'enfants et de jeunes.

La fermeture massive des écoles, due à l'insécurité et aux déplacements forcés, a laissé 19 millions d'enfants sans accès à l'éducation (13). Cette situation a des répercussions profondes sur le développement intellectuel et psychologique des enfants. Les attaques contre les écoles et les établissements éducatifs ont

transformé ces lieux d'apprentissage en zones périlleuses. Dans de nombreuses régions, les écoles ont été endommagées ou détruites par les combats, rendant impossible leur réouverture sans une reconstruction significative. Là où les infrastructures sont encore en place, l'insécurité persistante empêche les enfants d'y accéder en toute sécurité. Les enseignants, eux-mêmes victimes de violences ou déplacés, sont souvent incapables de reprendre leur travail, ce qui aggrave encore la pénurie de personnel éducatif qualifié.

L'impact psychologique sur les enfants est considérable. Privés de leur routine scolaire, de leur environnement d'apprentissage et de leurs interactions sociales, de nombreux enfants souffrent de stress, d'anxiété et de traumatismes (18). L'école joue un rôle crucial dans la stabilisation de la vie des enfants en période de crise, offrant non seulement une éducation, mais aussi un soutien psychosocial et une certaine normalité. **La fermeture des établissements exacerbe les traumatismes subis par les jeunes, rendant plus difficile leur réintégration dans la société et leur rétablissement émotionnel. En outre, l'interruption de l'éducation les expose à des risques accrus de recrutement par des groupes armés.** Les jeunes sans école sont plus vulnérables à être enrôlés de force et les filles, en particulier, courent un risque élevé de mariages précoces et de violences basées sur le genre (19), des pratiques qui augmentent lorsque les systèmes éducatifs s'effondrent.

Les efforts pour offrir une éducation alternative, tels que les classes temporaires et les programmes d'apprentissage à distance, sont entravés par des défis logistiques et financiers. L'instabilité

continue et le manque de ressources rendent difficile l'implantation de solutions éducatives de substitution. Par exemple, l'accès à la technologie et à l'internet est limité dans de nombreuses régions, ce qui empêche la mise en œuvre efficace des programmes d'apprentissage en ligne ou par radio. Les organisations non gouvernementales et les agences internationales redoublent d'efforts pour combler ces lacunes. Elles mettent en place des espaces d'apprentissage temporaires dans les camps de déplacés et fournissent des kits éducatifs aux enfants pour qu'ils puissent continuer à apprendre malgré les circonstances. Les programmes de soutien psychologique intégrés aux activités éducatives sont essentiels pour aider les enfants à surmonter les traumatismes.

La privation de l'éducation a des répercussions à long terme sur le développement économique et social du Soudan.

Une génération privée d'éducation est une génération privée des compétences nécessaires pour participer à la reconstruction et au développement de leur pays. L'éducation est non seulement un droit fondamental mais aussi un moteur essentiel de la paix et de la stabilité.

Les enfants qui reçoivent une éducation sont plus susceptibles de contribuer positivement à leur communauté et de s'engager dans des activités non violentes. La restauration de l'éducation est une étape essentielle pour briser le cycle de violence et pour construire un avenir pacifique et prospère pour le Soudan.

Cependant, ces initiatives impulsées par les ONG sont souvent limitées par le manque de financement et les restrictions sécuritaires. Elles tentent alors de sensibiliser à l'échelle nationale et internationale sur l'importance de l'éducation

pour un avenir stable. Elles revendiquent plus de soutien pour financer les programmes, pour la protection des établissements et cela implique une augmentation significative du financement humanitaire dédié à l'éducation, la protection des établissements scolaires contre les attaques et l'assurance que les enfants déplacés aient accès à des opportunités d'apprentissage sécurisées. Les parties au conflit sont incitées à respecter les droits des enfants à l'éducation et à créer des conditions permettant la réouverture sécurisée des écoles.

Critique de l'insuffisance de l'engagement de la communauté internationale par les acteurs de la solidarité internationale.

La conférence humanitaire pour le Soudan, organisée à Paris le 15 avril 2024, marque un tournant dans les efforts internationaux pour répondre à la crise humanitaire qui sévit dans ce pays déchiré par la guerre. **La communauté internationale, sous l'égide de la France, s'est engagée à fournir une aide de plus de deux milliards d'euros pour soutenir la population civile soudanaise (20).**

Avant cette réunion, les engagements financiers pour aider le Soudan étaient insuffisants, avec seulement 190 millions d'euros promis (21). La mobilisation de deux milliards d'euros représente donc un bond significatif et une reconnaissance de l'ampleur des besoins humanitaires. Sur ce montant, les pays membres de l'Union européenne se sont engagés à fournir 900 millions d'euros, dont 110 millions proviendront de la France (20). Parmi les participants et les contributeurs potentiels à l'aide figuraient les « ministres et représentants de 58 États », mais aussi l'Union africain, des



South Sudan: Women and children continue to bear the brunt of the climate crisis By Robinah Baseka, CARE South Sudan Communications Manager

dirigeants et représentants d'institutions des Nations unies, des représentants de la Banque mondiale ou encore du Fonds monétaire international, de la Banque arabe du développement puis des ONG internationales ou soudanaises (22). La participation significative de l'Union européenne, met en évidence le rôle central que l'Europe entend jouer dans la stabilisation et la reconstruction du Soudan. La contribution de la France, reflète quant à elle l'engagement de Paris à soutenir une solution durable à la crise soudanaise. **Cet engagement pluri-acteurs et pluri-institutionnel a pour principal objectif de venir en aide aux populations et de résoudre le conflit.**

Cependant, certaines associations et certains acteurs craignent que les promesses ne soient pas suivies par des actions concrètes. Et pour cause, le plan de réponse humanitaire de 2,7 milliards de dollars pour 2024 est sous-financé, n'ayant reçu que 16 % des fonds nécessaires en date du 06 juin 2024 (23). La crise soudanaise est souvent éclipsée par d'autres crises internationales, ce qui réduit la visibilité et l'attention qu'elle reçoit. Cet isolement international limite le soutien et la pression politique nécessaires pour encourager des solutions pacifiques. **Les ONG locales et les antennes des ONG internationales, malgré leur engagement et leurs efforts, souffrent de ce manque de visibilité qui entrave la mobilisation de ressources et de soutien global.** Par ailleurs, la concurrence pour les fonds humanitaires mondiaux, souvent concentrés sur des crises plus médiatisées, laisse les ONG soudanaises dans une situation financièrement précaire. La mise en œuvre efficace de cette aide nécessite une coordination étroite entre

les donateurs internationaux, les agences humanitaires et les autorités locales. L'efficacité des engagements dépend aussi de la situation sécuritaire et du besoin d'un accès sûr et sans entrave aux zones les plus touchées par le conflit, afin que l'aide parvienne à ceux qui en ont le plus besoin.

La conférence humanitaire de Paris et l'engagement financier qui en découle envoient un message fort de solidarité internationale avec le peuple soudanais. Elle souligne l'importance de maintenir l'attention mondiale sur le Soudan, même lorsque d'autres crises attirent l'attention de la communauté internationale. Pour les millions de Soudanais qui luttent pour survivre au quotidien, cet engagement renouvelé offre une lueur d'espoir et un rappel que la communauté internationale n'a pas détourné le regard de leur souffrance.

Vers une paix durable au Soudan.

La crise humanitaire et de sécurité persistante au Soudan exige une réponse informée et concertée de la part de la communauté internationale. L'analyse des données recueillies met en évidence l'urgence de la situation et la nécessité d'une mobilisation internationale soutenue pour atténuer les souffrances des populations touchées et promouvoir la stabilité à long terme dans la région.

Les recherches multidisciplinaires menées par des experts en sciences sociales, politiques et humanitaires ont souligné l'importance fondamentale de l'éducation des jeunes comme moyen de prévention des conflits et de promotion de la paix. Selon Jerome Marston, chargé de recherche à la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques, l'éducation peut « donner aux enfants

et aux jeunes les connaissances et les capacités nécessaires pour contribuer à leur communauté et à l'économie de leur pays ainsi que les compétences pour régler les conflits et reconstruire après le conflit » (24). Ces données étayent l'argument selon lequel **les initiatives visant à investir dans l'éducation et le développement des compétences chez les jeunes peuvent avoir un impact significatif sur la réduction des tensions intercommunautaires** et la création d'un environnement propice à la cohésion sociale et à la stabilité.

Parallèlement, les données empiriques issues de programmes de reconstruction post-conflit ont mis en évidence l'efficacité des approches intégrées, impliquant une collaboration étroite entre les organisations internationales, les gouvernements nationaux et les acteurs locaux. Ces études ont démontré que **les efforts conjoints de rétablissement des infrastructures, de revitalisation économique et de renforcement des capacités communautaires peuvent favoriser la résilience et contribuer à prévenir la reprise des hostilités**. De fait, dans le rapport intitulé Reconstruction post-conflit en Afrique, rédigé par le Policy Center for the New South (PCNS) et dans le cadre de l'African Peace and Security Annual Conference (APSCACO), il est considéré que : « en adoptant une approche globale qui tient compte des objectifs à long terme, les pays peuvent mobiliser efficacement des ressources financières et mettre en œuvre des projets qui contribuent à une paix et un développement durables » (25).

Enfin, les données épidémiologiques sur les besoins en santé et les conséquences humanitaires du conflit soulignent l'urgence d'une assistance humanitaire efficace

et coordonnée. Les recherches en santé publique ont identifié les populations les plus vulnérables et les interventions les plus efficaces pour répondre à leurs besoins immédiats en matière de santé, notamment l'accès aux soins médicaux, à l'eau potable et à l'assainissement.

En résumé, les données scientifiques recueillies et analysées fournissent des indications précieuses pour orienter les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix et de la reconstruction au Soudan. En s'appuyant sur ces preuves empiriques, les décideurs politiques, les praticiens humanitaires et les chercheurs peuvent collaborer de manière efficace pour élaborer des stratégies innovantes et fondées sur des données probantes pour répondre aux besoins urgents des populations affectées et promouvoir la stabilité à long terme dans la région.



Près de 7 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école au Soudan - © Getty Images

Dans le cadre de cette étude, l'auteur a eu le privilège de s'appuyer sur des entretiens approfondis avec des acteurs clés de l'action humanitaire ainsi que des membres de la communauté soudanaise résidant en France ou au Tchad. Ces témoignages ont été d'une richesse inestimable pour comprendre la complexité de la situation au Soudan et offrent un aperçu intime de la réalité vécue par les populations affectées par le conflit au Soudan. Leurs récits personnels ont permis de saisir les implications sociales, économiques et humanitaires du conflit, ainsi que les aspirations et les espoirs des communautés locales pour un avenir de paix et de prospérité. Leurs voix ont enrichi cette étude en apportant une perspective authentique et une profondeur à l'analyse des enjeux complexes auxquels le Soudan est confronté.

Ces entrevues ont aussi été menées avec des personnes ayant choisi de consacrer leur carrière au service des organisations non gouvernementales (ONG) impliquées dans l'aide humanitaire. Ces échanges ont permis d'obtenir des aperçus précieux sur les défis opérationnels rencontrés sur le terrain, les stratégies déployées pour répondre aux besoins humanitaires et les perspectives sur les opportunités et les obstacles dans la promotion de la paix et de la stabilité. Leurs récits ont mis en lumière la nécessité d'une approche holistique et collaborative pour répondre aux crises humanitaires, mettant en évidence l'importance de la coordination entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux.

Ces témoignages, bien qu'ils soient anonymisés et dont les éléments sont directement introduits dans l'analyse (pour préserver la confidentialité et la sécurité des personnes interviewées), ont joué un rôle central dans l'élaboration des conclusions de cette étude. Leurs contributions ont été fondamentales pour contextualiser les données quantitatives.

Moustapha TAHIR CHOUKOU

Les journalistes locaux et internationaux au Soudan —

une vie périlleuse au service de l'information vérifiée.

■ ENTRETIEN AVEC ELIOTT BRACHET, JOURNALISTE INDÉPENDANT QUI A TRAVAILLÉ AU SOUDAN POUR LES RADIOS FRANCOPHONES ET LE MONDE.

RETRANSCRIPTION PAR FIONA BESSIOUD-JANOIR.

Eliott Brachet témoigne sur la condition des journalistes étrangers et soudanais à Khartoum à partir de la transition démocratique de 2019 jusqu'à l'éclatement de la guerre civile dans le pays.

Pouvez-vous me décrire le contexte de votre arrivée au Soudan en tant que journaliste et votre ressenti sur place ?

Je me suis installé à Khartoum en novembre 2020. Je travaillais en tant que journaliste indépendant, principalement pour des radios francophones et pour le journal *Le Monde*. Je suis arrivé environ un an après la chute du régime d'Omar-el-Béchir, qui est tombé en avril 2019. C'était un contexte de transition politique où un régime militaire islamiste de fer ayant gouverné le Soudan pendant 30 ans est tombé. **On se trouve dans une période de transition avec un gouvernement civil issu de la révolution qui est au pouvoir et qui partage les instances de transition avec des acteurs armés.** Il y avait un Conseil Souverain, dirigé par le chef de l'Armée, le Général Burhan, et son adjoint, le Général Hemetti qui à l'époque étaient alliés et qui sont aujourd'hui en guerre. C'est un contexte où il y a une lutte pour le pouvoir au sein de cette transition mais une forme de fenêtre de liberté qui s'est ouverte. Elle est indéniable mais elle a duré très peu de temps.

En 2020, quand j'arrive à Khartoum, le ministère de l'information est contrôlé par des civils. À la chute du régime d'Omar-el-Béchir, il y a eu une purge dans les administrations. Beaucoup de fonctionnaires sont donc issus des civils et des gens viennent aussi de l'diaspora. Par exemple, de manière très concrète, le Sous-secrétaire du ministère de l'Information est un journaliste ayant été en exil

en France et qui a travaillé pour des radios françaises. Alors qu'il était excessivement compliqué de travailler et d'obtenir des autorisations pour un journaliste étranger sous le régime d'Omar-el-Béchir, on me donne à ce moment-là des accréditations très rapidement et je me rends compte qu'on a un vrai soutien pendant quelques mois où on a des interlocuteurs civils, et surtout, on peut demander des autorisations de travail. C'est un moment où le Soudan lui-même s'ouvre et on peut aussi se déplacer plus facilement. Pendant un an et demi j'ai pu faire des reportages, que ce soit à Khartoum ou dans le pays. Grâce à la pression des civils qui étaient au sein du gouvernement on pouvait avoir des autorisations qui nous permettaient de se déplacer librement dans le pays, de passer les checkpoints. Il y avait certes encore des checkpoints dès qu'on sortait de la capitale et dans de nombreuses zones où les conflits continuaient à sévir, notamment au Darfour, mais on avait un soutien des autorités civiles. On pouvait toujours quand même se faire arrêter à un checkpoint et passer deux heures d'interrogatoire. Ils appelaient les autorités à Khartoum pour s'assurer qu'on était en règle mais il y avait un vrai rapport de force qui, au niveau des autorisations de journalistes, en tout cas internationaux, nous permettait de réaliser notre travail.

Le contexte de mon arrivée était donc plutôt favorable à ce travail. Dans le même temps, les acteurs armés ont quand même maintenu une pression sur les journalistes. Les services de renseignement,

qui avait été un peu purgé des proches et partisans du régime d'Omar-el-Béchir, continuaient à mettre des pressions. On pouvait se faire arrêter et questionner mais c'est une période où il y a quand même un véritable essor de la liberté de la presse au Soudan qui est concomitant avec la post-révolution. Les gens ont beaucoup plus parlé, la parole s'est libérée.

Pendant la révolution, des médias indépendants se sont créés, des journalistes ont suivi quelques formations, ont commencé à faire de l'enquête et de l'investigation sur les crimes commis pendant la répression des manifestations. Il y avait un petit noyau qui s'était créé mais ça reste, à mon avis, une liberté sous contrainte puisque l'armée était toujours dans les instances de transition politique du pays.

Ce qui nous amène au premier retournement qui a été le coup d'État d'octobre 2021. Le gouvernement civil est évincé par un coup d'État mené par le Général Burhan et le Général Hemetti, qui à l'époque étaient toujours alliés. Ils emprisonnent la moitié du gouvernement civil et à partir de là, se déroule une phase de premières répressions à l'égard des journalistes, et en règle générale de l'opinion publique et des libertés. Il y a un premier temps assez chaotique de coupure de toutes les télécommunications par la junte militaire et de manifestations massives, notamment à Khartoum, mais aussi dans d'autres villes du pays contre le coup d'État militaire. Il y a des manifestations dans lesquelles des journalistes soudanais et internationaux sont présents. Il faut savoir qu'à ce moment-là, il y a très peu de journalistes internationaux à Khartoum. Nous par exemple, en tant que journalistes francophones, nous sommes deux journalistes permanents installés et un photographe,

puis il y a quelques journalistes français qui viennent de temps en temps mais on est peu nombreux sur le terrain.

Pour y revenir, en octobre 2021, il y a des manifestations face à une junte militaire qui déploie des troupes et des checkpoints dans toute la ville avec une répression très forte qui se met en place. Dans les manifestations, mes collègues Soudanais et moi-même avons parfois été pris pour cibles par les forces de sécurité. **Elles tirent parfois à balles réelles sur les manifestants, elles tirent des grenades lacrymogènes, des grenades assourdissantes, elles font des charges arbitraires dans la foule avec des véhicules blindés.** En tant que journalistes, nous sommes dans les cortèges de manifestants pour raconter le déroulé des événements et on a effectivement aucune protection. Nous sommes à la même enseigne que les civils, à nos risques et périls. Il y a de nombreuses arrestations de collègues à ce moment-là qui sont recensées. Cela va rarement jusqu'à l'emprisonnement mais ce sont des arrestations, des interrogatoires ... J'ai des collègues qui ont été visés par des tirs de lacrymogènes tendus et il y a du matériel qui a été cassé par les forces de sécurité. Donc ça, c'est le moment des manifestations contre le coup d'État.

Ensuite, pendant de longs mois, va s'installer une situation dans laquelle cette junte militaire, contestée dans la rue, va progressivement faire revenir au pouvoir de nombreux partisans de l'ancien régime d'Omar-el-Béchir, notamment dans les services de renseignement et au ministère de l'Information. On vit une période totalement régressive sur le plan des libertés d'information. L'obtention des autorisations de travail et l'autorisation d'aller faire des reportages dans le

pays deviennent extrêmement compliquées. Quand on les obtient, ce sont des moments où de manière systématique, je sors de Khartoum et j'ai pourtant un papier qui m'autorise à travailler mais au checkpoint ce sont des arrestations, on est envoyés dans des bureaux, on est interrogés, sur le temps de nos missions... C'était devenu un moment très compliqué jusqu'à l'arrivée de la guerre, le 15 avril 2023. Il y avait eu une militarisation croissante et un pourrissement du débat sur l'avenir de la transition qui laissait présager le début de la guerre.

Le 15 avril 2023, c'est la déflagration à Khartoum. Effectivement, si on s'en tient seulement au travail journalistique, c'est devenu extrêmement dangereux. Si on évoque ma situation, je travaille depuis mon domicile dans un quartier proche de l'aéroport et nous sommes logés à la même enseigne que tous les civils. C'est-à-dire que mon bureau, c'est mon appartement. La ville entière était en état de siège, on manquait d'eau, d'électricité et de nourriture. On pouvait difficilement sortir puisqu'il y avait des combats à chaque coin de rue, des bombardements à l'artillerie et par les airs. J'étais circonscrit dans mon quartier, je ne pouvais sortir que rarement faire du reportage et je devais rentrer assez rapidement. C'était un danger extrême. Pour les journalistes soudanais, notamment dans les sièges des grands médias qui étaient dans le centre-ville de Khartoum, ils ont été souvent bloqués au début de la guerre par les combats pendant de nombreux jours dans les locaux d'immeubles qui étaient directement au cœur des combats et des zones proches du palais présidentiel, proches de la radio et de la télévision publique d'État. Tous ces journalistes se sont vraiment retrouvés en état de siège dans une situation extrêmement périlleuse. À ce moment-là,

c'est excessivement difficile de travailler notamment avec la propagande du pays.

Quand vous dites que les journalistes soudanais étaient bloqués dans leurs locaux pendant les combats, étaient-ils bloqués uniquement du fait du contexte (et de la nécessité de se protéger des tirs dans les rues) ou étaient-ils aussi bloqués par les forces armées de manière directe et volontairement ?

C'est plutôt la première raison. Maintenant, on va y venir, mais un journaliste qui se balade dans les rues du pays lors de ce conflit s'expose à des balles perdues, des balles intentionnelles, des arrestations et des pillages. Si certains ont pu évacuer, ils ont évacué comme tous les autres citoyens qui ont voulu quitter le cœur des combats, le cœur de Khartoum. C'est-à-dire qu'ils sont partis complètement à l'arrache, parfois en négociant avec les acteurs armés pour pouvoir permettre d'évacuer d'autres personnes d'un immeuble mais il n'y a pas eu de traitement spécial pour les journalistes, au contraire. **Un journaliste était devenu une cible, l'est toujours aujourd'hui et plus qu'un citoyen lambda, même si aujourd'hui, tous les Soudanais sont potentiellement la cible de tirs et de bombardements arbitraires.**

Quels sont les acteurs et instances de répression qui visaient et visent encore les journalistes au Soudan ?

Avant la guerre, je dirai tous les acteurs liés à l'armée, à la police et au renseignement. Même avec des autorisations des autorités civiles on pouvait quand même s'exposer à des entraves au métier mais pas au point que ce soit dangereux. Aujourd'hui, on peut dire que les deux camps, les forces armées soudanaises du Général Burhan et les Forces de Soutien

Des magasins de nourriture et de récoltes brûlent à l'ouest de la ville
d'Omdurman le 3 juin 2023 ; photo de Abd Almohimen Sayed



Rapide du Général Hemetti procèdent à de multiples exactions contre des journalistes en particulier.

Dans quelle mesure avez-vous été témoin d'une augmentation ou d'une recrudescence des violences perpétrées à l'encontre des journalistes à Khartoum ?

Il faut distinguer quatre périodes : le régime de fer d'Omar-el-Béchir, la révolution qui a permis d'ouvrir une fenêtre, le coup d'État avec la première restriction de la fenêtre et la guerre qui est un état de chaos dans lequel les journalistes s'exposent à de nombreux risques.

Pouvez-vous préciser à quels genres de situations les journalistes peuvent-ils être confrontés sur place et dans leur quotidien ?

Énormément de journalistes ont été déplacés par les combats, au même titre qu'énormément de Soudanais. Depuis le début du conflit, il y a au moins 4 journalistes qui ont été tués et deux journalistes disparus. Selon le Syndicat des journalistes soudanais (qui est dirigé par un indépendant qui travaille notamment pour l'AFP), on recense des centaines d'exactions contre les journalistes et la liberté d'informer. Le Syndicat recense plus d'une cinquantaine d'arrestations et de séquestrations de journalistes. **En temps de guerre au Soudan, il n'y a pas de liberté d'informer. Les deux armées veulent contrôler l'information.** Elles diffusent de la propagande à travers certains médias d'État et notamment sur les réseaux sociaux, surtout avec beaucoup d'intimidations vis-à-vis des journalistes indépendants et des informations qu'ils font sortir. Aux débuts de l'année 2024, on recensait à Khartoum une

vingtaine de reporters soudanais, ce qui est très peu. De nombreuses affaires de pillage ou d'intimidation ont eu lieu. **Les femmes journalistes risquent encore plus que les hommes, avec plusieurs cas de violences sexuelles.** Comme des centaines de journalistes ont dû s'exiler dans les pays voisins, il y a la difficulté d'avoir une information constante sur ce qui est en train de se passer, et pour eux il y a ce sentiment de culpabilité d'avoir été exfiltrés ou de s'être échappés et de ne pas pouvoir exercer leur métier.

La tendance est aussi à une polarisation de l'opinion publique en faveur d'un camp ou de l'autre. Les journalistes qui subsistent font face à ces risques. **La parole des journalistes indépendants ou la parole vérifiée sont rendues assez inaudibles au milieu de la guerre et des combats.** Comme on l'a dit, les locaux des médias, les bureaux, ont été souvent pris pour cible et bombardés puisqu'ils sont dans les zones de guerre. Il y a des locaux évacués et endommagés voire quasiment détruits. Par exemple, on peut évoquer le bâtiment de la radio et de la télévision publique qui se trouve à Omdourman, la ville voisine de Khartoum. Ces locaux ont été réquisitionnés par les Forces de Soutien Rapide depuis le début du conflit et convertis en base militaire, en centre d'opération. En février 2024, les forces du Général Burhan ont repris le bâtiment au prix d'intenses bombardements et d'une destruction partielle du bâtiment, qui a été rendu inopérant.

Vous avez mentionné l'exil de journalistes, d'où la difficulté de traiter du sujet si l'on n'est pas sur place. Y a-t-il des méthodes de contournement qui sont utilisées par les journalistes pour pouvoir quand même informer au mieux les populations ?

Ces journalistes exilés se retrouvent un peu dans la même situation que les journalistes internationaux. Ils ne peuvent pas entrer sur le terrain puisque les journalistes internationaux sont globalement interdits de territoire même s'il y a quelques exceptions. Le travail doit se faire au téléphone : l'accès aux sources se fait au téléphone, ce qui rend un peu plus compliquée la vérification des informations. Cet accès est encore plus complexe du fait d'une rupture totale ou partielle des télécommunications imposée par les belligérants à plusieurs reprises, au moins à Khartoum et surtout au Darfour. À certains moments et à certains endroits, les télécommunications sont revenues. **Depuis le début du conflit il y a des zones qui sont restées coupées, parfois pendant des mois, de tout contact avec l'extérieur notamment au Darfour Central. Cela a rendu extrêmement compliqué la documentation des crimes commis depuis l'extérieur.** Pour les journalistes sur le terrain ce n'est pas facile de faire sortir les informations, pour les journalistes à l'extérieur c'est très compliqué d'accéder aux informations. Dans les méthodes de contournement, on a vu l'émergence de routeurs Starlink au Soudan qui ont été principalement importés par les Forces de Soutien Rapide et qui permettent de contourner la coupure de réseau. Cependant, il faut payer les FSR pour pouvoir se connecter à ces routeurs. C'est comme si les deux acteurs armés avaient instrumentalisé les coupures de communication à leur avantage. Les FSR ont coupé certains réseaux, les forces armées soudanaises en ont coupé d'autres. Les deux acteurs plongent les Soudanais dans le noir et rendent compliqué l'accès à l'information.

Les réseaux sociaux peuvent-ils faire partie d'une méthode de contournement ?

Parexemple, la recherche en Open Source Intelligence (OSINT) peut-elle aider à informer les populations ?

Il y a de la recherche OSINT mais il n'y en a pas assez. Sur d'autres conflits, il existe des centaines de journalistes d'investigation internationaux qui font de l'OSINT et qui permettent de documenter les crimes et les avancées militaires. À propos du Soudan, il existe très peu de sources fiables. Elles sont effectivement en ligne mais il y a très peu de gens et de journalistes qui travaillent sur le Soudan. Par exemple, j'ai des listes Twitter (aujourd'hui X) personnellement établies depuis longtemps qui me permettent d'évaluer et de connaître la fiabilité de telle ou telle personne. Pour autant, les réseaux sociaux sont aujourd'hui noyés de nouveaux acteurs, de bots parfois et de propagandistes des deux camps qui noient l'information indépendante et vérifiée dans un flot de propagande de guerre. C'est une stratégie utilisée par les deux acteurs. **Ce qu'il faudrait c'est une armada de journalistes d'investigation internationaux qui suivent en permanence 24h/24h les avancements du conflit.** Il y en a qui le font mais ils sont peu nombreux.

Considérez-vous qu'il existe une différence de traitement entre les journalistes soudanais et les journalistes étrangers ? Pensez-vous qu'il existe aussi une différence de répression dans les zones urbaines et les zones rurales ?

Oui, il y a une différence. **Aujourd'hui, ce sont les journalistes soudanais qui paient en premier lieu le prix de la guerre.** Et ce, par le simple fait que les journalistes étrangers depuis un an se voient interdire l'accès au terrain, des deux côtés. J'ai essayé à plusieurs reprises d'obtenir des

autorisations, notamment une fois au Darfour et récemment via Port-Soudan. C'est très compliqué d'en obtenir et ce n'est pas facile d'être certain que les acteurs armés vont assurer la sécurité des journalistes. Il y a un journaliste du New York Times qui a pu accéder à Khartoum mais sinon depuis un an il n'y a presque aucun journaliste international. Il y a parfois des journalistes soudanais, parfois binationaux, qui travaillent pour des médias étrangers et qui sont parvenus à faire des reportages. Sky News est allé deux fois à Khartoum pour une très courte période parce que leur journaliste est soudanaise. Pareil pour un autre média qui a pu y aller une fois et pour une journaliste soudanaise au Darfour.

Pour les zones urbaines ou rurales, il y a peu de journalistes en zone rurale mais ils sont plus en danger qu'en zone urbaine, notamment au Darfour. En réalité, les journalistes sont en danger permanent mais la documentation de ce qui se passe loin des villes est rendue encore plus compliquée...

Quels seraient les besoins des journalistes sur place afin de promouvoir la paix en sécurité ?

En d'autres termes, quelles sont les demandes de soutien de la part des journalistes au Soudan pour exercer au mieux leur métier ?

La première condition, c'est un cessez-le-feu immédiat et permanent. C'est la création de corridors humanitaires. Certains journalistes, au même titre que 44 millions de Soudanais, risquent la famine et les maladies au Soudan. La deuxième condition c'est l'engagement des deux belligérants à ne pas cibler les journalistes et à respecter la liberté d'informer, à permettre le

déplacement des journalistes. Ce sont des engagements qui doivent être pris. Il y a eu des rounds de négociations entre les deux acteurs armés en Arabie Saoudite, en Égypte, dans les instances régionales de médiation et cette question n'a jamais été abordée. C'est une question qui devrait pourtant l'être. Si ce n'est pas un cessez-le-feu, c'est un engagement des deux parties à respecter le travail des journalistes mais ce n'est pas la priorité des deux belligérants. C'est une question de pression internationale. On se rend compte dans beaucoup d'autres conflits qu'aujourd'hui, notamment à Gaza, la communauté internationale vaut peu de mots, que les réactions sont faibles et ont peu d'effets sur les conflits. Il y a une vraie urgence à faire pression sur les deux acteurs armés pour s'engager à protéger le travail des journalistes sur place.

Par ailleurs, sur les questions de besoin et de soutien, il y a des problèmes très pragmatiques de reconstruction des studios, des problèmes de matériel et notamment d'ordinateurs, d'appareils photos, de caméra qui ont été endommagés. Il y a des soucis de financement avec des journalistes qui ne touchent pas leur argent. Avec les problèmes de disruptions des réseaux de télécommunications, ils ne peuvent pas recevoir les paiements en ligne. Pour moi, ce qui pourrait être aussi proposé, ce sont des formations venant de l'extérieur pour des journalistes soudanais à l'exercice de leur métier sur des terrains de guerre.

Vous avez évoqué le fait que la protection des journalistes n'a pas encore été mentionnée lors des différentes négociations. Pourtant via la diffusion de l'information, ils participent à la promotion de la paix et donc à un cessez-le-feu.



Photo de Abd Almohimen Sayed.

Comment pouvez-vous expliquer cette absence de prise en considération des journalistes au Soudan dans les processus de négociation pour la paix ?

Aujourd'hui les deux camps sont lancés dans une guerre quasi à mort. Les deux acteurs continuent de chercher une victoire militaire sur le terrain ou suffisamment d'avancées militaires pour ensuite avoir la main haute dans les négociations. Il n'y a aucun signe qui montre que les deux parties prenantes sont prêtes à respecter leurs engagements. Depuis le début, il y a quand même eu certains accords négociés, notamment à Djeddah en Arabie Saoudite, pour des corridors humanitaires et des trêves partielles. Aucun des acteurs armés n'a respecté ces accords sur le terrain. L'information libre, le droit à l'information et à l'expression ne sont aujourd'hui pas des priorités

des deux acteurs qui se font la guerre au Soudan.

Selon vous, quels sont les espoirs du développement d'une liberté d'expression et de la promotion de la paix par les journalistes au Soudan ? Par exemple, la société civile est-elle en pouvoir ou a-t-elle la capacité de faire pression comme lors de la révolution ?

C'est encore un peu trop prématuré pour le dire mais effectivement **la société civile peut jouer un rôle.** Il y a eu une vraie construction. La société s'est quand même structurée post-révolution après Omar el-Béchir. Il y a eu une vraie opportunité... Aujourd'hui, la population est en état de choc. Au Caire, il y a environ 500 000 réfugiés soudanais qui sont arrivés depuis le début de la guerre. Tout le monde est encore dans la survie, plongé dans

une forme de dépression. **La réponse organisationnelle et la structuration d'un discours anti-guerre de la part des civils à l'étranger ou à l'intérieur du pays ne sont pour le moment pas abouties.** Le problème se trouve dans le fait qu'il y a des acteurs politiques en dehors du Soudan qui essaient de se targuer du monopole de la voix sur le mouvement civil opposé à la guerre et c'est très politique.

Effectivement, la société a un vrai rôle à jouer et je pense qu'il faut se baser sur elle, où qu'elle se trouve, notamment à l'étranger et même dans les zones du Soudan. Il faudrait pouvoir lui donner des moyens pour à nouveau structurer des médias d'informations indépendants et créer des réseaux qui s'opposent à la guerre.

Il faut que la communauté internationale ouvre les yeux. **La guerre au Soudan n'est pas un conflit oublié, c'est un conflit ignoré.** Malgré les difficultés du travail journalistique, il existe de la documentation, des informations et du décryptage vérifiés sur ce qu'il se passe sur place, qui sont proposés par les journalistes soudanais et les quelques journalistes internationaux qui travaillent sur le Soudan. **On a fait état de nombreux crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité, de nettoyage ethnique notamment à l'ouest du Darfour, voire de génocide. C'est documenté mais personne ne veut regarder.** Il y a un désintérêt de la communauté internationale, des opinions publiques et des médias internationaux sur cette crise. Les explications sont doubles. Premièrement, le conflit soudanais est passé sous les radars du fait de l'extrême attention portée aux conflits en Ukraine ou à Gaza. Ensuite, c'est vraiment mon opinion personnelle mais on est nombreux à le partager, **c'est un pattern général**

d'un désintérêt presque criminel de la communauté internationale et notamment de l'Occident sur les conflits en Afrique.

Il est estimé que la guerre au Tigré entre 2020 et 2022 a fait plus de 600 000 morts. L'attention médiatique a quasiment été nulle. Le conflit aujourd'hui dans l'Est du Congo est quasiment ignoré. **Le Soudan, c'est un conflit qui peut s'éterniser et déstabiliser la région tout entière.**

Il y a une expression du chercheur Gérard Prunier qui parle de « cadavre noir » en parlant du désintérêt occidental pour le destin tragique de ces populations. On estime que ce sont des crises compliquées, difficiles à comprendre, les enjeux sont lointains... La communauté internationale et les grandes rédactions françaises se désintéressent parfois de cette cause. Aujourd'hui, dans les médias et dans les opinions publiques, c'est la loi de la « mort au kilomètre » qui prime. **On s'identifie moins à un Soudanais, donc on en parle moins et ça, c'est le vrai obstacle à la promotion de la paix.** Il faut commencer par ouvrir un débat et parler de ce pays au maximum. Pour promouvoir la paix au Soudan et notamment aider le travail des journalistes soudanais, il faudrait déjà leur donner du travail, c'est-à-dire leur donner des moyens de pouvoir écrire parce qu'ils ont tous des choses à raconter. **Il faut un mouvement de prise de conscience mondiale sur cette grave crise qui se déroule dans l'indifférence.** C'est la pire crise humanitaire du moment selon les Nations Unies, avec plus de 7 millions de déplacés internes et 2 millions de réfugiés. Face à cette crise, le monde (et plutôt l'Occident), malheureusement va seulement se réveiller dans quelques mois du fait de l'attention médiatique portée sur la migration.

Pour vous donner un exemple, quand j'étais à Khartoum le premier jour de la guerre, les médias ne m'ont rappelé que le jour de l'évacuation des Français et des Occidentaux de Khartoum. On parlera du Soudan que lorsque des blancs vont être exfiltrés par des militaires blancs d'une ville en guerre et c'est le moment qui nous intéresse, et le reste, la souffrance de la population « on s'en fou ». Les journalistes effectuent leur travail mais le souci ce sont les directions des médias et parfois la pauvreté de notre débat politique en France où on fait des polémiques alors qu'on pourrait effectuer un travail plus intéressant. En fait, des journalistes soudanais qui pourraient parler du Soudan peuvent très bien l'exprimer en anglais par exemple, il suffirait de traduire...

Il faut soutenir les journalistes soudanais qu'ils soient à l'extérieur ou à l'intérieur du Soudan et surtout mettre la pression sur les acteurs armés pour que la guerre s'arrête demain.

Eliott BRACHET,
Fiona BESSIOUD-JANOIR

Guerre civile au Soudan

le rôle des femmes soudanaises dans la lutte pour la paix.

■ ARTICLE DE SELMA RAÏSSI

Cet article examine le rôle des femmes soudanaises dans la révolution de 2019 et la guerre civile actuelle, mettant en lumière leurs contributions à la résolution du conflit et à la promotion de la paix.

Les femmes soudanaises, subissant une violence accrue et une marginalisation économique, restent en première ligne de la gestion de la crise humanitaire grâce à une forte solidarité et coordination. Cependant, leur exclusion des négociations officielles de paix persiste, limitant ainsi l'impact de leurs efforts.

Plus d'un an s'est écoulé depuis le début des combats, le 15 avril 2023, entre les forces armées soudanaises (FAS), dirigées par le général Abdel Fattah al-Burhan, et les Forces de soutien rapide (FSR) sous la conduite du général Mohamed Hamdan Dagalo, connu sous le nom de Hemetti. Cette guerre, qui a éclaté à la suite de la révolution de 2019, ravage le Soudan et les atrocités se multiplient : viols et massacres de masse, enrôlements forcés d'enfants et de civils... La moitié de la population soudanaise est en besoin d'aide humanitaire urgente et près de huit millions de Soudanais ont été forcés à fuir, déclenchant l'une des plus grandes crises de déplacement interne au monde (1).

Ce conflit affecte particulièrement les femmes, qui se trouvent exposées à une violence accrue, notamment la violence domestique, l'exploitation, les abus sexuels et la traite des personnes (2). Les rapports de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de diverses organisations humanitaires révèlent une augmentation alarmante de la violence sexuelle utilisée comme arme de guerre (3). Les femmes se trouvent ainsi économiquement marginalisées et privées des

moyens de subsistance, les poussant à des mesures extrêmes pour subvenir aux besoins de leurs familles (2). Elles font face à la faim de manière disproportionnée et leurs besoins médicaux ne sont plus satisfaits (3). Cependant, les femmes soudanaises font preuve de résilience et restent, comme lors de la révolution de 2019, en première ligne dans la gestion de la crise (2).

Dans cet article, nous nous intéresserons au rôle joué par les femmes soudanaises pendant la révolution de 2019 et face à la guerre actuelle puis nous présenterons leurs contributions à la résolution du conflit. Ainsi, nous commencerons par présenter le contexte général englobant la révolution de 2019 et la guerre civile actuelle. Ensuite, nous examinerons en détail la contribution des femmes soudanaises (l'évolution de leur participation, de leur organisation et de leur représentation politique) au processus de paix en nous appuyant sur des recherches approfondies, des données et des informations collectées dans la littérature et les médias.

Les origines du conflit : Retour sur la révolution de 2019.

En 2019, le Soudan a été le théâtre de manifestations civiles massives contre le régime du dictateur Omar el-Béchir, au pouvoir depuis 1989. Ces manifestations, déclenchées par des réformes économiques impopulaires, ont rapidement évolué vers une révolte nationale dans laquelle les femmes ont joué un rôle central, défiant les normes sociales et politiques pour organiser et diriger les manifestations pacifiques (4). Ce soulèvement a finalement abouti à un coup d'État militaire qui a évincé Omar el-Béchir, ouvrant la voie à un gouvernement de transition composé de civils et de militaires, et à des élections prévues en 2022 (5). Cependant, en 2021, un nouveau coup d'État mené par les chefs des FAS et des FSR a suspendu cette transition démocratique, exacerbant les tensions entre les deux factions (6). Le 15 avril 2023, les hostilités ont éclaté dans la capitale Khartoum et se sont rapidement étendues au reste du pays, transformant la lutte pour le pouvoir en une guerre civile dévastatrice (1).



Illustration: UN Women/Michael Lusaba

Le rôle des femmes dans la résolution des conflits.

Avant de parler des femmes soudanaises dans le contexte ci-dessus présenté, intéressons-nous aux femmes en général et à leur rôle dans la résolution des conflits. En 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte la résolution 1325 soulignant l'importance du rôle des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, les négociations de paix, le maintien de la paix, la réponse humanitaire et la reconstruction post-conflit (7). Plusieurs études se sont intéressées à cette question qui ont constaté ce qui suit :

- (I) La participation des femmes aux proces-sus de paix augmente la probabilité de parvenir à un accord de paix, ainsi que la durabilité et la qualité de celui-ci (8) ;
- (II) Les accords de paix auxquels participent les femmes présentent un taux de mise en œuvre des dispositions prévues plus élevé (8).

- (III) Les femmes se concentrent généralement sur la réconciliation, l'éducation, la justice transitionnelle, le développement économique, et s'expriment souvent au nom des groupes exclus, insistant sur la nécessité de s'attaquer aux causes sous-jacentes des conflits (9).
- (IV) Les femmes ont tendance à promouvoir des dispositions plus inclusives et axées sur des réformes politiques et sociales, ce qui amènerait à une paix plus durable (10).

En effet, selon ONU Femmes, les accords de paix signés par des femmes ont une probabilité plus élevée de 35% de durer au moins 15 ans (11). Le rôle des femmes dans la résolution des conflits ne se limite pas au processus de paix officiel mais commence bien avant la paix.

La mobilisation des femmes contre la guerre, leur prise en charge de la réponse humanitaire et la promotion de solutions pacifistes sont des actions fondamentales qui mènent à une résolution du conflit. Ces actions préliminaires sont essentielles pour créer les conditions favorables à des négociations de paix inclusives et efficaces.

Cependant, **malgré l'impact bénéfique de l'engagement des femmes, ces dernières restent largement sous-représentées dans les négociations de paix formelles. Une étude réalisée par ONU Femmes a révélé que de 1992 à 2019, les femmes représentaient seulement 13% des négociateurs, 6% des signataires et 3% des médiateurs dans les principaux processus de paix à travers le monde (11).**

Le rôle des femmes soudanaises dans la révolution de 2019 : la « révolution des femmes ».

À partir de décembre 2018, les Soudanais ont répondu à l'appel de l'Association des professionnels soudanais, défilant dans les rues pour protester contre les réformes économiques du gouvernement (12). Rapidement, les femmes ont pris le contrôle de l'organisation de ces manifestations pacifistes qui se sont transformées en une révolte contre Omar el-Béchir conduisant à son renversement (12). Ce soulèvement n'était pas la première manifestation dans laquelle les femmes soudanaises ont joué un rôle clé, mais cette fois-ci, leur participation a été plus diversifiée et inclusive, englobant des femmes de toutes origines sociales, ethniques et religieuses (13).

Ces femmes, surnommées « Kandakas »

(reines nubiennes), ont défié les normes sociales soudanaises en prenant des rôles de leadership dans les manifestations, en organisant des postes de contrôle, des sessions de discussion politique, en approvisionnant les campements en eau et nourriture, et en y passant la nuit (13). Leur mobilisation a été appuyée par une forte utilisation des réseaux sociaux pour diffuser leurs messages et coordonner leurs actions (13). L'art, la poésie et le plaidoyer ont notamment été les vecteurs d'expression de leurs revendications (13). Le mouvement « Noon » a été créé pour attirer l'attention sur le harcèlement sexuel pendant les manifestations, avec des zones de sécurité appelées « Maydanik » fournissant un soutien juridique et psychologique aux victimes (13).

Les revendications des femmes lors de la révolution de 2019.

Outre les appels à un changement de régime, la révolution de 2019 a été marquée par des revendications spécifiques aux femmes. Les principales revendications incluaient la justice et la responsabilité en matière de violences sexuelles, la liberté de choisir leur vie et la représentation politique dans les nouvelles structures gouvernementales (14).

En effet, l'impunité est un véritable problème au Soudan où les actes de violence envers les femmes sont rarement sanctionnés. Les femmes soudanaises ont réclamé protection et justice pour les violences sexuelles commises sous le régime d'Omar el-Béchir, notamment au Darfour, où elles ont été généralisées et systématiques (13). La réforme des lois discriminatoires, telles que celles sur l'ordre public et le

droit de la famille, qui restreignent leurs libertés personnelles et économiques font également partie des revendications exprimées par les femmes soudanaises. Par exemple, ces lois portent sur la perte de la garde de leurs enfants après un divorce et sur l'obligation du respect de règles vestimentaires strictes avec le port obligatoire du hijab (13). Afin d'obtenir une plus grande représentation politique et de s'assurer que leurs voix soient entendues puis prises en compte dans les nouvelles structures de pouvoir, la Mansam, une coalition d'associations politiques et de la société civile principalement dirigée par des femmes et des jeunes, avait rédigé un projet de loi détaillant les droits des femmes que la coalition souhaitait voir inclut dans la nouvelle constitution soudanaise (13).

Les conséquences de la révolution de 2019 pour les femmes soudanaises.

La mobilisation massive des femmes a conduit à l'établissement d'un gouvernement de transition. Des engagements ont été pris pour garantir une représentation minimale de 40 % des femmes au parlement, et plusieurs femmes ont été nommées à des postes ministériels (15). Parmi les premières actions du Premier ministre de transition, Abdalla Hamdok, figurait l'abrogation de la loi sur l'ordre public et l'interdiction de la mutilation génitale féminine, marquant des avancées significatives pour les droits des femmes (15). Cependant, de nombreuses lois discriminatoires sont restées en vigueur et la représentation des femmes dans les nouvelles structures du pouvoir a été insuffisante malgré des promesses de quotas. **Bien que la perception des femmes dans la société soudanaise ait évolué, avec une acceptation croissante**

de leur participation active dans la vie publique, une grande partie de la société continue toujours de s'opposer à leurs revendications qui contestent les normes idéologiques répandues durant les trente années du régime d'Omar el-Béchir (16).

L'accord de paix de Juba et l'inclusion des femmes.

Pour de nombreuses Soudanaises, l'accord de paix de Juba en 2020 représentait une opportunité pour faire avancer leurs revendications mais le manque de coordination et les désaccords entre les différentes organisations ont empêché ces groupes d'exercer une influence collective lors des négociations (17). À titre d'exemple, la représentation de l'ONU au Darfour avait organisé une conférence avec une centaine de femmes de la région pour préparer une proposition de résolution conduisant à l'interdiction des violences sexuelles à l'encontre des femmes. Cette résolution figure aujourd'hui dans l'accord de paix du Darfour mais n'est pas présente dans ceux des autres régions du Soudan (17). De plus, l'accord de paix, signé entre le gouvernement de transition et les groupes rebelles, a été critiqué pour ne pas avoir suffisamment inclus les femmes dans le processus de négociation. Les quotas de représentation des femmes n'ont pas été respectés et seulement 10% d'entre elles ont été invitées à participer à ce processus (17). Certains soulignent que cette inclusion était symbolique et n'avait presque aucun effet sur le résultat des négociations (16). **L'échec de l'accord de paix de Juba face au coup d'État de 2021 est en partie attribué à l'absence de représentation adéquate des différents groupes de la société civile** et aux négociations centrées principalement sur les deux plus grandes factions

militaires, ne parvenant pas ainsi à aborder les causes sous-jacentes du conflit (17). Il est raisonnable de supposer que l'absence d'une inclusion effective des femmes dans les négociations a contribué à l'échec de l'accord de paix de Juba.

Les femmes soudanaises et la résolution du conflit au Soudan.

Dans le contexte de la guerre civile, des déplacements massifs et de la crise humanitaire, les initiatives de paix dirigées par des femmes ont émergé comme des forces vitales pour la gestion de la crise. Ces initiatives s'inscrivent dans la continuation de la mobilisation des femmes lors de la révolution de 2019, mais elles puisent également leurs racines dans des mobilisations antérieures, notamment durant les guerres civiles précédentes (8).

L'intensification et la coordination des initiatives de paix menées par les femmes.

La plateforme « Peace for Sudan » est l'une des initiatives les plus notables. Appuyée par le bureau de l'entité ONU Femmes au Soudan, cette plateforme rassemble plus de 49 initiatives de paix dirigées par des

femmes, incluant des représentantes de différentes régions du pays (18). Cela facilite la communication et catalyse les efforts de plaidoyer collectif. Les objectifs principaux de cette plateforme incluent la promotion du dialogue entre les parties en conflit, l'encouragement de solutions pacifiques et l'apport d'un soutien humanitaire vital par le biais de la collaboration avec des organisations locales (19). **La guerre a entraîné une coordination accrue entre les groupes de femmes et la naissance d'une forte solidarité. En unifiant ces diverses initiatives, la plateforme renforce la cohésion et amplifie la puissance de leur message sur la scène internationale.** Grâce à cette coordination, les efforts des femmes soudanaises gagnent en crédibilité et en impact politique, permettant d'exercer une pression plus efficace sur les instances internationales et les parties prenantes pour soutenir une résolution pacifique et durable du conflit. Par exemple, l'Union africaine, l'ONU et le Réseau des femmes leaders africaines ont organisé une réunion en coordination avec la « Plateforme Paix pour le Soudan » dans le but de soutenir et d'amplifier leur appel à mettre fin au conflit, souligner l'impact sur les femmes



Des femmes soudanaises plaident en faveur d'un accord de paix - photo ONU/Tim McKulka (28).

et les filles, et de mobiliser le soutien aux efforts de consolidation de la paix et de protection des femmes au Soudan (20).

Le rôle vital de ces initiatives.

Ces initiatives jouent trois rôles principaux : la direction de la réponse humanitaire, la documentation et la surveillance du conflit, ainsi que le plaidoyer pour la paix et la promotion de la participation des femmes au processus de paix. Plusieurs initiatives existent et déploient leurs projets de différentes manières :

- « Women Against the War » est une organisation composée de 200 femmes soudanaises, qui agissent sur place et à l'étranger (15). Ces dernières s'opposent à la guerre à travers des déclarations et affiches diffusées via les réseaux sociaux, font pression sur la communauté internationale pour inciter à mettre fin au conflit et documentent les violations des droits de l'homme ainsi que les actes de violences sexuelles ou sexistes (18).
- Le groupe « Mothers of Sudan » s'est au départ imposé comme fervent défenseur de la paix mais s'est rapidement orienté vers la réalisation d'une analyse complète de la situation (19). Il documente les violations des droits humains, surveille la situation, plaide pour la paix et apporte un soutien aux familles touchées (21). Les femmes du groupe offrent également un abri aux personnes déplacées, facilitent l'évacuation des personnes piégées par le conflit et fournissent des services médicaux (21). Ces actions sont rendues possibles grâce à la mobilisation citoyenne pour s'opposer à la guerre, exercer une pression sur les dirigeants et contribuer aux stratégies de résilience (19).

- « South Red Sea Organisation's Initiatives », « Gadaref Emergency Room », et « Northern State Emergency Room » sont

quelques-unes des nombreuses organisations locales et régionales, souvent appelées « emergency room » (pièce d'urgence), distribuant de l'aide humanitaire (18). Ces organisations prennent en charge les personnes déplacées en fournissant un logement, de la nourriture, des vêtements, des kits d'hygiène, et une aide psychologique ou médicale (18). Elles proposent aussi des services de transport et d'aide à l'évacuation, soutiennent les femmes enceintes et s'occupent des enfants affectés par la guerre (18).

Défis et reconnaissance.

Malgré ces efforts remarquables, les femmes continuent d'être limitées dans leur participation aux processus politiques officiels. Bien qu'elles jouent des rôles essentiels, ces initiatives restent souvent confinées à des actions sur le terrain et au sein de la société civile. **Les organisations de femmes n'ont pas été incluses dans les négociations de paix et de cessez-le-feu dans le processus de Jeddah mené par l'Arabie Saoudite, les États-Unis et l'ONU, et aucune disposition relative au genre n'a été mise à l'agenda (22).**

La coalition civile Taqaddum, dirigée par l'ancien Premier ministre Abdalla Hamdok, a également été critiquée pour le manque de participation féminine lors de la préparation de la conférence de mai 2024 (23). En effet, cette coalition regroupant parties politiques, syndicats et organisations de la société civile ayant participé à la révolution de 2019, avait pour objectif d'aborder les conséquences humanitaires de la guerre et d'établir la vision politique et la structure organisationnelle de la coalition (24). Les groupes de femmes se sont opposées à la disposition prévoyant



Les femmes soudanaises ont joué un rôle prépondérant dans la mobilisation en 2018-2019 (29).

un quota de participation féminine de 30%, en exigeant un quota de 40% comme prévu dans la constitution transitionnelle (23). Les Soudanaises continuent donc à affirmer leur droit de participer au développement de l'avenir politique soudanais.

D'autre part, il est devenu difficile pour de nombreux groupes activistes de poursuivre leurs programmes en faveur des femmes dans le contexte de la guerre. Par exemple, fournir des kits aux victimes de violences sexuelles est compliqué en raison de l'inaccessibilité des groupes ciblés (25). De plus, ces femmes activistes se mettent en danger, étant fréquemment la cible d'arrestations, de détentions et de violences sexuelles (26).

L'histoire des femmes soudanaises dans cette révolution et dans la guerre civile reflète un paradoxe troublant : bien qu'elles soient souvent les principales victimes des conflits armés, elles restent exclues des décisions qui détermineront l'avenir de leur pays.

Depuis le début des hostilités, les femmes soudanaises ont montré une résilience remarquable et un fort leadership. En tant que premières intervenantes dans la réponse humanitaire, elles se sont retrouvées au cœur des efforts pour résoudre le conflit et apporter une paix durable à leur pays. Cependant, malgré leur rôle crucial dans la réponse humanitaire et leur capacité démontrée à promouvoir des solutions pacifiques, les femmes sont encore largement sous-représentées dans les négociations officielles de paix. Cette marginalisation compromet l'efficacité des processus de paix, en ignorant les voix et les besoins de la moitié de la population soudanaise. Pour assurer une paix durable au Soudan, il est impératif que le rôle essentiel des femmes dans la résolution des conflits soit reconnu. Cela nécessite des engagements concrets pour les intégrer dans toutes les étapes des processus de paix, garantir leur sécurité et créer des espaces inclusifs où elles peuvent faire valoir leurs voix et participer pleinement à la vie politique de leur pays.

La participation des femmes dans la résolution des conflits est inextricablement liée à leur émancipation sociale et politique ainsi qu'à l'avancée de leurs droits dans une société patriarcale telle que celle du Soudan. **La révolution de 2019 a représenté un grand pas dans l'émancipation sociale et politique des femmes. Malheureusement, tandis que les Soudanaises continuent de brandir le slogan de la révolution « Liberté, Paix et Justice », le contexte de la guerre a modifié leurs priorités**, reléguant souvent leurs préoccupations au second plan. Cette guerre a mené à la solidarité et à la coordination de nombreux groupes de femmes et de féministes. Post-conflit, cela pourrait être un atout pour montrer un front uni afin d'assurer leurs droits. Cependant, comme le souligne la chercheuse Liv Tønnessen, **un défi persiste dans ce besoin d'union collective, car le mouvement féministe, bien que partageant certains objectifs, n'est pas homogène** (27). Il est essentiel de valoriser la diversité des femmes soudanaises et de leurs revendications, reconnaissant ainsi les multiples voix et perspectives qui enrichissent la lutte pour l'égalité et la justice.

Selma RAÏSSI.

Références et bibliographie

Illustration 1 : photographie reprise sur FreePik. https://fr.freepik.com/photos-gratuite/full-shot-garcons-jouant-bal-lon_12494251.htm

Illustration 2 : photographie libre de droit sur Canva - Abd Almohimen

Après un an de conflit, la guerre au Soudan est loin d'être terminée.

(1). Hemedti fait référence au massacre du sit-in de manifestants pacifiques le 3 juin 2019 devant le quartier général des forces armées soudanaises.

(2). Hemedti fait référence aux attaques des Janjawids contre Kutum et Malit, deux localités de l'État du Darfour-Nord.

(3). Le 13 juillet 2019, alors qu'elle s'adressait à une foule dans la région de Hajar al-Asal, sur le Nil, Hemetti a menacé les habitants de Khartoum, quarante jours seulement après la dispersion du sit-in pacifique autour du quartier général de l'armée à Khartoum : <https://www.youtube.com/watch?v=uqJzhVoRm4g>

(4). Après un an de conflit au Soudan, un nouveau rapport publié par l'IRC met en lumière les visages de la pire crise de déplacement au monde. (2024, 12 avril). International Rescue Committee. [communiqué de presse]. <https://www.rescue.org/eu/press-release/after-one-year-conflict-sudan-new-report-released-irc-highlights-faces-worlds-worst>

(5). One Year of War in Sudan. (2024, April 14). Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED). <https://acled-data.com/2024/04/14/sudan-situation-update-april-2024-one-year-of-war-in-sudan/>

(6). UN relief chief tells media "very, very difficult to get attention to Sudan". (2024, February 7). OCHA. <https://www.unocha.org/news/un-relief-chief-tells-media-very-very-difficult-get-attention-sudan>

(8). Le Plan d'intervention humanitaire 2024 du Soudan prévoyait 2,7 milliards de dollars US pour l'aide humanitaire, mais seulement 441,4 millions de dollars US ont été reçus au 31 mai 2024 : <https://fts.unocha.org/countries/212/summary/2024>

(9). Soudan : au moins 55 enfants auraient été tués et blessés lors d'une attaque à Wad al-Noura. (2024, 6 juin). UNICEF. <https://www.unicef.fr/article/soudan-au-moins-55-enfants-tues-et-blesses-lors-dune-attaque/>

(10). Urgent action needed to reach the most vulnerable in Sudan with life-saving health services. (2024, February 8). World Health Organization. <https://www.emro.who.int/sdn/sudan-news/urgent-action-needed-to-reach-the-most-vulnerable-in-sudan-with-life-saving-health-services.html>

(11). Sudan: Alarming reports of women and girls abducted and forced to marry, held for ransom. (2023, November 3). UN Human Rights Office. [press briefing notes]. <https://www.ohchr.org/en/press-briefing-notes/2023/11/sudan-alarming-reports-women-and-girls-abducted-and-forced-marry-held>

(12). Sudan: Darfur: Rape as a weapon of war: sexual violence and its consequences. (2004, July 18). Amnesty International. <https://www.amnesty.org/en/documents/afr54/076/2004/en/>

(13). Knight, T. (2023, August 2). Suspicious network's cypasta replies to Sudanese paramilitary group's tweets. Digital Forensic Research Lab (DFRLab). <https://dfrlab.org/2023/08/02/suspicious-networks-cypasta-re->

(14). The Sudan Armed Forces and Prospects of Change. (2016, April). CMI Insight. <https://www.cmi.no/publications/file/5790-the-sudan-armed-forces-and-prospects-of-change.pdf>

(15). La loi adoptée en janvier 2017 subordonne ces forces à l'armée soudanaise, après avoir été affiliées au Service de sécurité et de renseignement.

(16). Plus de détails sur ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=yyLLHmi5JT8>

(17). L'article 5 de la loi FSR de 2017, qui soumet les FSR à la loi sur les forces armées, a été abrogé dans tous ses paragraphes.

(18). Article en langue originelle rédigé par le Dr. Salman Muhammad Salman, en date du 25 mai 2023. Il y étudie le cadre politique et juridique des Forces de soutien rapide : Rapid Support Forces: A reading of the political and legal framework"

(19). Sudan: Unlawful Detentions by Rapid Support Forces. Stop Military Arrests of Civilians, Investigate Abuses. (2021, March 1). Human Rights Watch. <https://www.hrw.org/news/2021/03/01/sudan-unlawful-detentions-rapid-support-forces>

(20). Final report of the Panel of Experts on the Sudan established pursuant to resolution 1591 (2005) (S/2016/805) [EN/AR]. (2016, October 11). Relief Web. <https://reliefweb.int/report/sudan/final-report-panel-experts-sudan-established-pursuant-resolution-1591-2005-s2016805>

(21). La déclaration constitutionnelle a été signée le 4 août 2019 par Ahmed Rabie des Forces de la liberté et du changement et Mohamed Hamdan Dagalo «Hemetti» du Conseil militaire de transition.

(22). BREAKING THE BANK. How Military Control of the Economy Obstructs Democracy in Sudan. (2022, June 29). C4ADS. <https://c4ads.org/reports/breaking-the-bank/>

(23). Vidéo postée par Al Jazeera Arabic sur la prise de contrôle militaire du cours de la révolution au Soudan, 26 novembre 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=NBm_QPEKnO8

(24). L'accord-cadre a été signé le 5 décembre 2022 entre les partis politiques soudanais et l'armée. L'accord devait ouvrir la voie à une transition civile de deux ans vers des élections et mettre fin à l'impasse violente déclenchée par un coup d'État en octobre 2021.

(25). Article en langue originelle publié par Sudan tribune : <https://sudantribune.net/article249062/>

(26). Vidéo émise en langue originelle : <https://www.dailymotion.com/video/x825sx4>

(27). Une politique de flottement total du taux de change de la livre soudanaise par rapport au dollar américain a été adoptée en mars 2022.

(28). Sudan External Debt Position Second Quarter. As at 30st of June 2022. (2022, July). Central Bank of Sudan. p-6. <https://cbos.gov.sd/sites/default/files/Quarter%202%20Semi-%20Annual%20Report%20%202022.pdf>

(29). Eltahir, N., Strohecker, K., Lawder, D. Sudan approved for debt relief, \$2.5 billion funding by IMF. (2021, June 30). Reuters. <https://www.reuters.com/world/africa/sudan-crosses-last-hurdle-towards-debt-relief-sudanese-official-2021-06-28/>

(30). Ahmad Mahmud, U. (2023). Empire's Janjaweed.

Illustration 1 : Destruction et violence au Soudan (s.d). *Amnesty International*. <https://www.amnesty.org/fr/projects/sudan-conflict/>

Illustration 2 : Anne Proctor, R. (2023, 08 juillet). Soudan : Les femmes premières victimes du conflit. *ArabNews*. <https://www.arabnews.fr/node/389876/monde-arabe>

Illustration 3 : Soudan : plus de 210 morts dans des violences au Darfour. (2022, 27 avril). *Le Parisien*. <https://www.leparisien.fr/international/soudan-plus-de-210-morts-dans-des-violences-au-darfour-27-04-2022-G2WJUCHSQZA2DFVJ2IPSRHLU4A.php>

Connaître l'Histoire pour comprendre le particularisme soudanais de remise en cause de l'intangibilité des frontières africaines : clefs de lecture.

(1). L'Assemblée générale fait de la République du Soudan du Sud le 193^e État Membre des Nations Unies. (2011, 14 juillet). Nations Unies. [communiqué de presse]. <https://press.un.org/fr/2011/ag11114.doc.htm>

(2). Goy, R. (1993). L'indépendance de l'Erythrée. Annuaire français de droit international. volume 39. pp-337-356. <https://doi.org/10.3406/afdi.1993.3133>

(3). Raimbaud, M. (2012). Le Soudan dans tous ses états. L'espace soudanais à l'épreuve du temps. Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.raimb.2012.01>

(4). Prunier, G. (2020). Le Sud-Soudan depuis l'indépendance : chronique d'un désastre. Hérodote. 179(4). pp. 40-55. <https://doi.org/10.3917/her.179.0040>

(5). Solé, R. (2017). Ils ont fait l'Égypte moderne. Perrin. <https://doi.org/10.3917/perri.soler.2017.01>

(6). Schotter, R (2017, 21 octobre). La révolte du Mahdi. Naissance du Soudan britannique. [vidéo]. Arte. <https://www.arte.tv/fr/videos/073116-000-A/la-revolte-du-mahdi/>

(7). Churchill, W (1902). The River War. Kessinger Publishing. <https://archive.org/details/riverwarhistoric00chur/page/n15/mode/2up> (8). François, B. (2017). 5. Le condominium anglo-égyptien 1899-1955. Dans : O. Cabon (éd.), Histoire et civilisation du Soudan (1-). Africae. <https://doi.org/10.4000/books.africae.2907>

(9). Beshir, M. O. (1968). The Southern Sudan: Background to Conflict. Praeger. <https://archive.org/details/southernsudanbac0000besh/page/n7/mode/2up>

(10). Victimario Histórico Militar, Capítulo I, Las mayores Guerras, Dictaduras y Genocidios del siglo XX. Guerras Civiles de Sudán. (s.d.). Remilitari. <https://remilitari.com/guias/victimario1.htm>

(11). Raimbaud, M. (2012). 6. Le Soudan à l'heure islamiste (1989-1999). Dans : Le Soudan dans tous ses états. L'espace soudanais à l'épreuve du temps. Karthala. <https://www.cairn.info/soudan-dans-tous-ses-etats-9782811125936-page-155.htm>

(12). Le Louër, M. (2023). Repenser l'intangibilité des frontières : nouvelle piste pour la résolution de conflits ? - Le cas du Soudan. Sciences Po Strasbourg.

(13). Déclaration solennelle de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine sur le Soudan. (2023). African Union. [communiqué de presse]. https://au.int/sites/default/files/pressreleases/24166-pr-declaration_sudan_fr.pdf

(14). Les Marines en Arabie Saoudite © Ina Envoyé spécial du 20_09_1990

Asher, M. (2006). Khartoum: The ultimate imperial adventure. Penguin. <https://archive.org/details/khartoumultimate0000ashe>

Badie, B. (1992). L'Etat importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique. Fayard.

Beaudoin, A. (2011). Uti possidetis et sécession, Dalloz.

Cabon, O. (éd.). (2017). Histoire et civilisation du Soudan. De la préhistoire à nos jours. Africae. Bleu autour. Soleb. <https://doi.org/10.4000/books.africae.2677>

Dailler, P., Fortneau, M. Pellet, A. (2009). Droit international public. LGDJ Editions.

Fukuyama F. (1992). La fin de l'Histoire et le dernier homme. Free Press.

Holt P.M., Daly, M.W. (2011). Parliamentary and Military Government: 1956-69, A History of the Sudan: From the Coming of Islam to the Present Day. Longman. <https://doi.org/10.4324/9781315834030>

Médard, J-F. (1991). L'Etat néo-patrimonial en Afrique. Karthala.

Newbold, S. D., Henderson., K. D. D. (1953). The making of the modern Sudan: The life and letters of Sir Douglas

Newbold, K. B. E., of the Sudan Political Service, Governor of Kordofan, 1932-1938, Civil Secretary, 1939-1945. Faber & Faber.

Poggo, S. (2009). The Torit Mutiny of 1955: The first Sudanese civil war. Palgrave Macmillan.

Stadiem, W. (1991). Too Rich: The High Life and Tragic Death of King Farouk. Carroll & Graf Pub.

Warburg, G. (1978). Islam, nationalism and communism in a traditional society: the case of Sudan. Routledge.

Weber, M. (2002). Le savant et le politique. Edition 10/18. (œuvre originale publiée en 1917).

Illustration 1 : Gelvin, J.M. (2016, 1er mars). Décrypter Daech : d'où vient-il et que veut-il ? The Conversation. <https://theconversation.com/decrypter-daech-dou-vient-il-et-que-veut-il-55204>

Illustration 2 : South Sudan-Sudan (s.d). Sovereign Limits. <https://sovereignlimits.com/boundaries/south-sudan-sudan-land>

Illustration 3 : Tison, M. (2021, 7 septembre). La voie ferrée dans le désert d'Édouard Percy Girouard. La Presse. <https://www.lapresse.ca/affaires/2021-09-07/lecons-de-gestion-de-l-histoire/la-voie-ferree-dans-le-desert-d-edouard-percy-girouard.php>

Le rôle et l'importance de l'ONU dans la prévention et la résolution du conflit soudanais.

(1). Resolution 1593 (2005) / adopted by the Security Council at its 5158th meeting, on 31 March 2005 (s.d) United Nations. <https://digitallibrary.un.org/record/544817?ln=en&v=pdf>

(2). Conflit du Darfour. (s.d). Le Monde diplomatique. <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/conflitdudar-four>

(3). Darfour, Soudan. (s.d). Cour Pénale Internationale. <https://www.icc-cpi.int/fr/darfur#:~:text=Selon%20le%20document%20contenant%20les,24%20au%2026%20mai%202021.>

(4). La Chambre préliminaire I délivre un second mandat d'arrêt contre Omar Al Bashir pour génocide. (2010, 12 juillet). Cour Pénale Internationale. [communiqué de presse]. <https://www.icc-cpi.int/fr/news/la-chambre-preliminaire-i-delivre-un-second-mandat-darret-contre-omar-al-bashir-pour-genocide>

(5) Resolution 1769 (2007) / adopted by the Security Council at its 5727th meeting, on 31 July 2007 (s.d). United Nations. <https://digitallibrary.un.org/record/604309?ln=en&v=pdf>

(6). MINUAD. (s.d). Nations Unies. <https://peacekeeping.un.org/fr/mission/minuad>

(7). La mission conjointe de paix ONU-Union africaine au Darfour se termine. (s.d). Nations Unies. <https://news.un.org/fr/gallery/419492#:~:text=Plus%20de%20200.000%20militaires%20et,d'op%C3%A9ration%20de%20la%20mission>

(8). Sept casques bleus perdent la vie dans une embuscade au Darfour. (2008, 9 juillet). Nations Unies. <https://news.un.org/fr/story/2008/07/134762>

(9). Resolution 2559 (2020) / adopted by the Security Council on 22 December 2020 (s.d). United Nations. <https://digitallibrary.un.org/record/3895770?ln=en&v=pdf>

(10). Le Conseil de sécurité met fin au mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). (2023, 1er décembre). Nations Unies. [communiqué de presse]. <https://press.un.org/fr/2023/cs15512.doc.htm>

(11). FISNUA. (s.d). Nations Unies. <https://peacekeeping.un.org/fr/mission/fisnua>

(12). MINUSS. (s.d). Nations Unies. <https://peacekeeping.un.org/fr/mission/minuss>

(13). Le Conseil de paix et sécurité. (s.d). Union Africaine. <https://au.int/fr/cps>

(14). Conseil de Sécurité des Nations unies. (s.d). United Nations. <https://www.un.org/securitycouncil/fr>

(15). Ambrossetti, D. (2008). L'ONU, l'Union africaine et la guerre au Darfour : l'hybridité et ses défis. Dans : J. Coulon. Guide du maintien de la paix 2009. Athéna éditions (en collaboration avec le CPES). pp. 57-69. <https://shs.hal.science/halshs-00344409/document>

(16). Charte des Nations Unies (version intégrale). (s.d). Nations Unies. <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text>

(17). Mudage, M., & Murhula Iragi, V. (2022). Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine et le Conseil de Sécurité de l'ONU: subsidiarité, concurrence ou complémentarité d'actions en Afrique?. Revista de Estudios Africanos. n°3/2. pp. 370-385. <https://djiboul.org/wp-content/uploads/2022/07/30.-Florent-MUNENGE-MUDAGE-Vital-MURHULA-IRAGI.pdf>

(18). Soudan : la mission de maintien de la paix de l'ONU et l'Union africaine au Darfour a pris fin. (2020, 31 décembre). Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/12/31/soudan-l-onu-et-l-union-africaine-annoncent-la-fin-de-leur-mission-de-treize-ans-au-darfour_6064906_3212.html

(19). Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. (2002). Union Africaine. <https://www.peaceau.org/uploads/psc-protocol-fr.pdf>

(20). Soudan : l'ONU appelle à redoubler d'efforts pour ramener la paix. (2024, 19 avril). Nations Unies. <https://news.un.org/fr/story/2024/04/1144971>

(21). Soudan. L'ONU et l'Union africaine doivent agir rapidement pour empêcher des atrocités de masse à El Fasher. (2024, 23 mai). Amnesty International. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/05/sudan-un-and-african-union-must-act-swiftly-to-prevent-mass-atrocities-in-el-fasher/>

Illustration 1 : Soudan : la transition politique et le processus de paix avancent dans la bonne direction, selon l'ONU. (2020, 25 septembre). Nations Unies. <https://news.un.org/fr/story/2020/09/1078312>

Illustration 2 : Soudan du Sud : face au risque de famine, l'ONU lance un plan humanitaire de 1,7 milliard de dollars. (2021, 16 mars). Nations Unies. <https://news.un.org/fr/story/2021/03/1091892>

Les actions et les besoins du PAM au Tchad pour répondre aux répercussions du conflit soudanais à la frontière tchadienne et au sein du pays. Retranscription d'un entretien avec Enrico Pausilli, par Fiona Bessioud-Janoir.

Analyse d'un entretien réalisé avec Enrico Pausilli, par Fiona Bessioud-Janoir.

(1). Entre famine et violences, sur les rives du lac Tchad, « nous hurlons comme des écorchés ». (2023, 8 octobre). Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2023/10/08/entre-famine-et-violences-sur-les-rives-du-lac-tchad-nous-hurlons-comme-des-ecorches_6193131_3210.html

(2). Le PAM dans l'urgence pour prépositionner des vivres à l'Est du Tchad alors que les besoins humanitaires augmentent. (2023). Programme Alimentaire Mondial. [communiqué de presse]. <https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/le-pam-dans-lurgence-pour-prepositionner-des-vivres-lest-du-tchad-alors-que>

(3). PAM Tchad : Activités d'urgence en soutien aux réponses du gouvernement - Rapport de situation externe #16

(24 mai 2024). (2024). ReliefWeb. <https://reliefweb.int/report/chad/pam-tchad-activites-durgence-en-soutien-aux-reponses-du-gouvernement-rapport-de-situation-externe-16-24-mai-2024#:~:text=%C3%80%20partir%20du%20mois%20de,1%2C2%20million%20de%20personnes>

(4). Tchad : Note sur les inondations (25 octobre 2022). (2022). ReliefWeb. <https://reliefweb.int/report/chad/tchad-note-sur-les-inondations-25-octobre-2022>

(5). Urgence au Soudan. (s.d.). Programme Alimentaire Mondial <https://fr.wfp.org/emergencies/urgence-au-soudan>

(6). Le terme « retournés » est un synonyme de « réfugiés internes ».

(7). La FAO au Tchad. Le pays en un coup d'œil. (s.d.). FAO. <https://www.fao.org/tchad/notre-bureau/le-pays-en-un-coup-doeil/en/#:~:text=Des%22%20p%C3%A9riodes%20de%20soudure%22%20humaine,%C3%A0%2015.162%20millions%20d%27habitants.>

(8). Tchad : le manque de fonds entrave l'aide aux réfugiés soudanais (PAM). (2024, 12 mars). Nations Unies. <https://news.un.org/fr/story/2024/03/1143902>

(9). Le PAM appelle à un financement urgent pour fournir une assistance alimentaire d'urgence à plus de deux millions de personnes au Tchad dont de nouveaux réfugiés soudanais. (2023, 11 mai). Programme Alimentaire Mondial. <https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/le-pam-appelle-un-financement-urgent-pour-fournir-une-assistance-alimentaire>

(10). Humanitarian, development and peace nexus. (s.d.). United Nations. <https://www.un.org/peacebuilding/content/humanitarian-development-and-peace-nexus>

https://www.alwihdainfo.com/Tchad-le-PAM-distribue-des-vivres-aux-refugies-camerounais_a109756.html

<https://letemps-17455.kxcdn.com/photos/ae5f9f08-e043-4f26-a04b-834f0bf52535>

Illustration 1 : Macé, C. (2023, 24 septembre). Tchad : face aux répercussions, le douloureux exil des réfugiés soudanais. Le Temps. <https://www.letemps.ch/monde/tchad-face-aux-persecutions-le-douloureux-exil-des-refugies-soudanais>

Illustration 2 : Tchad : le PAM distribue des vivres aux réfugiés camerounais. (2021, 17 décembre). Alwihda Info. https://www.alwihdainfo.com/Tchad-le-PAM-distribue-des-vivres-aux-refugies-camerounais_a109756.html

L'intervention des ONG dans certaines localités du Soudan : promotion du dialogue interculturel, éducation, sensibilisation et appel à la mobilisation.

Entretiens anonymisés et réalisés avec des membres de la communauté soudanaise en France ou au Tchad et des professionnels agissant au service des ONG, par Moustapha Tahir Choukou.

(1). Soudan : Le bilan des combats dans la ville d'El Fasher s'élève à au moins 134 morts selon Médecins sans frontières. (2024, May 27). Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/05/27/soudan-le-bilan-des-combats-dans-la-ville-d-el-fasher-s-eleve-a-au-moins-134-morts-selon-medecins-sans-frontieres_6235704_3212.html

(2). Soudan : le Secrétaire général dit être gravement préoccupé par l'irruption des combats à El-Fasher. (2024, 13 mai). Nations Unies. <https://press.un.org/fr/2024/sgsm22224.doc.htm>

(3). L'ONU et la crise au Soudan. (2024, 24 juin). Nations Unies. <https://unric.org/fr/crise-au-soudan-la-reponse-de-lonu/>

(4). Le Conseil de sécurité se penche sur la situation humanitaire « cauchemardesque » au Soudan. (2024, 20 mars). Nations Unies. <https://press.un.org/fr/2024/cs15634.doc.htm>

(5). Darfur Youth Organization : https://darfuryouth.org/?page_id=612

(6). SOS Children's Villages : <https://www.sos-childrensvillages.org/where-we-help/africa/sudan/khartoum>

(7). Soudan : deux chauffeurs du CICR tués par des hommes armés. (2024, 2 mai). Comité international de la Croix-Rouge. [communiqué de presse]. <https://www.icrc.org/fr/document/soudan-deux-chauffeurs-du-cicr-tues-par-des-hommes-armes>

(8). Soudan : les déplacés de Gedaref face au défi de l'eau. (2024, 31 mai). SOLIDARITÉS INTERNATIONALE. <https://www.solidarites.org/fr/en-direct-du-terrain/soudan-les-deplaces-de-gedaref-face-au-defi-de-leau/>

(9). Soudan. (s.d). Première Urgence Internationale. <https://www.premiere-urgence.org/mission/soudan/>

(10). Soudan : la communauté prend la lutte contre la malnutrition à bras-le-corps. (2023, 20 janvier). Première Urgence Internationale. <https://www.premiere-urgence.org/soudan-la-communaute-prend-la-lutte-contre-la-malnutrition-a-bras-le-corps/>

(11). Viols, meurtres et faim : le bilan d'une année de guerre au Soudan. (2024, 14 avril). Nations Unies. <https://news.un.org/fr/story/2024/04/1144801>

(12). Déclaration de Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF, sur les enfants et le risque de famine au Soudan. (2024, 8 mars). UNICEF. [communiqué de presse]. <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/declaration-directrice-generale-unicef-sur-les-%20sur-les-enfants-et-le-risque-de-famine-au-soudan>

(13). Soudan : 365 jours de guerre, d'exil et de deuil. (2024, 12 avril). UNICEF. <https://www.unicef.fr/article/urgence-soudan-des-millions-denfants-en-danger/>

(14). Soudan : la famine menace des millions d'enfants. (2024, 8 mars). UNICEF. <https://www.unicef.fr/article/soudan-la-famine-menace-des-millions-denfants/>

(15). Eulalia, B., Djaounsede, M. (2024, 19 juin). Augmentation de la faim et des prix : les voisins du Soudan face à une crise qui s'aggrave. Programme Alimentaire Mondial. <https://fr.wfp.org/histoires/augmentation-de-la-faim-et-des-prix-les-voisins-du-soudan-face-une-crise-qui-saggrave>

(16). Soudan : au moins 55 enfants auraient été tués et blessés lors d'une attaque à Wad al-Noura. (2024, 6 juin). UNICEF. <https://www.unicef.fr/article/soudan-au-moins-55-enfants-tues-et-blesses-lors-dune-attaque/>

(17). Guerre au Soudan : témoignage autour d'une crise oubliée. (2024, 21 mai). UNICEF. <https://www.unicef.fr/article/guerre-au-soudan-temoignage-autour-dune-crise-oubliee/>

(18). Soudan : 19 millions d'enfants déscolarisés en raison du conflit. (2023, 9 octobre). UNICEF. [communiqué de presse]. <https://www.unicef.fr/article/19-millions-denfants-descolarises-en-raison-du-conflit-qui-fait-rage-au-soudan/>

(19). L'ONU alerte face à la recrudescence des violences à l'encontre des femmes et des filles au Soudan. (2023, 5 juillet). UNICEF. <https://www.unicef.fr/article/lonu-alerte-face-a-la-recrudescence-des-violences-a-lencontre-des-femmes-et-des-filles-au-soudan/>

(20). Guerre au Soudan : la communauté internationale mobilise plus de 2 milliards d'euros d'aide. (2024, 16 avril). France Info. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/soudan/guerre-au-soudan-la-communaute-internationale-mobilise-plus-de-2-milliards-d-euros-d-aide_6489959.html

(21). Deux milliards d'euros d'aide humanitaire promis pour le Soudan, à l'issue de la conférence à Paris. (2024, 15 avril). Ouest-France. <https://www.ouest-france.fr/monde/soudan/deux-milliards-deuros-daide-humanitaire-promis-pour-le-soudan-a-lissue-de-la-conference-a-paris-3329712e-fb40-11ee-8656-3015bc260248>

(22). Conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins (Paris, le 15 avril 2024). (2024, 16 avril). Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies à Rome. <https://onu-rome.delegfrance.org/Conference-humanitaire-internationale-pour-le-Soudan-et-les-pays-voisins-Paris#:~:text=Les%20participants%20ont%20%C3%A9galement%20mobilis%C3%A9,susceptible%20d%27entra%C3%A9ner%20une%20famine.>

(23). Marston, J. (2022, 8 septembre). Renouvelons notre engagement à protéger les élèves, les éducateurs et les écoles contre les attaques. Nations Unies. [chronique]. <https://www.un.org/fr/chronique-onu/renouvelons-notre-engagement-%C3%A0-prot%C3%A9ger-les-%C3%A9l%C3%A8ves-les-%C3%A9ducateurs-et-les-%C3%A9coles-contre#:~:text=L%27%C3%A9ducation%20est%20fondamentale%2C%20>

m%C3%A4me,et%20reconstruire%20apr%C3%A8s%20le%20conflit.

(24). Point de presse quotidien du Bureau du Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU : 4 juin 2024. (2024, 4 juin). Nations Unies. <https://press.un.org/fr/2024/dbf240604.doc.htm#:~:text=Le%20Plan%20de%20r%C3%A9ponse%20humanitaire,%C3%A9t%C3%A9%20re%C3%A7us%20%C3%A0%20ce%20jour.>

(25). Pr. EL Houdaigui, R. (2023, 10-11 juillet). Reconstruction post-conflit en Afrique. Policy Center for the New South. <https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2023-10/Rapport%20APSA%202023%20%28FR%29.pdf> (1). Brachet, E. (2024, 15 avril). Le Soudan déchiré par une année de guerre. Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/04/15/le-soudan-dechire-par-une-annee-de-guerre_6227890_3212.html women's rights in Islam from the elites to the grassroots. CMI (Chr. Michelsen Institute). <https://www.cmi.no/publications/3643-the-politics-of-womens-representation-in-sudan#author-details>

Illustration 1 : Agence France-Presse. (2019, 12 juillet). Soudan : une « tentative de coup d'État » est déjouée. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1219785/soudan-coup-etat-tentative>

Illustration 2 : Soudan du Sud (mission fermée). (s.d). Première Urgence Internationale. <https://www.premiere-urgence.org/mission/soudan-du-sud/>

Illustration 3 : Comprendre les causes de la pauvreté au Soudan du Sud. (s.d). Care. <https://www.carefrance.org/pays/aide-humanitaire-soudan-du-sud/>

Illustration 4 : Entre déscolarisation et écoles délabrées, le sombre avenir des petits Soudanais. (2022, 13 octobre). Nice-Matin. <https://www.nicematin.com/humanitaire/entre-descolarisation-et-ecoles-delabrees-le-sombre-avenir-des-petits-soudanais-800377>

Les journalistes locaux et internationaux au Soudan : une vie périlleuse au service de l'information vérifiée. Retranscription d'un entretien avec Eliott Brachet, par Fiona Bessioud-Janoir.

Illustration 1 : photographie libre de droit sur Canva - Abd Almohimen

Illustration 2 : photographie libre de droit sur Canva - Abd Almohimen

Guerre civile au Soudan : le rôle des femmes soudanaises dans la lutte pour la paix.

(1). Brachet, E. (2024, 15 avril). Le Soudan déchiré par une année de guerre. Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/04/15/le-soudan-dechire-par-une-annee-de-guerre_6227890_3212.html

(2). A year of suffering for Sudanese women and girls. (2024, avril 14). UN Women. <https://www.unwomen.org/en/news-stories/statement/2024/04/a-year-of-suffering-for-sudanese-women-and-girls>

(3). Because they are women: How the Sudan conflict has created a war on women and girls. (2024, April 11). CARE International. <https://www.care-international.org/resources/because-they-are-women-how-sudan-conflict-has-created-war-women-and-girls>

(4). Nugdalla, S.O. (2020). The Revolution Continues: Sudanese Women's Activism. In: Okech, A. (ed.) Gender, Protests and Political Change in Africa. Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-3-030-46343-4_6

(5). Kirby, J. (2019, July 5). Sudan's military and opposition have reached a power-sharing agreement. Vox. <https://www.vox.com/2019/7/5/20683001/sudan-power-sharing-agreement-sovereign-council-protests>

(6). Salih, Z.M., Beaumont, P. (2021, October 25). Sudan's army seizes power in coup and detains prime minister. The Guardian. <https://www.theguardian.com/world/2021/oct/25/sudan-coup-fears-amid-claims-military-have-arrested-senior-government-officials>

(7). Resolution 1385: Conflict prevention and resolution: The role of women. (2004, June 23). Parliamentary Assembly of the Council of Europe. <https://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-EN.asp?fileid=17233>

(8). Soma, E. (2020, January 30). Our search for peace: Women in South Sudan's national peace processes, 2005–2018. Oxfam & UN Women. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/our-search-for-peace-women-in-south-sudans-national-peace-processes-20052018-620930/>

(9). Fearon, E. (2021, March 31). Shifting the power: The role of women in conflict resolution and peacekeeping. Human Rights Pulse. <https://www.humanrightspulse.com/mastercontentblog/shifting-the-power-the-role-of-women-in-conflict-resolution-and-peacekeeping>

(10). Krause, J., Krause, W., & Bränfors, P. (2018). Women's participation in peace negotiations and the durability of peace. International Interactions, 44(6), pp. 985–1016. <https://doi.org/10.1080/03050629.2018.1492386>

(11). Gradin, C. (2020, 28 septembre). Pourquoi est-il crucial d'inclure les femmes dans les processus de paix? ONU Femmes France. <https://www.onufemmes.fr/nos-actualites/2020/9/28/pourquoi-est-il-crucial-dinclure-les-femmes-dans-les-processus-de-paix>

(12). Filippi, L. (2019, 22 juin). Dans l'histoire du Soudan, les femmes au premier plan de la contestation. France Info. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/dans-l-histoire-du-soudan-les-femmes-au-premier-plan-de-la-contestation_3541605.html

(13). Affi, L., Tønnessen, L., & Tripp, A. M. (Eds.). (2021). Women & Peacebuilding in Africa. Boydell & Brewer. <https://doi.org/10.2307/j.ctv24tr98q>

(14). Al-Nagar, S., Tønnessen, L. (2019, 12 avril). Contestation: Que veulent les femmes qui participent à la révolution au Soudan? Courrier International. <https://www.courrierinternational.com/article/contestation-que-veulent-les-femmes-qui-participent-la-revolution-au-soudan>

(15). Kostianinen, E., Thompson, S. (2023). CMI Insight: The long journey of Sudanese women from the margins of politics to influential roles in official processes. ReliefWeb. <https://reliefweb.int/report/sudan/cmi-insight-long-journey-sudanese-women-margins-politics-influential-roles-official-processes>

(16). Passily, A. (2021, 17 mai). Soudan. Ces femmes qui ont fait la révolution s'obstinent à réclamer leurs droits. Orient XXI. <https://orientxxi.info/magazine/soudan-ces-femmes-qui-ont-fait-la-revolution-s-obstinent-a-reclamer-leurs,4761>

(17). Abbas, R., Tønnessen, L. (2022). Tokens of Peace? Women's Representation in the Juba Peace Process. Conflict and Peacebuilding Review. <https://hdl.handle.net/11250/3043166>

(18). Diop, B., Tordeya, A., Toure, M., Omamo, R., Farah, A., Mpemba, C., Kavuma, Z., & Johnson Sirleaf, E. (2023, May 12). Presentations of the Sudanese Women «Peace for Sudan Platform». High level meeting of leaders in solidarity with women of Sudan. UN Women. <https://africa.unwomen.org/sites/default/files/2023-05/ENG%20IGAD%20UN%20Women%20FINAL.pdf>

(19). Women are leading the humanitarian response in Sudan. (2023, July). UN Women. <https://www.unwomen.org/en/news-stories/feature-story/2023/07/women-are-leading-the-humanitarian-response-in-sudan>

(20). African Women Leaders unite in solidarity with women in Sudan. (2023, May 23). UN Women. <https://africa.unwomen.org/en/stories/news/2023/05/african-women-leaders-unite-in-solidarity-with-women-in-sudan>

(21). UN Women lauds activists at the forefront of Sudan's humanitarian response. (2023, July 12). Dabanga Radio TV Online. <https://www.dabangasudan.org/en/all-news/article/un-women-lauds-activists-at-the-forefront-of-sudans-humanitarian-response>

(22). Sudanese women meet up in Cairo to coordinate efforts for peace. (2023, November 10). UNITAMS. <https://unitams.unmissions.org/sudanese-women-meet-cairo-coordinate-efforts-peace>

(23). Advocates urge increased women's representation in civilian forces conference. (2023, November 22). . Sudan Tribune. <https://sudantribune.com/article279611/>

(24). Tagadum conference begins in Addis Ababa after one-day delay. (2024, May 27). Sudan Tribune. <https://sudantribune.com/article286164/>

(25). Sudanese women advocate for peace at conference in Uganda (2023, October 25). United Nations Sudan. <https://sudan.un.org/en/255336-sudanese-women-advocate-peace-conference-uganda>

(26). El Hosseiny, S. (2024, February 13). Sudan: Calling for protection of women defenders amidst rising attacks against them. International Service for Human Rights. <https://ishr.ch/latest-updates/sudan-rising-attacks-against-wrds-and-womens-rights-groups>

(27). Tønnessen, L., & Kjøstvedt, H. (2010). The politics of women's representation in Sudan: Debating women's rights in Islam from the elites to the grassroots. CMI (Chr. Michelsen Institute). <https://www.cmi.no/publications/3643-the-politics-of-womens-representation-in-sudan#author-details>

(28). <https://news.un.org/fr/story/2023/10/1139977> ; Photo ONU/Tim McKulka, Des femmes soudanaises plaident en faveur d'un accord de paix (photo d'archives)

(29). <https://www.dw.com/fr/soudan-femmes-engagement-politique/a-65442219> ; image de Jean Marc Mojon/AFP

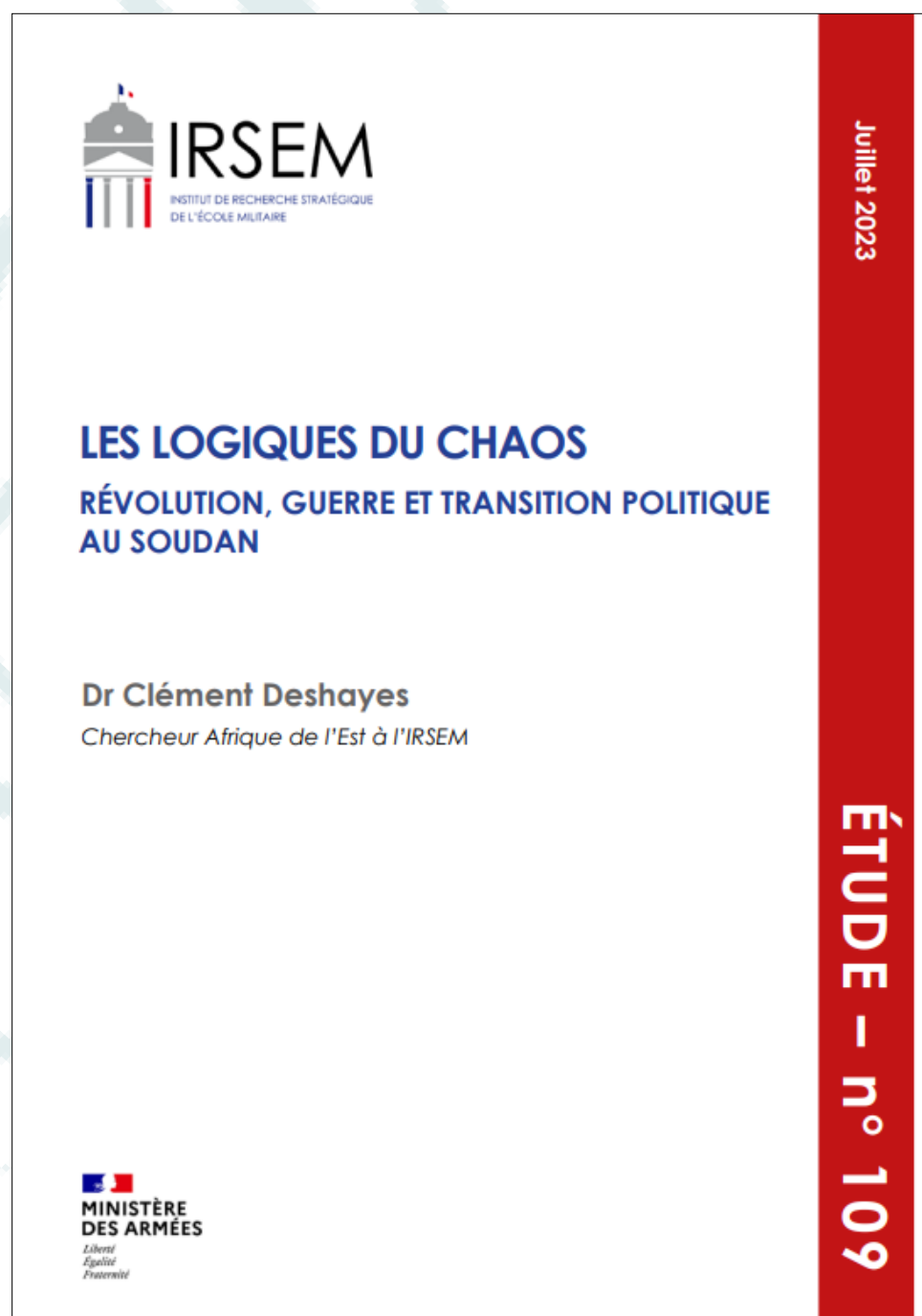
Illustration 1 : Women are leading the humanitarian response in Sudan. (2023, July 5). UN Women. <https://africa.unwomen.org/en/stories/feature-story/2023/07/women-are-leading-the-humanitarian-response-in-sudan>

Illustration 2 : Soudan : Amnesty accuse l'armée de mener une politique de la terre brûlée contre les civils. (2013, 12 juin). RFI. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20130612-soudan-sud-amnesty-international-armee-exactions-civils>

Illustration 3 : Blanchard, S. (2023, 27 avril). "Les Soudanaises continuent à se mobiliser contre la guerre". DW. <https://www.dw.com/fr/soudan-femmes-engagement-politique/a-65442219>

Madiba...

Pour aller plus loin...



Madiba...

2nd édition



PRÉSENTATION DE LA PROCHAINE ÉDITION DU CEDIRE :

Le Centre d'Études en Diplomatie et Relations Extérieures (CEDIRE) a pour objectif premier de participer au renouvellement constant et nécessaire de la réflexion scientifique tout en mettant en avant les travaux de nos contributrices et de nos contributeurs.

Ainsi, notre structure soutient la rédaction et la publication scientifique à travers l'élaboration de plusieurs revues axées sur les relations internationales, la géopolitique et le domaine humanitaire. La revue Madiba traite particulièrement de sujets liés à la prévention et à la résolution des conflits.

Dans le cadre de l'organisation d'une conférence pour la promotion de la première édition de la revue, le CEDIRE est à la recherche de dons : <https://www.helloasso.com/associations/federation-pour-la-diplomatie-et-les-nations-unies/formulaires/2>

Pour la publication de la deuxième édition, le CEDIRE est à la recherche de contributeurs prêts à rédiger des articles et/ou à mener des entrevues analytiques puis à en retranscrire les résultats.

Le prochain sujet s'attardera sur la prévention et la résolution du conflit au Myanmar. Pour toute question et précision, veuillez contacter Fiona Bessioud-Janoir, responsable de la revue.

Contacts : fiona.bessioud@fndu.fr
ou madiba@fndu.fr

